

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 10 JUIN 2022 - 2,20 €

N° 6930-6931

**CESTAS**

Adopt Parfums lève  
26,2 millions d'euros

**GIRONDE**

Intérim,  
Izywork se déploie

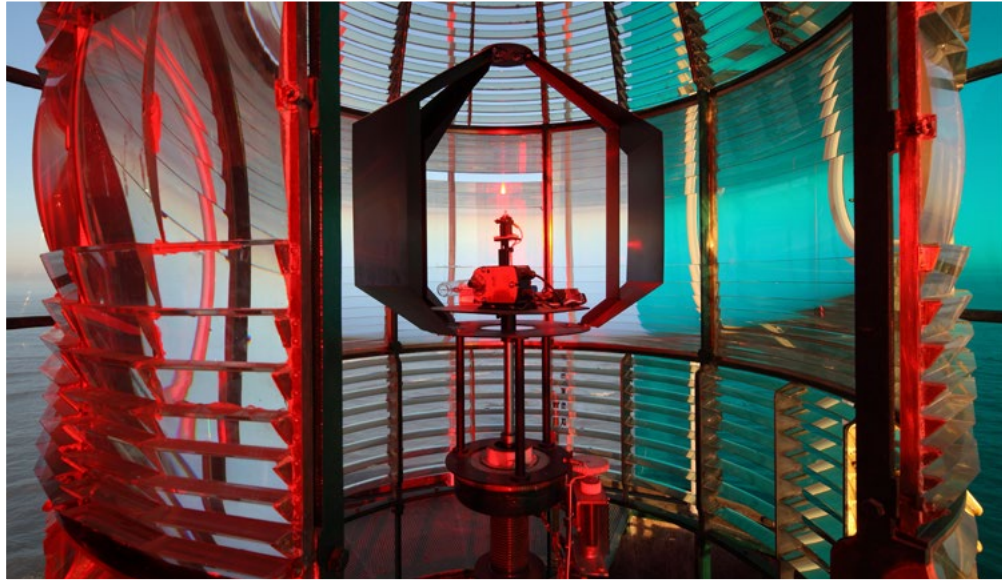
**CHRONIQUE  
DU BARREAU DE  
BORDEAUX**

Prorogation de la  
réduction I.R. Pinel



MÉDOC ATLANTIQUE  
UNE SAISON PLEINE  
DE PROMESSES





**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlie **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secrétaire : Khedidja **OUIS** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • [publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com) • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55



# SOMMAIRE



## GIRONDE ACTU

### 4 FOCUS

Médoc Atlantique : une saison pleine de promesses

### 12 ACTU / GIRONDE

Intérim, Iziwork se déploie

### 14 ACTU / GIRONDE

« Bold by Veuve Clicquot », Coaching au féminin





## 30

**16 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS**

**24 LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE**

Tariquet, 40 d'un succès non démenti !

**26 CHRONIQUE DU BARREAU DE BORDEAUX**

Prorogation de la réduction I.R. Pinel

**30 TRIBUNE**

Éloge de la rencontre

### RÉGION ACTU

**33 ECHOS EN RÉGION**

**36 DORDOGNE**

Franck Serra sème aux Tuileries

**38 LANDES**

Littoral, le bypass : une solution contre l'érosion

**40 LOT-ET-GARONNE**

Un centre de soins mobile unique au monde

### TENDANCES BUSINESS

**44 IMMOBILIER**

Logements anciens : transactions en baisse

**46 ENTREPRISES**

Le coût des conflits au travail

**48 BÂTIMENT**

Ascenseurs : Un marché en panne

**50 PROFESSIONS**

L'ingénierie notariale au congrès



## 38



## 48

### CULTURE & SPECTACLES

**52 CINÉMA**

*Jurassic World, le monde d'après*

### 56 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER



## 52

# MÉDOC ATLANTIQUE UNE SAISON DE PROMÈ

Après deux années difficiles pour le tourisme, l'été 2022 s'annonce prometteur spécifiquement pour le territoire médocain.

Entre paysages nature, monuments historiques, nouveautés ou encore événements, cette destination s'adresse à tous et va cartonner cette année plus que jamais.

Par Marie-Amélie HUSSON





# PLEINE SSES



OOO



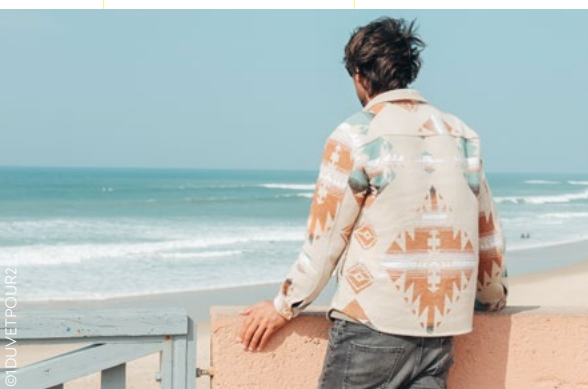
« L'année 2022 s'annonce extraordinaire ». Laurent Peyrondet, président de l'Office de Tourisme Médoc Atlantique et maire de Lacanau, prévoit une saison estivale riche en affluence touristique et en nouveautés dans ce territoire girondin emblématique qui allie terre et mer. À l'instar d'autres régions de France dans ce contexte post-Covid et de recherche de proximité nature, le taux d'occupation affiche déjà une forte augmentation : avec + 26 % de réservations d'hébergement par rapport à 2019, le tourisme se maintient comme la principale activité économique du territoire. Pour cause, avec ses 14 communes mutualisées, cette destination iodée au goût de l'Atlantique étonne par ses mille visages. D'un paysage à l'autre, le Médoc propose aux touristes une multitude d'atmosphères et d'infrastructures : le plus grand lac naturel d'eau douce de France, 400 km de pistes cyclables, 124 km de plages sauvages, le phare de Cordouan mais aussi des sports nautiques...

### UN TOURISME VERT

Afin de pouvoir profiter de ce territoire riche en nature durablement, le maire de Lacanau voudrait privilégier le tourisme vert. « Il faut qu'on soit prudent pour protéger ce cadre », développe Laurent Peyrondet. L'Office de Tourisme souhaite également mettre les habitants au premier plan : l'objectif est qu'ils puissent partager leurs



© Médoc Atlantique



© DUVETFOUR2

patrimoines et devenir ainsi des acteurs du tourisme. « Pour garder cette attractivité, il faut continuer à pouvoir accueillir tous les touristes des différents milieux sociaux » : le président explique vouloir être vigilant face à l'augmentation des prix, et plus particulièrement à ceux des logements. Il est également en discussion avec les commerçants des

14 communes, pour maintenir les commerces ouverts plus longtemps et allonger la saison touristique du Médoc Atlantique.

« Après deux ans de Covid, le moment est venu de découvrir de nouvelles choses » : Laurent Peyrondet et Nicolas Jabaudon, directeur de l'Office de Tourisme, ont mis en place, avec leurs partenaires, des





©TIDUVEITPOURZ

nouveautés variés afin de ravir tous types de vacanciers. Le 1<sup>er</sup> juillet, une nouvelle application concernant la densité des plages sera disponible. Elle permettra de choisir sa plage en fonction de la fréquentation et de la circulation. Les informations seront calculées avec des capteurs au travers du taux de remplissages des parkings. Aussi, le Lacanau Pro, compétition emblématique de surf, reviendra enfin pour sa 41<sup>e</sup> édition à Lacanau, du 15 au 21 août.

### UN MINI-GOLF DES VINS À MONTALIVET

Pour amuser les petits comme les grands, Patrice Laujac a créé en 2021 un nouveau concept : le Mini-Golf des Vins de chez Grapouille. Le principe : un parcours immersif en 18 trous sur le processus de fabrication du vin. Il se réalise aux côtés de la mascotte « Grapouille », une grappe de raisin, qui raconte l'élaboration du vin de sa naissance à sa dégustation. Tout au long du parcours, des énigmes seront à résoudre avec à la clé des surprises pour les plus jeunes, et une dégustation pour les grands qui le souhaitent. Patrice Laujac est ainsi partenaire avec plus de 15 châteaux des alentours. Il indique que pour 4 personnes, il faut prévoir une durée de deux heures. Cette activité originale se trouve à Montalivet. Son créateur a d'ailleurs reçu le trophée de l'accueil 2021 par la CCI Bordeaux Gironde.

### BEACH HANDBALL : L'ÉVÉNEMENT

Pour les adeptes de sports de plages, le tournoi international de

beach handball revient pour la deuxième année consécutive. Il aura lieu sur la plage Nord de Lacanau, avec des équipes françaises, mais aussi étrangères venant d'Angleterre, de Hollande ou encore de Nouvelle-Zélande. Organisé par le Club Lacanau Océhand et par la Ville de Lacanau, il se déroulera du 1<sup>er</sup> au 3 juillet prochains. Les mêmes valeurs que l'an passé sont prônées : festivité, respect, convivialité et écologie. Ainsi, le tournoi se veut écoresponsable avec un objectif « Zéro déchet » : une fontaine à eau sera mise en place, des toilettes sèches, et pas de plastiques autorisés. Avec des tribunes face à l'océan, et un nouveau rooftop de 120 m<sup>2</sup> avec vue sur le terrain et océan, les

organisateurs veulent proposer un cadre idyllique pour les spectateurs. Outre les joueurs professionnels, les universitaires, collégiens et élémentaires pourront aussi s'affronter avant le début de cette compétition. 46 rencontres sont prévues tout au long de la semaine précédant le début du grand tournoi.

### LES PISCINES DE SOULAC

Au nord de Soulac-sur-Mer, des piscines dites « naturelles » offrent un peu de magie aux visiteurs. Elles n'ont, en réalité, rien de naturel si ce n'est l'eau de mer qui y reste à marée basse. Avec l'érosion marine, l'écosystème était fragilisé. Ainsi, des travaux d'enrochements ont été effectués au début du XX<sup>e</sup> siècle entre la pointe du Médoc et Soulac-sur-Mer afin de protéger cette dernière de l'avancée des eaux. Le résultat : les fortes vagues de l'océan se cassent sur les digues formant des casiers, ou bacs, mélangeant du sable et de l'eau très calme et plutôt chaude. Une attraction toujours aussi insolite pour le grand public.

Le 1<sup>er</sup> juillet, une nouvelle application concernant la densité des plages sera disponible



© Médoc Atlantique

○○○

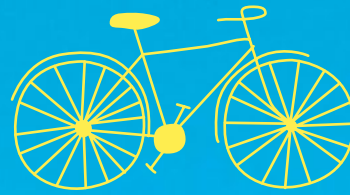




2 sites inscrits  
à l'UNESCO

Le plus ANCIEN  
PHARE D'EUROPE  
en pleine mer

le plus  
GRAND ESTUAIRE  
D'EUROPE



400 km  
de pistes cyclables dont  
87 km de la vélodyssée

189 000  
lits touristiques



124 km  
de plages  
dont 26 plages  
surveillées

le plus grand  
**LAC D'EAU  
DOUCE**  
de France

À 1 H  
DE BORDEAUX

2 réserves  
naturelles  
et 5 espaces  
protégés



2  
des plus anciens  
centres naturistes  
de France

14  
communes  
authentiques

74  
campings

80 km d'itinéraires  
de randonnées  
vers Saint-Jacques-  
de-Compostelle

8 ports  
4 golfs



15  
des meilleurs  
spots de surf  
de Gironde



VILLA  
MARCELLUS





© Médoc Atlantique

## LACANAU : LA NATURE AU PREMIER PLAN

Même si la mer avance d'années en années, Lacanau a le charme des stations balnéaires qui ont malgré tout préservé nature et environnement. La commune offre ainsi 16 kilomètres de plage de sable fin mais compte aussi sur un tourisme plus sauvage avec sa réserve naturelle protégée et un lac aménagé. La Réserve Naturelle de l'Étang de Cousseau compte parmi les sites naturels de Lacanau. Créée en 1976, cette réserve associe des paysages de dunes anciennes, de zones humides et de boisements antérieurs aux plantations du XIX<sup>e</sup> siècle et héberge aussi de nombreuses espèces d'oiseaux. Elle s'étend sur 900 hectares cachés derrière le cordon dunaire et la forêt de Lacanau. Des visites sont proposées toute l'année afin de découvrir l'évolution de la faune et la flore de cet environnement. Nouveauté 2022 : un cinéma se tiendra en plein-air les 7 et 26 août.

## LE VERDON : DESTINATION IODÉE

« Ma terre vient de la mer » : c'est la devise de la commune du Verdon-sur-Mer. Cette dernière fait référence aux eaux de l'Estuaire et de l'océan qui se mêlent. La présence de 3 phares et de 4 ports témoigne de ce lien. Les visiteurs pourront découvrir le Port Bloc, d'où partent



© Médoc Atlantique

les bacs pour la traversée « Le Verdon-Royan ». Mais Le Verdon est aussi connu pour son port de commerce et d'escale de paquebots. Le vieux Port aux Huîtres est, quant à lui, situé au cœur du village. C'est un ancien port ostréicole pittoresque avec en été des guinguettes et cabanes d'artistes. Port Médoc, port de plaisance moderne et écologique d'où l'on peut partir en promenade en mer ou bien sur l'estuaire, est aussi un point de départ des visites du Phare de Cordouan. Côté Phares : le Phare de Grave est caractérisé par sa tour carrée blanche et ses chaînes d'angle noire. Il possède au sommet une table d'orientation qui permet d'observer les monuments et espaces naturels des alentours. Il dispose également d'un musée. Le Phare Saint-Nicolas, situé sur la dune de la Claire, permet la navigation à l'entrée de la Gironde.

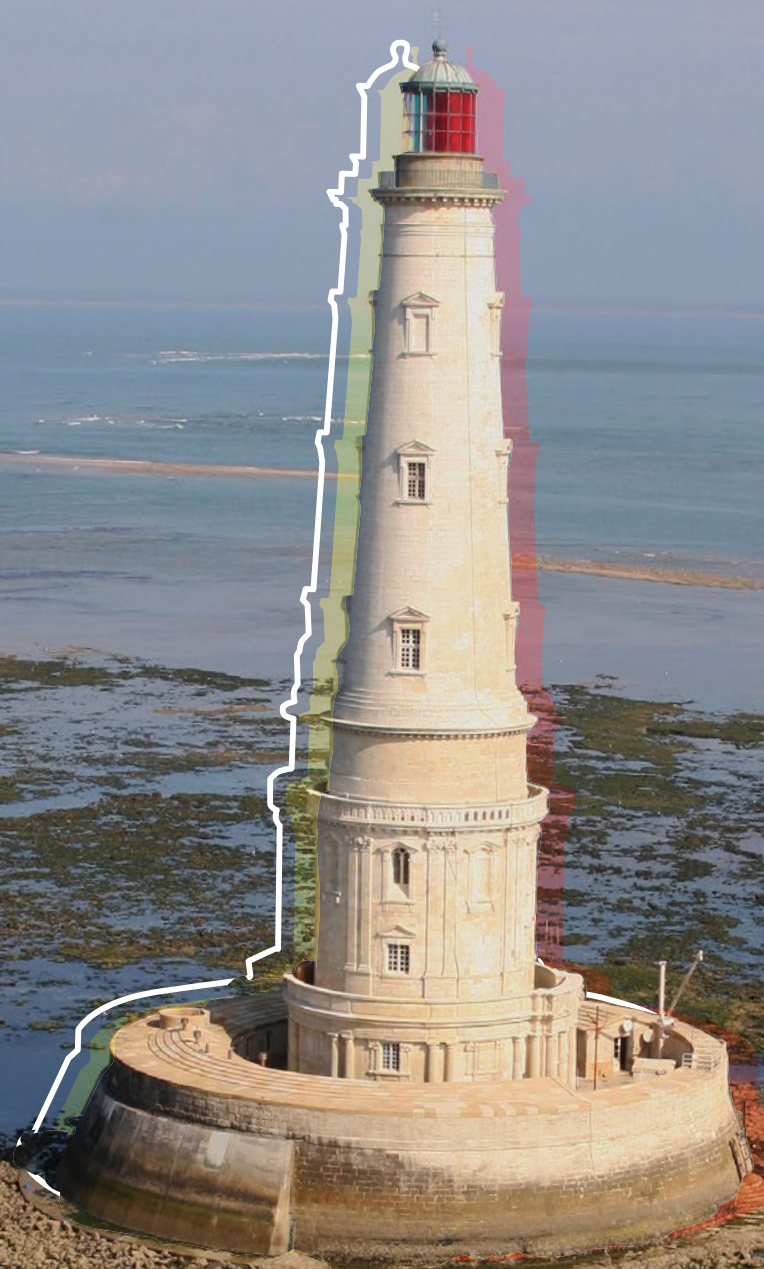
## FESTIVAL SUNSKA : LE RETOUR AUX SOURCES

Événement emblématique pour les amateurs de reggae, le SunSka Festival fait son grand retour pour sa 25<sup>e</sup> édition les 5, 6 et 7 août

prochains à Vertheuil. Écolo et solidaire, le SunSka s'installe cette année sur la ferme agricole du domaine départemental de Nodris. Les deux années de césure ont recentré les choses, et ont remis le local et le vivre-ensemble au cœur des préoccupations des organisateurs. Organisé pour la première fois en 1998, le festival s'est tout de suite implanté dans le Médoc pour son histoire et ses traditions. Depuis 25 ans, plusieurs grosses têtes d'affiche se sont produites : des Wailers, le groupe de Bob Marley, en passant par Jimmy Cliff, Lee Scratch Perry, ou encore Madness. Aussi, l'écologie et un ancrage territorial fort font partie intégrante du projet. L'Eco-SunSka est le pilier fondateur de la politique de responsabilité sociale du festival, avec : des gobelets consignés, le tri des déchets, l'hygiène écologique, la valorisation du transport ferroviaire ou encore une collaboration étroite et quasi-exclusive avec des prestataires locaux. En 2022, ce sont des artistes vedettes tels que Gaël Faye, Tryo, Tiken Jah Fakoly, ou encore Ska-P qui viendront faire vibrer le Médoc.

○○○





# PHARE DE CORDOUAN UN HÉRITAGE À TRANSMETTRE



Après une inscription au patrimoine de l'Unesco en 2021, le phare de Cordouan réouvre pour la saison 2022 avec une nouvelle exposition. Elle dévoile aux visiteurs les coulisses du chantier titanesque de rénovation qui s'est déroulé durant dix hivers ininterrompus.

Par Marie-Amélie HUSSON

**L**e phare de Cordouan est désormais inscrit au patrimoine de l'Unesco depuis le mois de juillet 2021. Ainsi, celui que l'on surnomme « le Versailles de la mer » (construit en 1611) est reconnu patrimoine universel et entre dans l'histoire de l'humanité. Entre le lancement de la candidature en 2016 et l'inscription officielle, plusieurs étapes ont eu lieu : l'élaboration du dossier, l'évaluation internationale du dossier, mais aussi des travaux de restauration hivernale qui ont démarré il y a 10 ans. Afin de valoriser la fin du travail des hommes et des femmes qui se sont investis dans ces travaux, une nouvelle exposition est proposée depuis le 2 avril dernier : « 10 ans de travaux à Cordouan ». Face aux dégradations causées par les conditions climatiques extrêmes, les acteurs institutionnels et locaux se sont mobilisés en lançant une campagne de restauration de grande ampleur.

### UN CHANTIER HORS NORMES

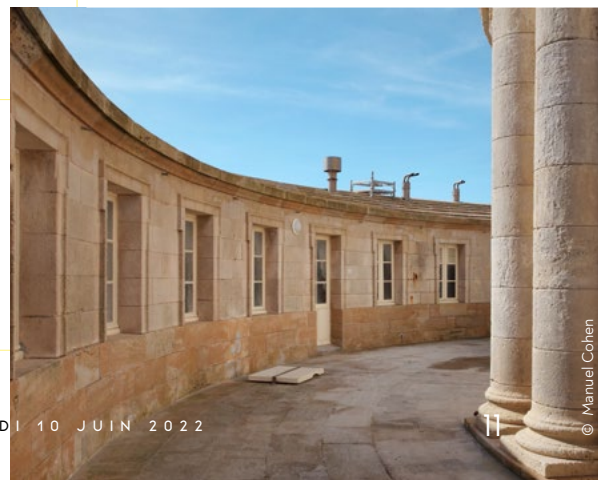
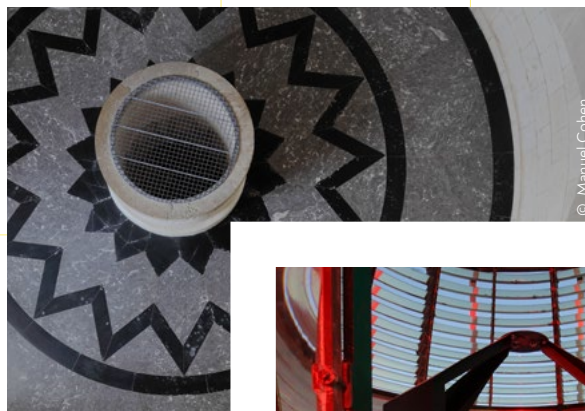
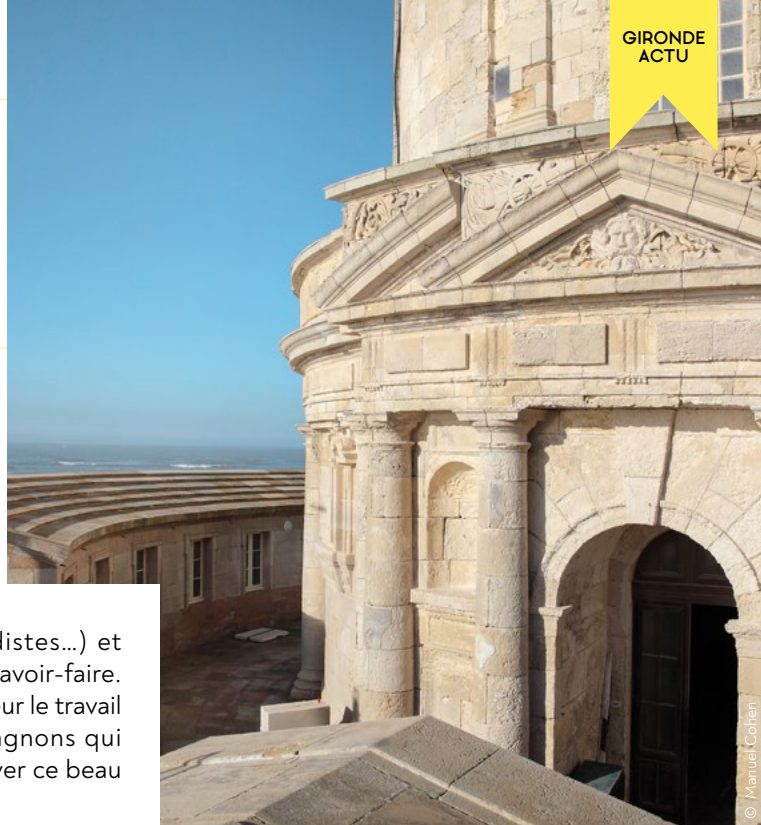
Plusieurs parties du phare ont ainsi été restaurées : à l'extérieur, c'est sur la partie basse de la tour que les travaux ont commencé. Ensuite, à l'intérieur, la restauration a été concentrée sur le vestibule, l'appartement du Roi, la Chapelle, et la salle des Girondins. Plus récemment, c'est la façade de la partie haute de la tour qui a été embellie. Les ouvriers se sont donc relayés au fil des hivers, tous corps de métier confondus (tailleurs de

pierres, maçons, cordistes...) et ont ainsi apporté leur savoir-faire. L'exposition met en valeur le travail des artisans et compagnons qui s'unissent pour conserver ce beau monument.

Monument incontournable du paysage estuarien, le phare est ouvert 7 mois dans l'année, d'avril à octobre. Ce lieu unique accueille en moyenne 25 000 visiteurs par an, et nécessite une ouverture au public maîtrisée et durable. L'accès à celui-ci reste donc restreint, non seulement à cause de la marée mais aussi pour préserver durablement ce patrimoine. Deux compagnies de transports assurent la desserte des passagers. La traversée en bateau fait partie du processus d'immersion afin de plonger les visiteurs dans cet univers maritime.

### 324 ESPÈCES PRÉSENTES

Par ailleurs, le phare s'inscrit dans un environnement naturel et abrite de nombreuses espèces végétales et animales. La préservation de la biodiversité reste donc une priorité. Des campagnes d'inventaire menées par le CPIE Marennes-Oléron depuis une quinzaine d'années ont permis de recenser pas moins de 324 espèces : 250 espèces animales (mollusques, crustacés, éponges...) et 74 espèces végétales (algues...).





# INTÉRIM IZIWORK SE

L'agence d'intérim digitale Iziwork, membre du FT120, a complété il y a 2 ans ses services digitaux avec un réseau de partenaires de proximité implantés dans les territoires. Dans la région bordelaise, ils sont trois à développer cette activité avec déjà 40 000 intérimaires inscrits.

Par Jennifer WUNSCH



**A**vec 1,3 million d'inscrits au niveau national et 2 000 clients, dont 300 grands comptes, Iziwork est l'un des leaders français de l'intérim digital. Bien décidée à se développer sur l'ensemble du territoire, la start-up créée à Paris en 2018 et entrée au FT120 en 2022, a fait le choix il y a 2 ans de compléter son positionnement digital par une présence de proximité. Pour cela, Iziwork a constitué un réseau de « Partners », « des indépendants qui ont leur structure juridique propre (entreprise, micro-entreprise...), avec un statut d'agent commercial, et qui participent au développement de la marque, de son portefeuille de clients et d'intérimaires », précise Karine Lenfant, Partner Iziwork à Bordeaux depuis 2 ans, qui emploie elle-même 2 personnes. Elle vient d'être rejointe en Gironde par deux nouveaux Partners : Abdoulaye Traoré, passé par Adecco, et Anne Royer, qui ont tous deux suivi le programme de formation interne iziDA des Partners Iziwork, d'une durée de 6 mois.

## OUTILS DIGITAUX

C'est l'une des particularités de cet intérim, chez qui chaque nouvel arrivant doit passer par un temps de formation aux process, au discours commercial, et surtout aux outils technologiques. « L'une des forces d'Iziwork repose sur les outils qu'ils ont développés », note en effet Karine Lenfant. Côté intérimaires, l'application répond aux usages de recherche d'emploi actuels et propose des fonctionnalités telles que la géolocalisation. L'outil permet aussi d'interagir 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

« **Les Partners sont des indépendants** qui ont leur structure juridique propre »



# DÉPLOIE

avec l'agence et notamment de signer des documents (comme les contrats de travail), saisir ses heures, demander un acompte, répondre à une annonce...

Côté client, un outil dédié permet également de tout faire en autonomie s'ils le souhaitent. Enfin, un troisième outil basé sur un algorithme permet d'accélérer la première phase de recrutement en faisant matcher les CV avec l'annonce publiée. « L'outil scanne, analyse et classe les CV par ordre de pertinence, et nous n'avons plus qu'à les qualifier », décrit Karine Lenfant, qui rappelle qu'Iziwork a un budget de R&D très important et innove en continu pour améliorer ses outils, en collaboration avec l'ensemble des Partners.

## RENTABILITÉ

Entre l'agence traditionnelle totalement autonome et l'agence digitale centralisée, qui met également à disposition des Partners des moyens humains pour se développer, Iziwork « permet d'atteindre le niveau de rentabilité beaucoup plus vite. Ce modèle économique, qui repose sur un partage de la marge à 50/50 entre le Partner et Iziwork, est naturellement attractif, pas du tout low cost, et offre une grande souplesse », assure la Partner bordelaise, qui gère également des clients en Dordogne et dans le Lot-et-Garonne. Les 3 Partners de la région bordelaise couvrent l'ensemble des secteurs d'activités, de l'industrie, à la logistique, en passant par les services, les BTP ou encore l'hôtellerie-restauration. « La particularité actuellement est que tous les secteurs recrutent, et cela dans toutes les régions ! », constate Karine Lenfant. Sur le territoire, Thalès, Safran, Conforama, Cdiscount, Alliance HealthCare, GT Logistics, Urby

## IZIWORK EN CHIFFRES

Date de création : **2018**

Nombre d'intérimaires inscrits :  
**1,3 million** (40 000 en Gironde)

Clients France : **2 000**  
(dont 300 grands comptes)

Réseau de Partners :  
**240 membres** (3 à Bordeaux)

Croissance annuelle : **300 %**

**Membre du FT120 depuis 2022**

Karine Lenfant (à droite), Partner Iziwork et ses collaboratrices Litale Lancelle et Sabrina Mano



ou encore Aboral Piscines, mais aussi Carrefour et Casino avec qui Iziwork a signé des accords-cadres, font partie des clients de l'intérim, qui compte déjà 40 000 inscrits en Gironde.

## LES ÉTUDIANTS, DES PROFILS « APPRÉCIÉS »

La période estivale marque « un boom » des inscriptions des moins de 25 ans dans les agences Iziwork, et en particulier des jeunes diplômés disponibles pour une première expérience et des étudiants, qui sont nombreux à passer par les outils numériques et l'intérim pour leur recherche d'emploi. « Les étudiants sont des profils appréciés des employeurs car ils sont très motivés. Notre rôle est de faire matcher les besoins des clients sur la période estivale, avec les remplacements d'été ou la période des soldes, avec la disponibilité des étudiants », indique Karine Lenfant, Partner Iziwork à Bordeaux.



# « BOLD BY VEUVE CLICQUOT » COACHING AU FÉMININ

30 entrepreneures girondines ont été sélectionnées pour participer au programme « Bold by Veuve Clicquot » qui leur ont permis de bénéficier d'un coaching personnalisé avec des mentors de renom.

Par Nathalie VALLEZ

Inspirante la veuve Clicquot, femme entrepreneure et précurseure avant l'heure ? C'est ce que raconte son histoire, et dont s'inspire la Maison de champagne pour son programme Bold, encourageant les femmes entrepreneures. Dans le cadre de « Bold by Veuve Clicquot », a eu lieu la 2<sup>e</sup> édition des « Rencontres audacieuses » à Bordeaux. « C'est un engagement sincère et authentique », assure Jean-Marc Gallot, PDG de Veuve Clicquot, et pour preuve, la Maison récompense les femmes depuis 1972. Un double anniversaire pour la marque à l'étiquette orange, qui fête ainsi les 50 ans de son prix féminin et les 250 ans de la Maison créée en Champagne en 1772 par Philippe Clicquot. Veuve à 27 ans, à une époque où les femmes n'ont ni compte en banque, ni permis de conduire, celle que l'on surnomme la « Grande Dame du Champagne » reprend l'entreprise de son mari, rachète des vignes parmi les grands crus, est à l'origine de plusieurs innovations dont la fameuse étiquette jaune orangé et les millésimes, et passe ainsi d'une production de 100 000 bouteilles à 750 000 à sa mort. En 1972, pour célébrer les 200 ans de la marque, la direction a l'idée de créer un prix récompensant les femmes audacieuses : le Business Woman Award, (devenu le Bold Woman Award) puis en 2014, le New Generation Award (devenu le Bold Future Award) récompensant les entrepreneures de demain. Ce sont en tout plus de 350 femmes, dans 27 pays, qui ont ainsi

été honorées. « Ce prix est marqué par son caractère international », relève Carole Bildé, directrice internationale communication et marketing du groupe.

## DES MENTORS DE BORDEAUX ET D'AILLEURS

Depuis 2019, la Maison Veuve Clicquot renforce son soutien aux femmes avec la mise en place du programme international « Bold by Veuve Clicquot » pensé pour plus d'inclusion, plus d'impact et plus de visibilité des femmes entrepreneures. « Nous ne





## 30 ENTREPRENEURES GIRONDINES SÉLECTIONNÉES

**Alga médiation** (médiation artistique) ; **Chaptr** (plateforme digitale) ;  
**Delfox** (Intelligence Artificielle) ; **Dépist&Vous** (plateforme de prévention) ; **Ejwé Lingerie** ;  
**Elzeard** (Application maraîchers) ; **ETSEME** (IA) ; **FIG** (label éco-responsable) ;  
**Finz** (accélération de projets durables) ; **Influence Food** (Application) ; **KeeNat** (gestion des déchets) ;  
**Klaos Parasols** ; **La Voyageuse** (Plateforme) ; **Labogie** (bougies rechargeables) ;  
**Les Nouvelles Fermes** (Aquaponie) ; **Libu** (éclairage urbain) ; **Linestie** (Application) ; **Mahalo Voyages**  
(Agence digitale) ; **NatalTribe** (yoga pré et post-natal) ; **On-Divorce.fr** (plateforme) ;  
**Persil et Romarin** (Repas préparés) ; **P'tit Bout de Lumière** (lumière virtuelle) ; **Pulse** (cabinet  
de conseil IA) ; **Sapar** (Seconde main) ; **Solette** (maillot de bain UV) ;  
**TCHEEN** (plateforme événementielle) ; **WeekAway** (plateforme) ; **We Go GreenR**  
(plateforme réservation) ; **ZenMon Drops** (plateforme)



Entrepreneures et mentors  
réunis à Bordeaux

### Cette édition était parrainée par **Elena Poincet**, fondatrice de l'entreprise bordelaise **Tehtris**

voulions pas nous limiter à un seul prix annuel, mais proposer d'autres formules plus flexibles », précise Carole Bildé. Le principe de ce format consiste en une rencontre de 10 heures « d'inspiration », soit un coaching pour 30 entrepreneures sélectionnées par des mentors : dirigeants aux trajectoires remarquables. Cette édition, parrainée par Élena Poincet, fondatrice de l'entreprise bordelaise Tehtris et mentor d'un jour, s'articulait autour de 3 thèmes : le financement, l'influence (le réseau) et la confiance en soi.

#### 10 HEURES « D'INSPIRATION » POUR 30 ENTREPRENEURES SÉLECTIONNÉES

L'ouverture de la rencontre a été introduite par Carole Bildé qui dirige le programme Bold, Elena Poincet et Diane Duvert, DG de l'entreprise Sovia et vice-

présidente de la CCI Bordeaux Gironde. Une première prise de contact qui a permis aux participantes de réfléchir aux manières de lever les freins de l'entrepreneuriat au féminin. Ce sont ensuite 4 speed-dating d'une heure qui ont permis aux 30 entrepreneures sélectionnées de bénéficier d'un coaching personnalisé avec les mentors sélectionnés parmi lesquels : Benjamin Prevot (Ben&Vic Agence spécialisée en publicité digitale) ou Marion Darrietort (The Arcane, cabinet de conseil en gouvernance) pour ce qui est du réseau et de l'influence, Fatoumata Ly (Ninty, gestion de projet) ou Damien Rousseau de la Compagnie Fiduciaire pour le financement, et enfin les journalistes Sophie Fontanel et Peggy Frey, ou encore Agnès Tardy, (fondatrice de Simone à Bordeaux) pour la confiance en soi. Sans oublier Amélia Matar, qui a reçu le Bold Future Award 2021.



# L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



## BORDEAUX LE RETOUR DU VILLAGE DES RECRUTEURS

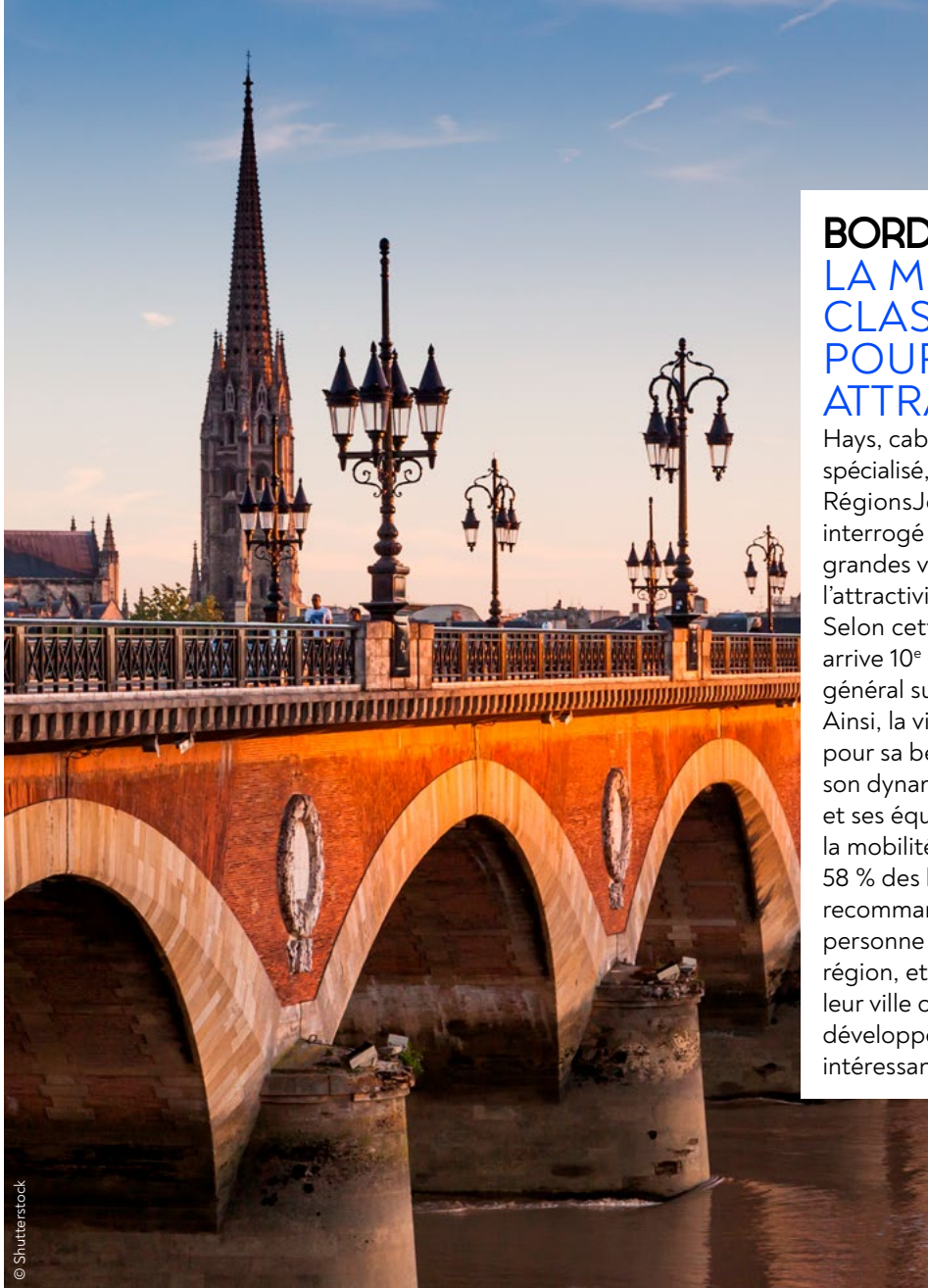
Le Village des Recruteurs fait étape dans le Sud-Ouest pour une 6<sup>e</sup> édition à Bordeaux, sur la place des Quinconces, le 16 juin. Organisé en collaboration avec la ville de Bordeaux et le soutien des acteurs de l'emploi et du développement économique, Le Village des Recruteurs a pour objectif de faire se rencontrer une soixantaine d'entreprises et de centres de formation et 1 500 candidats du bassin bordelais. De nombreux domaines seront largement représentés tels que le BTP, le commerce, la finance, les armées... Pour participer, le candidat se rend sur [www.levillagedesrecruteurs.fr](http://www.levillagedesrecruteurs.fr), y crée son profil et télécharge son CV. Il consulte les offres d'emploi et de formation sur le jobboard, puis vient le Jour J avec plusieurs CV afin de rencontrer et échanger avec les recruteurs et professionnels de l'emploi. En cette période où de nombreuses offres d'emploi ne trouvent pas preneurs, le Village des Recruteurs veut replacer l'humain au cœur du recrutement.

## BORDEAUX

### DOMANI LAURÉATE DU PRIX SILVER VALLEY

Le prix Silver Valley, récompense les innovations françaises les plus prometteuses au service de l'avancée en âge de la population, cet enjeu majeur des prochaines décennies. Après une première sélection, 3 projets ont été retenus, dont celui de la société Domani. Afin d'offrir aux seniors une solution au simple choix entre maintien à domicile et Ehpad, Domani met en place des habitats inclusifs où cohabitent de 8 à 10 personnes âgées dans des bâtiments intergénérationnels. Au sein de ces petites communautés opère une équipe de coordinatrices de maison qui régule la vie de l'habitat partagé, s'occupe des tâches du quotidien et de l'interaction avec la ville (médecine de ville, associations, famille...). Les appartements partagés peuvent être intégrés dans une résidence classique, renforçant ainsi les interactions sociales et le sentiment d'inclusion des personnes âgées. Avec ce prix, Domani remporte 20 000 \$, un accompagnement par Silver Valley et un abonnement de 34 mois au réseau Silver Valley.





© Shutterstock

## BORDEAUX LA MÉTROPOLE CLASSÉE 10<sup>E</sup> POUR SON ATTRACTIVITÉ

Hays, cabinet de recrutement spécialisé, et les plateformes RégionsJob et ParisJob, ont interrogé les actifs des plus grandes villes françaises quant à l'attractivité de leur lieu de vie. Selon cette enquête, Bordeaux arrive 10<sup>e</sup> au classement général sur 21 métropoles citées. Ainsi, la ville est classée 2<sup>e</sup> pour sa beauté, et 6<sup>e</sup> pour son dynamisme économique et ses équipements liés à la mobilité douce. Par ailleurs, 58 % des habitants de Bordeaux recommandent leur ville à une personne souhaitant changer de région, et 45 % estiment que leur ville offre des possibilités de développement de carrière intéressantes.

## BORDEAUX L'AGENCE SII SUD-OUEST RECRUTE

SII Sud-Ouest, agence locale du groupe SII, société de conseil en technologies, annonce le recrutement de 480 nouveaux collaborateurs. Ces derniers interviendront dans le secteur de la défense, des télécommunications, de la banque, de l'aérospatial, de l'énergie, du transport et du retail. L'agence prévoit de répartir le recrutement entre ses bureaux à Toulouse et Bordeaux. Tous ces postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap, et la plupart sont compatibles avec le télétravail. Ils s'adressent à des profils expérimentés, mais aussi débutants. L'agence recherche des candidats avec des formations d'ingénieurs ou universitaires (bac +5). Elle annonce qu'un quart des postes recherchés est réservé aux jeunes diplômés.



© Shutterstock



## PESSAC LA RÉGION SOUTIENT Z NAUTIC

La société Z Nautic, à Pessac, est spécialisée dans la conception, le développement, la construction et la distribution de bateaux pneumatiques souples et semi-rigides dans le monde entier, via ses marques déposées (Zodiac, Bombard). L'entreprise poursuit une stratégie de développement en 3 axes : la diversification de l'offre vers des produits plus accessibles au grand public, l'électrification des gammes pour anticiper la transition à venir sur le marché du moteur thermique et le développement d'une gamme de bateaux semi-rigides de grande taille pour répondre à une demande du marché américain en très forte croissance (pêche/promenade/loisirs). En 2022, l'entreprise souhaite développer 2 nouveaux lots : une gamme innovante de bateaux de pêche promenade à console centrale combinant les avantages des coques rigides et semi-rigides et d'une mini-embarcation, compacte, facilement transportable et électrique. Ce projet, qui devrait permettre la création de 15 emplois, est financé par la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 329 016 euros. Ce projet s'inscrit dans la feuille de route Néo Terra au titre des mobilités propres pour tous et dans le plan design.



© Z Nautic



Le Marina Bay Sands de Singapour où se tiendra Vinexpo Asia en 2023.

© Zairon

## VIN VINEXPO ASIA À SINGAPOUR

L'année prochaine, Vinexposium délocalise son événement-phare en Asie-Pacifique et a choisi Singapour pour organiser Vinexpo Asia. Après le Vinexpo Hong Kong qui s'est tenu pendant 20 ans jusqu'en 2018, c'est avec un nouveau nom à l'envergure élargie que Vinexpo Asia revient pour un rayonnement maximal dans la région. Il entend peser sur la scène internationale dès 2023 avec la présence de 1 000 à 1 200 exposants du monde entier. Vinexposium se réengage fortement en Asie-

Pacifique pour conserver sa position de plateforme d'affaires incontournable dans une région où les importations de vins et spiritueux sont en hausse. La dernière étude de l'Institut IWSR pour Vinexposium prévoit un taux de croissance global annuel de 1,5 % à horizon 2025 en Asie-Pacifique soit supérieur à celui de l'Europe estimé à 1,4 %. « L'attente de nos exposants de pouvoir retourner en Asie dans les meilleures conditions possibles est aujourd'hui très forte. Singapour s'impose comme une évidence pour servir toute la région Asie-Pacifique et attirer des acheteurs non seulement chinois mais aussi australiens, sud-coréens, thaïlandais, japonais, vietnamiens... », commente Rodolphe Lameyse, directeur général de Vinexposium.



Le domaine du Haut Carré à Talence



## TALENCE

### 9<sup>E</sup> FORUM TECH PHARMA

Depuis 2004, Polepharma - GIPSO organise le Forum Santé devenu Forum Tech Pharma, événement majeur qui réunit à chaque édition 200 participants, industriels pharmaceutiques, acteurs institutionnels et académiques en Nouvelle-Aquitaine. La 9<sup>e</sup> édition se tiendra le 14 juin, au domaine du Haut Carré, à Talence, de 9 h à 19 h. Une conférence s'interrogera « Comment la digitalisation impacte-t-elle les métiers de la Pharma ? ». 5 tables rondes aborderont les thèmes suivants : Digitalisation de la production et de la supply chain : de quoi parle-t-on ? Intégrité et sécurisation de la donnée : Comment réduire les risques ? Réalité virtuelle et augmentée, jumeaux numériques : quels usages ? Quelles innovations technologiques pour l'Usine du Futur ? RSE : quels engagements des entreprises pharmaceutiques ?

Inscriptions : <https://proxi-event.fr/minisite/forum-tech-pharma-polepharma-gipso/formula>

## ARCACHON

### BROCANTE EN LIGNE

Après avoir dirigé pendant 10 ans l'agence de communication Hello, Élodie Maudet se consacre à sa passion : la brocante. Elle lance ainsi brocandlove.com, un site de brocante en ligne, vintage chic, qui milite pour la seconde main. Installée sur le bassin d'Arcachon, elle écume les vide-greniers, recycleries et brocantes. C'est là qu'elle a aménagé un local, où elle chine, nettoie, photographie, référence et expédie ses trouvailles. On y trouve tant de la vaisselle, aux couleurs caramel, ambrée et ornée de fleurs seventies, que de luminaires en matière naturelle, bois, corde, petits meubles en rotin, tapissés de velours, ou encore des boucles d'oreilles anciennes en émail. Une seconde vie pour tous ces objets qui gardent la trace du passé.

[www.brocandlove.com](http://www.brocandlove.com)







## BORDEAUX KAMI ET APAZOA LAURÉATS DU START-UP WEEK-END

54 heures de travail, 9 mentors, 30 participants et 2 projets lauréats. La 11<sup>e</sup> édition du Start-up Week-end Bordeaux, organisée par les Impacteurs et qui a fait émerger des start-ups comme Dipongo ou We Go GreenR, récompense cette année 2 projets à impact. Kami, qui obtient le Premier Prix du jury, est une application de mise en relation entre des utilisateurs et des associations, permettant de réaliser des actions solidaires de manière spontanée, imaginée par la jeune étudiante Candice Fradet. Elle obtient un accompagnement de Scaleway, Madame de la Com', Bordeaux Métropole, Now coworking, La French Tech Bordeaux, Tractr et Le Pompon, partenaires de cet événement. Apazoa, qui a imaginé une néo-banque qui protège la biodiversité, est quant à lui prix Coup de cœur du jury.

## CESTAS ADOPT PARFUMS LÈVE 26,2 MILLIONS D'EUROS

Présent dans plus de 170 magasins et 2 000 points de vente répartis dans 40 pays, mais aussi en ligne où il propose plus de 150 créations originales d'eaux de parfum fabriquées en France, le groupe girondin Adopt Parfums boucle un tour de table de 26,2 millions d'euros pour accélérer sa croissance et poursuivre sa stratégie RSE. Rentable depuis 2016, Adopt Parfums a séduit NextStage AM (qui l'accompagne déjà depuis 6 ans) et obtenu 17 millions d'euros dans le cadre du programme labellisé France Relance « Pépites et Territoires » by AXA France & NextStage AM, mais aussi Trocadero Capital Partners et ses investisseurs historiques. « Frédéric Stoeckel et David Gaudicheau, les équipes d'Adopt Parfums, ont su capter la révolution en cours du marché du parfum pour faire de l'entreprise une pépite disruptive de ce marché. Nous sommes ravis de poursuivre notre accompagnement et d'investir sur le long terme dans Adopt Parfums pour soutenir les prochaines étapes de son développement industriel, digital et international », a commenté dans un communiqué Grégoire Sentilhes, président de NextStage AM.







## TÉLÉMEDECINE EXELUS REJOINT LA FILIALE SANTÉ D'ORANGE BUSINESS SERVICES

La société bordelaise Exelus, fondée par Louis Rouxel et Xavier Maurin, et qui édite la solution de télémedecine Nomadeec, rejoint Enovacom, la filiale santé d'Orange Business Services. « C'est avec enthousiasme que nous allons rejoindre Enovacom à l'heure où la télémedecine devient une composante essentielle du système de santé. Nous allons bénéficier de la solidité et de l'expertise du groupe Orange, et créer de nombreuses synergies afin de pouvoir accélérer les déploiements de notre plateforme Nomadeec en France comme à l'international », assure dans un communiqué Xavier Maurin, CEO et cofondateur d'Exelus. « Cette acquisition s'inscrit complètement dans notre volonté de proposer des solutions, au plus près des métiers de la santé, et la télémedecine est un domaine stratégique, aussi bien pour les établissements que pour les patients. Avec cette acquisition, Enovacom, au sein d'Orange Business Services, va ainsi pouvoir proposer une offre de télémedecine unique sur le marché », déclare quant à lui Laurent Frigara, CEO et cofondateur d'Enovacom.

## AVOCATS

### LE CABINET SQUAIR S'INSTALLE À BORDEAUX

Le cabinet d'avocats d'affaires franco-britannique Squair poursuit son développement avec l'ouverture d'un nouveau bureau à Bordeaux, qu'une dizaine d'avocats devrait rejoindre en 2022. Implanté au Royaume-Uni, puis en France, à Paris, Lyon et Nantes, Squair poursuit son expansion et vise à terme un bureau « dans toutes les grandes villes de France », affirme le cabinet dans un communiqué. « Bordeaux a toujours fait partie de notre plan de développement. Dans la mesure où nous y avons déjà un certain nombre de clients et compte tenu du dynamisme et de l'attractivité de la ville et de la région, nous n'avons aucune raison d'attendre pour nous lancer ! Notre rencontre avec Julia Peyre, avocate au Barreau de Bordeaux, a fini de nous convaincre », affirme Damien Gorse, cofondateur du cabinet Squair de Londres.





## ATTRACTIVITÉ INVEST IN BORDEAUX DRESSE SON BILAN 2021

Pour sa première assemblée générale en présentiel depuis 2020, l'agence Invest in Bordeaux a réuni plus de 100 personnes fin mai et présenté sa nouvelle identité visuelle. L'occasion pour son président Gérard Frut et son directeur général William Ballue de faire le point sur les défis relevés durant l'année 2021, marquée par une réorganisation et un repositionnement. « Nous avons revu notre modèle pour passer de celui d'agence d'attractivité à celui d'une agence de développement économique durable et responsable. Nous avons réorganisé l'agence, modifié ses statuts en conséquence et défini 2 axes stratégiques : la responsabilité territoriale des entreprises et l'équilibre territorial », a rappelé Gérard Frut, avec un projet sur quatre hors métropole. Invest in Bordeaux, qui emploie 12 personnes et a disposé d'un budget de 1,5 million d'euros en 2021, confirme une activité « très bien orientée » l'année passée, avec un « bilan des décisions d'investissements qui nous situe à un niveau comparable à celui de l'année 2017, soit l'un des 3 meilleurs exercices qu'a connu l'agence depuis sa création », a assuré William Ballue.



## BORDEAUX PARTICIPATION DES AVOCATS À LA JOURNÉE DES SENIORS

Le Barreau de Bordeaux, en partenariat avec AG2R La Mondiale, participera le 16 juin à une journée consacrée au thème « Bien vieillir, le droit à l'autonomie des seniors ».

Après l'introduction de la Bâtonnière Christine Maze, des professionnels présenteront des points tels que le logement, la protection, l'accompagnement ou la place des mandataires. L'après-midi sera consacrée à l'accueil des seniors avec des ateliers d'information et de prévention sur le numérique, les structures d'accueil ou encore l'organisation de sa succession. Des conseils seront offerts sur place par des avocats.

Inscription : [evenements@barreau-bordeaux.com](mailto:evenements@barreau-bordeaux.com)



## BÈGLES YALINK, L'AGENCE DES INDÉPENDANTS DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE

Créée en 2021 par trois ingénieurs, Yalink est une agence spécialisée de travailleurs indépendants, dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie, un mode de travail habituellement réservé aux secteurs de la tech ou de la communication. Accompagnée par Unitec, Yalink entend révolutionner la prestation de service dans l'ingénierie grâce à son algorithme de matching permettant de trouver le bon profil pour ses clients en moins de 48 heures, avec une commission unique de 15 %. Côté indépendants, elle offre de la formation, un accompagnement dans les démarches administratives, sur la prospection et la recherche de missions adaptées.





**GUILLAUME  
ODRIOSOLO**  
CEO et cofondateur de V8TE

© D.R.

## BORDEAUX V8TE, SOLUTION DE VOTE EN LIGNE CERTIFIÉE PAR LA CNIL

C'est une première pour une application de vote en ligne basée sur la blockchain. Forte de plus de 4 000 clients répartis dans plus de 70 pays, la solution bordelaise V8TE vient d'obtenir le plus haut niveau de certification et conformité Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés). « Avec ce nouveau produit, nous avons réussi à réunir la philosophie de décentralisation de la blockchain et du Web3, aux exigences réglementaires en France et en Europe, qui protègent chaque citoyen et votant », estime dans un communiqué Romain Menetrier, cofondateur de V8TE. Première « urne transparente » digitale conforme aux exigences de sécurité du vote électronique de la Cnil en France et du Conseil de l'Europe dans l'Union européenne, V8TE permet désormais l'organisation de scrutins à grande échelle, programmés simultanément dans plusieurs régions ou pays dans le monde. « Lorsque la loi le permettra, les citoyens pourront ainsi utiliser notre solution de blockchain, par exemple lors d'élections officielles, nationales ou européennes », se félicite Guillaume Odrioso, CEO et cofondateur de V8TE.

v o t e C O O R D E

Sélection immobilière



Bureaux

BORDEAUX  
Métropole

**TRIBEQUA  
BORDEAUX  
EURATLANTIQUE  
À LOUER**

- 4 850 m<sup>2</sup> divisibles
- Belle visibilité et prestations haut de gamme
- Certification BREEAM niveau Very Good



Disponibilité : immédiate



**LE STADIUM  
PESSAC  
CANÉJAN  
À LOUER**

- 5 678 m<sup>2</sup> divisibles dès 250 m<sup>2</sup>
- Modularité et flexibilité selon les besoins
- 113 places de parking extérieurs



Disponibilité : immédiate

**Tourny  
Meyer.**

Conseil en  
**IMMOBILIER  
d'AVENIR**

**05 56 51 28 28** | [bordeaux@tournymeyer.fr](mailto:bordeaux@tournymeyer.fr)



# 40 ANS



Par Philippe MAURANGE,  
Directeur de l'agence  
OZCO BORDEAUX

# DOMAINE TARIQUET D'UN SUCCÈS NON DÉMENTI !

(CLASSIC, CÔTES DE GASCOGNE 2021)

**Q**uelle histoire, quelle aventure devrait-on dire. Celle de la famille Grassa à Tariquet, au cœur du Gers à quelques pas d'Eauze, sur les terres de l'armagnac. En 1982, Yves Grassa décide de lancer le premier vin blanc du domaine, la cuvée Classic, conçu exclusivement à partir du cépage ugni blanc. Une façon de diversifier sa production entièrement vouée à celle des eaux-de-vie. Avec cette cuvée inédite, la famille Grassa fut un véritable précurseur de la production des vins blancs en Gascogne. Et en

1987, la cuvée Classic est élue « vin de l'année » par un jury à Londres ! Depuis, le succès ne s'est jamais démenti. En étant à l'écoute permanente des consommateurs, c'est un vin qui a su également s'adapter aux générations. S'il a été conçu en mono-cépage, plusieurs autres variétés se sont invitées dans l'assemblage au fil des millésimes. C'est aujourd'hui un fin dosage de colombar, de gros-manseng et de sauvignon qui complète la base d'ugni blanc choisi pour sa finesse, sa délicatesse, son élégance, sa légèreté et sa fraîcheur. Certifié HVE (Haute Valeur Environne-

mentale), le vignoble est conduit en culture raisonnée afin de protéger la vie des sols et obtenir une qualité optimale des raisins. Pour célébrer son quarantième anniversaire, une étiquette spéciale arbore les bouteilles du millésime 2021, un peu comme un collector ! À ne pas manquer cet été sur vos tables pour accompagner vos apéritifs et vos assiettes d'huîtres. D'autant plus que la cuvée Classic est déclarée vin officiel des huîtres du Japon... Comme quoi, Tariquet est vraiment notre perle rare du Sud-Ouest.



© D.R.



© D.R.



M<sup>E</sup> FLORENT  
OLMI

PROROGATION DE  
LA RÉDUCTION  
I. R. PINEL

La réduction d'impôt sur le revenu « Pinel », qui devait s'appliquer aux investissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2021 a été prolongée de trois ans jusqu'au 31 décembre 2024 par la loi de finances pour l'année 2021.

Par M<sup>e</sup> Florent OLMI, avocat à Bordeaux.

**P**our rappel, le dispositif de réduction d'impôt sur le revenu (I. R.) dit « Pinel » permet aux particuliers, qui acquièrent ou font construire des logements dans des zones géographiques tendues qui sont destinés à être loués nus pour un loyer plafonné à des personnes dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond, de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu (de 12 % à 21 %) répartie sur la durée de l'engagement de location (6 ou 9 ans prorogeable jusqu'à 12 ans). Ouvrent droit à cette réduction d'impôt sur le revenu :

- les acquisitions de logements neufs ou en l'état futur d'achèvement situés dans des bâtiments d'habitation collectifs ;
- les acquisitions de logements ne répondant pas aux caractéristiques de décence et de performances techniques en vue de leur réhabilitation ou de logement déjà réhabilités ;
- les acquisitions de locaux affectés à un usage autre que l'habitation et que le contribuable transforme en logement ou de logements issus de la transformation de locaux affectés à un usage autre que l'habitation ;
- les acquisitions de logements qui ont fait ou font l'objet de travaux concourant à la production ou à la livraison d'un immeuble neuf au sens de la TVA ;
- les logements que le contribuable fait construire dans des bâtiments d'habitation collectifs ;
- les locaux inachevés en vue de leur achèvement par le contribuable.

### LA PROROGATION DU DISPOSITIF PINEL JUSQU'EN 2024

La réduction d'impôt sur le revenu « Pinel », qui devait s'appliquer aux

investissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2021 a été prolongée de trois ans jusqu'au 31 décembre 2024 par la loi de finances pour l'année 2021. Cette prorogation a notamment pour objectif de mettre en place une transition vers un dispositif plus efficace.

À noter, que la loi de finances pour 2022 a également prorogé le dispositif de réduction d'impôt sur le revenu dit « Denormandie » jusqu'au 31 décembre 2023 ainsi que le dispositif de réduction d'impôt sur le revenu dit « Pinel Breton », jusqu'au 31 décembre 2024.

Cette transition amène d'une part à une réduction progressive du taux de réduction d'impôt sur le revenu et d'autre part à un recentrage du dispositif sur les bâtiments d'habitation collectifs pour les logements que le contribuable fait construire.

### LA DIMINUTION PROGRESSIVE DU TAUX DE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU

Le taux de la réduction d'impôt sur le revenu sera progressivement réduit pour les investissements réalisés en 2023 et en 2024 :

### LE DISPOSITIF PINEL +

Il est à noter que les taux (de 12 % à 21 %) de réduction d'impôt sur le revenu seront maintenus à leur niveau actuel dans les hypothèses suivantes :

- pour les opérations qui porteront sur des logements situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (décrets 2014-1750 et 2014-1751 du 30 décembre 2014) ;
- pour les logements qui respectent un niveau de qualité supérieure à la réglementation définie par le décret n° 2022-384 du 17 mars 2022. Il résulte de ce décret que pour bénéficier du maintien des taux de la réduction d'impôt, les logements qui ne sont pas situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (1<sup>re</sup> hypothèse de dérogation) devront respecter en sus des conditions de droit commun, certaines caractéristiques d'usage et de confort d'une part ainsi qu'un niveau plus élevé de performance énergétique et environnementale d'autre part.

Les caractéristiques d'usage et de confort définies par le décret du 17 mars 2022 susvisé sont relatives à une surface minimale habitable, une surface minimale des espaces exté-

Durée de la location	Investissements réalisés en 2021-2022	Investissements réalisés en 2023	Investissements réalisés en 2024
Engagement initial de location de six ans	12 %	10,5 %	9 %
- première période supplémentaire de trois ans ;	6 %	4,5 %	3 %
- seconde période supplémentaire de trois ans	3 %	2,5 %	2 %
Engagement initial de location de neuf ans	18 %	15 %	12 %
- période supplémentaire de trois ans	3 %	2,5 %	2 %
Engagement de location outre-mer			
- période de six ans ;	23 %	21,5 %	20 %
- période de neuf ans	29 %	26 %	23 %

○○○

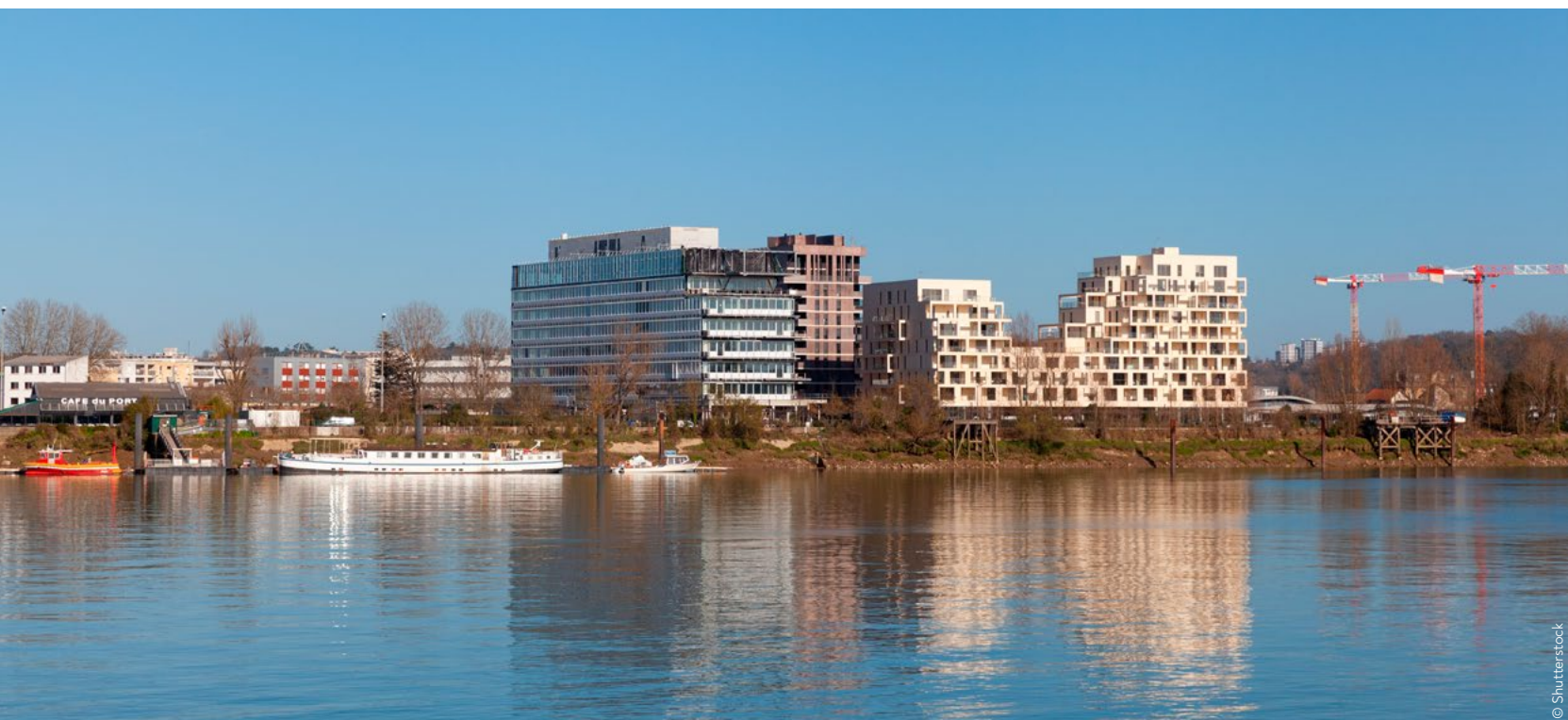


rieurs privatifs et l'existence d'ouvertures sur l'extérieur qui varient selon la typologie du logement.

Le niveau de performance énergétique et environnementale requis est défini selon le type d'investissement réalisé :

- pour les opérations d'acquisition réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier

Il sera donc possible de bénéficier du dispositif dit « PINEL » pour la **réhabilitation ou la transformation en logement d'un immeuble individuel**



2023, autre que des opérations de construction, le logement doit respecter une classe A ou B du DPE ;  
- pour les opérations de construction cela dépend de la date d'acquisition ou de la date du dépôt du permis de construire (soit la RE 2020, soit la RE 2020 ainsi qu'une classe A du DPE, soit label « E + C » et classe A du DPE).

### LE RECENTRAGE DU DISPOSITIF

La loi de finances pour 2020 avait déjà recentré le dispositif dit « Pinel » sur les bâtiments d'habitation collectifs pour les acquisitions de logements neufs ou en l'état futur d'achèvement réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 dans le but de lutter contre l'artificialisation

des sols. La loi de finances pour 2021 a étendu cette restriction au 1<sup>er</sup> B de l'article 199 novovicies I du CGI, ce qui correspond aux logements que le contribuable fait construire. Sont ainsi exclus de ce recentrage, les opérations avec travaux sur des immeubles préexistants.

Il sera donc possible de bénéficier du dispositif dit « Pinel » pour la réhabilitation ou la transformation en logement d'un immeuble individuel. À l'occasion d'une décision de rescrit publiée le 17 décembre 2020, l'administration fiscale a précisé la notion de bâtiment d'habitation collectif.

Il s'agit notamment de logements collectifs groupés dans un bâtiment ou un immeuble autre qu'individuel au sens de l'article

L 231-1 du Code de la construction et de l'habitation. Ledit article définit les maisons individuelles comme les immeubles à usage d'habitation ne comportant pas plus de deux logements destinés au même maître de l'ouvrage. La notion de bâtiment d'habitation collectif implique donc la réalisation d'un nombre minimal de logement supérieur à deux, groupés dans un seul et même bâtiment qui doit être caractérisé par une unité de structure (fondation, toiture, gros œuvre etc.).

Cette modification s'applique aux constructions pour lesquelles une demande de permis de construire a été déposée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

# ENTREPRISES ET COTISATIONS SOCIALES

## DU CÔTÉ DES TRIBUNAUX

François TAQUET, avocat,  
spécialiste en droit du travail et protection sociale

### REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONTRÔLES ET REDRESSEMENTS URSSAF

#### CONTRÔLE : ACCORD TACITE

L'accord tacite peut être constitué si le précédent contrôle a été effectué dans la même entreprise ou le même établissement par l'organisme de recouvrement. Une société ne peut invoquer le bénéfice de décisions concernant des entreprises ou des établissements distincts de celui faisant l'objet du redressement contesté. Le fait qu'une pratique n'ait donné lieu à aucun redressement de cotisations, lors de précédents contrôles effectués dans d'autres sociétés du même groupe, n'est pas opposable à l'Urssaf. (Caen, Chambre sociale section 3, 13 janvier 2022, RG nos 18/03800 à 18/03807, 18/03795 à 18/03799)

#### CONTRÔLE : TRAVAIL DISSIMULÉ

Lorsque le redressement procède du constat d'infraction de travail dissimulé par dissimulation d'emploi salarié, il a pour objet exclusif le redressement des cotisations afférentes à cet emploi, sans qu'il soit nécessaire d'établir l'intention frauduleuse de l'employeur. Le contrôle n'a en effet pas pour finalité de poursuivre une sanction, mais de recouvrer les cotisations dues. (Nîmes, Chambre sociale, 25 janvier 2022, RG n° 19/03327)

#### LETTRE D'OBSERVATIONS

En l'espèce, la lettre d'observations au cotisant ne précisait pas le mode de calcul des redressements d'assiette et de taux envisagés. La caisse s'était contentée d'y indiquer que « passé le délai de 30 jours pour formuler ses observations », elle adresserait « l'avis de mise en recouvrement de cotisations pour un montant de 80 193,25 euros, outre les pénalités et majorations de retard ». Par suite, le contrôle doit être annulé. (Versailles, Chambre 21, 20 janvier 2022, RG n° 20/02723)

Si les observations doivent être motivées en droit, la mention exhaustive de l'ensemble des textes appliqués n'est pas exigée. (Nancy, Chambre sociale section 1, 25 janvier 2022, RG n° 21/01468)

La lettre de confirmation d'observations pour l'avenir a été délivrée par l'Urssaf, et signée par un chef de service relevant de l'organisme de contrôle. Aucun texte ne prévoit qu'elle doit, en outre, être signée par les inspecteurs relevant de celui-ci. (Nancy, Chambre sociale, section 1, 25 janvier 2022, RG n° 21/01468)

#### MISE EN DEMEURE

Si la mise en demeure contenait bien un tableau récapitulatif des cotisations par période, ainsi que des majorations de retard dues pour les périodes concernées et précisait le délai et les modalités du recours devant la Commission de recours amiable (CRA), elle avait omis formellement de préciser que la société pouvait bénéficier d'un délai d'un mois pour régulariser sa situation. La mise en demeure est donc nulle, ce qui entraîne, par voie de conséquence, la nullité de la décision de la CRA et l'obligation pour l'Urssaf de rembourser les sommes payées par l'entreprise. (Paris, Pôle 6, chambre 12, 7 janvier 2022, RG n°18/07727)

#### RECOURS

Faute d'avoir été communiqués dans le cadre de la phase contradictoire, organisée par l'article R. 243-59 du Code de la sécurité sociale, les nombreux documents autres que ceux joints en réponse à la lettre d'observations par l'entreprise (les tableaux Excel 2014, 2015 et 2016 relatifs aux frais de nourriture où figurent le nom du salarié, le lieu du chantier et le nombre de jours d'intervention), produits par celle-ci devant le juge de première instance ne sont pas recevables, comme ne le sont pas non plus, pour la même raison, ceux communiqués en cause d'appel. Les textes du code de la sécurité sociale qui instaurent une phase contradictoire ne contreviennent pas non plus, comme le soutient la société « au droit fondamental de la preuve et au principe du contradictoire qui découlent de l'article 6 de la charte européenne de sauvegarde des droits de l'homme et du citoyen » (Versailles, chambre 5, 13 janvier 2022, RG n° 20/00663)





MARIE-LAURE  
HUBERT-NASSER

# ÉLOGE DE LA RENCONTRE

« Pourquoi certaines rencontres nous donnent-elles l'impression de renaître ? Comment se rendre disponibles à celles qui vont intensifier nos vies, nous révéler à nous-mêmes ? », comme le questionne Charles Pépin dans son dernier opus *La Rencontre, une philosophie*. Nous connaissons, si nous sommes chanceux, la rencontre amoureuse, mais nous ne pouvons ignorer la révolution que peuvent engendrer les rencontres professionnelles ! Elles changent un destin.

Par Marie-Laure  
**HUBERT-NASSER**  
Fondatrice et CEO  
de youWan - Bordeaux  
Coach et formatrice



**L**a vie d'entrepreneur est peuplée de rencontres et d'idées. Il y a la rencontre des mentors, qui nous guident avec sagesse, placent nos pas dans les leurs. Il y a aussi les rencontres qui bousculent, qui révolutionnent, qui font entrevoir une petite lumière qui fend la carapace. Et si notre entreprise prend de la puissance, c'est clairement grâce à de fascinantes rencontres. Il faudra savoir les reconnaître.

## LES INSPIRATEURS SOUFFLENT SUR LA BRAISE

Tout commence par une idée, une intuition, des certitudes. Mais il est essentiel de mettre à l'épreuve ce premier deck qui rassemble les grandes lignes de l'entreprise. Les pros parlent d'un business model, certes incontournable, mais au-delà des chiffres, des cibles et de la concurrence, il y a l'expérience de ceux qui ont réussi. La voix de la sagesse me direz-vous ? Certes, mais il nous arrive de l'oublier. Rappelons-nous de notre humanité et de la nécessité de se confronter aux autres. J'ai eu la chance de croiser deux serial startups. Les deux, super efficaces et engagés sur mon projet, m'ont accordé ce temps précieux qu'ils n'ont pas. J'ai alors affronté le grand tableau blanc sur lequel mon concept a connu plusieurs vies ! On discutait, challengeait, effaçait ce que l'on venait de bâtir une après-midi durant. Ils ont 30 ans, sont en pleine ascension,

l'amour, les bébés qui pointent leurs nez, les affaires, les levées de fonds... Des « Warriors ». Je les avais vus grandir dans ma carrière précédente, je les ai retrouvés en pleine maîtrise. Gentillesse, respect, encouragements, un cadeau qui tient lieu de phare.

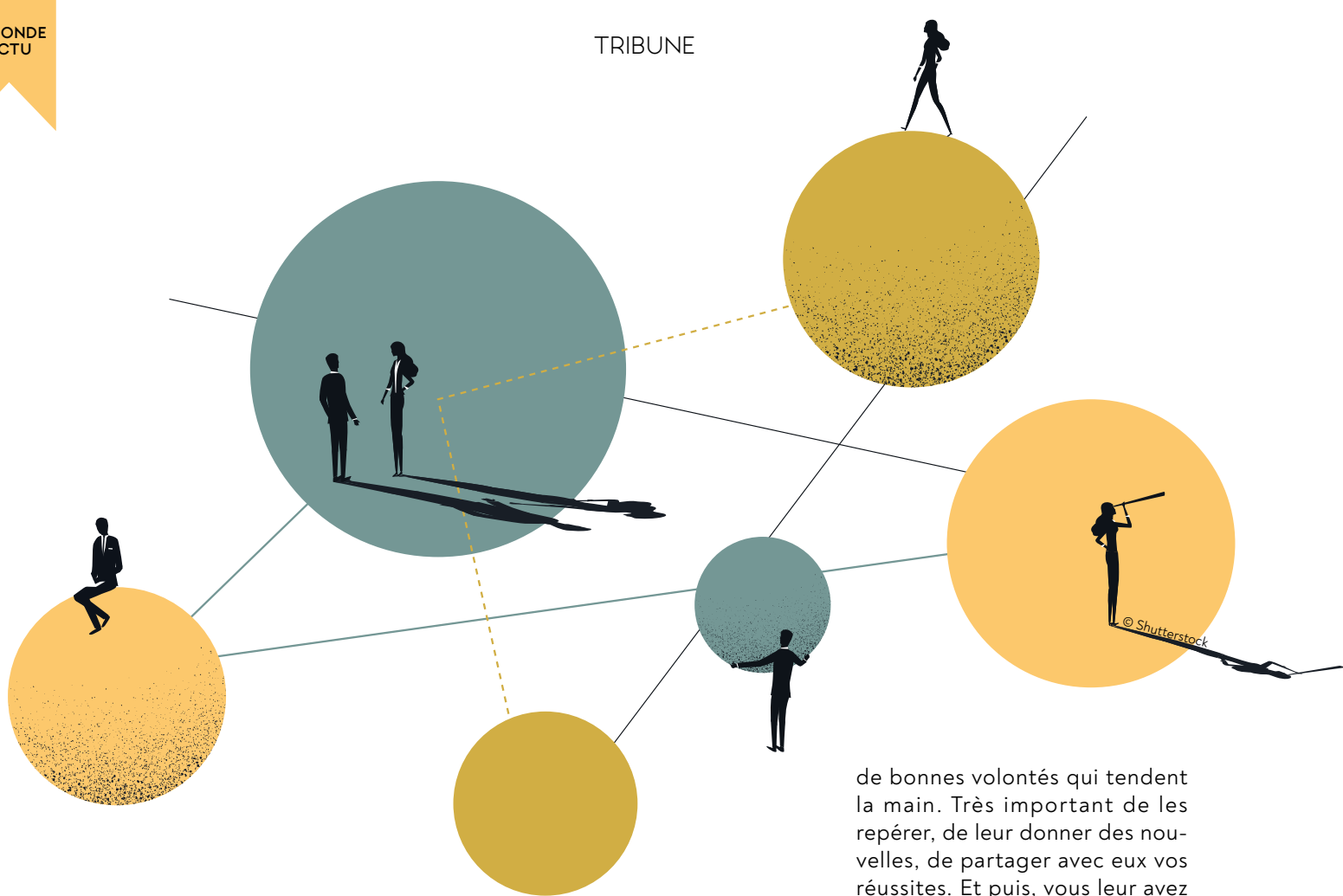
## ESSENTIEL D'OSER DEMANDER

Un autre conseil qui peut aider votre projet à décoller est de vous entourer de bonnes fées ! Ces per-

« Les engagés sont ceux qui croient vraiment en nous... Ils ne sont pas toujours ceux que vous attendiez »

sonnes qui ont de l'expérience, de la sagesse, qui elles-mêmes ont été conseillées et sentent que leur tour est arrivé de tendre la main. Je les appelle « les marraines » ou « les parrains ». Dans l'aventure de mon entreprise, elles sont 12 femmes. Je les admire. Important de se challenger avec des personnalités de haut vol. Trop facile





## « Il faut se dire qu'il y a **une place pour nous dans ce monde de l'entrepreneuriat** »

de demander aux amis qui nous trouveront formidable ! Elles m'ont reçu chez elles puisque la pandémie avait fermé les bureaux. Elles m'ont écoutée, conseillée, donné des idées et des contacts. Essentiel d'oser demander. Peu de personnes refusent d'écouter. Alors il faut foncer. Et certaines resteront attentives car elles auront assisté aux premiers pas. Échec ou réussite, l'entrepreneuriat est une aventure humaine.

### LES ENGAGÉS OUVRENT LA VOIE

Question fondamentale dans la création d'une entreprise, celle de s'associer. On prétend que ce sera comme un mariage. Impliquant, sincère, courageux, déstabilisant parfois. On prétend aussi : pas les amis ! Pour une raison simple, le

rational doit rester au cœur de la relation et l'émotionnel ne peut prendre toute la place. Il est incontournable de pouvoir dialoguer pour décider. De se faire confiance tout en maîtrisant. D'échanger régulièrement. Cela s'apprend. Nous avons fait le test de personnalité MBTI. Simple mais efficace, il nous a servi à comprendre nos différences, à dialoguer, à avancer. Aux associés se joignent « les passeurs ». Pour réussir, il faut réunir, donner envie, convaincre et atteindre de nouveaux publics. Il faut être plusieurs, se construire en apprenant des autres. Un peu comme une campagne politique ! Les amies, les copains, tout le monde s'y met, nous facilitant les contacts avec un DRH, un CEO, un média, parlant de nous. De vrais ambassadeurs... Une bande

de bonnes volontés qui tendent la main. Très important de les repérer, de leur donner des nouvelles, de partager avec eux vos réussites. Et puis, vous leur avez confié vos enjeux, vos objectifs, ils en sont les témoins. Vous êtes leur obligé. Vous allez leur montrer que les rêves les plus fous peuvent voir le jour.

Enfin, il y a « les engagés ». Ceux qui acceptent de nous accorder du temps, des moyens. Ils croient vraiment en vous et seront vos tuteurs. Vous serez parfois étonnés, ils ne sont pas ceux que vous attendiez. La vie est surprise. Décidons d'être positifs.

Nous ne pouvons réussir seuls. Et je suis bien certaine qu'Elon Musk et autres Niel, Pinault... ont eu des guides sur leur chemin. Il faut pour cela quelques recettes : se dire qu'il y a une place pour nous dans ce monde du numérique et de l'entrepreneuriat, choisir ses mentors, ses guides, oser demander, accepter de ne pas tout savoir, laisser du temps aux idées et aux rencontres, entretenir son réseau et ne pas hésiter à rêver de rencontrer les fameux rôles-modèles. Et pourquoi pas un déjeuner avec Sophie Bellon, Caroline Parot, Catherine Guillouard ou Virginie Morgon... Je suis prête !

# LES ECHOS EN RÉGION



## LOT-ET-GARONNE JOB 47 AU CHEVET DES RECRUTEURS

Alors que la saison estivale est sur le point de démarrer, de nombreux secteurs sont inquiets face aux

difficultés de recrutement qu'ils rencontrent. Dans le bâtiment, ce sont ainsi 1 000 offres d'emplois qui ne sont pas pourvues en Lot-et-Garonne. Concernant l'hôtellerie et la restauration, la situation n'est pas meilleure avec un déficit de 200 000 à 300 000 saisonniers au niveau national pour cet été. Dans ce contexte, la plateforme JOB 47, lancée par le département il y a quatre ans, rappelle son existence et communique sur son rôle de médiation entre d'éventuels embaucheurs et les personnes allocataires du RSA. Ce sont plus de 5 100 personnes qui sont inscrites sur ce portail pour 650 offres postées en ligne. En tout, le département compte 31 500 demandeurs d'emplois, dont 14 000 en catégorie A.

Inscriptions sur [job47.fr](http://job47.fr), renseignements au 05 53 69 44 00.

## LOT-ET-GARONNE VILLENEUVE-SUR-LOT « TERRITOIRE BIO ENGAGÉ »

Label renouvelé « Territoire Bio Engagé » pour La Ville de Villeneuve-sur-Lot ! L'occasion de mettre en exergue « le renouvellement du label, mais surtout l'obtention d'un épi de blé et d'une fourchette qui la font évoluer au sein de celui-ci ». L'épi de blé vient signifier que plus de 25 % de la Surface Agricole Utile (SAU) de la commune de Villeneuve-sur-Lot est en surface agricole bio alors que la moyenne régionale est d'environ 9 % de la SAU en surface bio en Nouvelle-Aquitaine. Quant à la fourchette, elle rappelle que la part du bio dans les cantines scolaires villeneuvoises et à la table du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est désormais de 32 %. Le responsable de la cuisine centrale, François Paolillo, vise même « les 40 % afin de conserver également le label Ecocert ». Ce label « Territoire Bio Engagé » est aussi un marqueur très important pour les agriculteurs bio en formation qui cherchent des régions répondant à leurs valeurs.



## LOT-ET-GARONNE AGEN : DES TROTTINETTES EN LIBRE-SERVICE

Les Agenais ont désormais accès à une nouvelle solution de mobilité douce avec 150 trottinettes électriques disponibles dans le cœur de la ville d'Agen. Depuis le 9 mars, une expérimentation est lancée avec l'entreprise Bird, leader du transport électrique partagé qui opère dans plus de 350 villes dans le monde et plus d'une vingtaine en France. Concrètement, 150 trottinettes électriques sont désormais disponibles dans 24 stations réparties dans le cœur de ville. Leur arrivée répond aux enjeux de la micro-mobilité pour rendre le cœur d'Agen accessible et abordable. La zone opérationnelle, où il est autorisé de circuler en trottinette électrique jusqu'à 20 km/h maximum, a été définie en plein cœur de ville. En dehors de cette zone, le système de géolocalisation équipant les véhicules détecte si l'utilisateur sort de cette zone et la trottinette ralentit alors automatiquement pour finir alors par s'arrêter. Celui-ci sera invité à retourner dans la zone de circulation autorisée pour reprendre sa course ou garer son véhicule. Tarifs : 1 € le déblocage et 20 centimes la minute (15 centimes pour étudiant et demandeurs d'emplois, déblocage gratuit), télécharger l'application Bird.





© D. R.

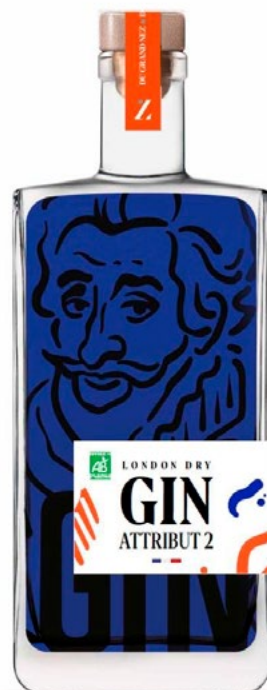
## LOT-ET-GARONNE ACCES INDUSTRIE : DE TRÈS SOLIDES PERFORMANCES

Depuis 25 ans, Acces Industrie se positionne comme l'un des tout premiers spécialistes français de la location dans le domaine de l'élévation de personnes et de la manutention de charges. Sur l'exercice 2021, le chiffre d'affaires du groupe a atteint 107,5 M €, en hausse de 21,1 % par rapport à 2020 ; l'EBITDA ressort à 45,7 M €, en progression de 28,7 %. Le résultat net du groupe de 11,3 M €, soit + 68,6 %. Ces résultats, les meilleurs de son histoire, illustrent la forte dynamique dans laquelle s'inscrit le groupe depuis 2015. Dans un marché favorablement orienté en 2021 mais marqué encore par la crise sanitaire et son lot d'incertitudes, Acces Industrie a investi plus de 29 M€ pour le renouvellement de son parc machines. En 2021, la reprise économique « post-Covid » a permis de soutenir un niveau d'activité particulièrement élevé notamment pour la Business Unit Bâtiment (+ 12,2 %) grâce à la reprise des chantiers d'envergure. Le groupe espère continuer à bénéficier en 2022 de la bonne dynamique de son principal marché, le bâtiment, tout en poursuivant son développement dans le secteur de la manutention, initié par les acquisitions des spécialistes Matelev, Novelis et Point6 depuis quelques années.

**Du  
GRAND  
NEZ**  
Distillerie

## LOT-ET-GARONNE « ATTRIBUT N°3 » : LE NOUVEAU GIN SIGNÉ DISTILLERIE DU GRAND NEZ

Un, deux, trois ... La Distillerie du Grand Nez à Nérac vient de créer « Attribut 3 », un nouveau gin, « une bombe d'orange » avec badiane et cardamome, qui remporte déjà un franc succès : 600 bouteilles vendues en trois semaines ! En trois ans, Anne-Hélène Vialaneix a su imposer sa marque sur un marché certes porteur car à la mode mais aussi grâce à un savoir-faire exceptionnel. Et la jeune créatrice poursuit ses recherches, cette fois en partenariat avec un grand ami des chefs étoilés, Attribut 4 sera naturellement créé avec des produits locaux et quelques fruits et épices. Un travail qui sera bientôt suivi et diffusé sur TV5 Monde, présente sur les lieux. Quand le gin néracais devient star, Henri IV retrouve la noblesse de son Grand Nez !



© D. R.



## DORDOGNE AIDE JUDICIAIRE ET PERSONNES VULNÉRABLES

Olympe Conseil vient d'éclorre de deux porteuses de projet issues de l'incubateur ATIS, membres de la communauté en Dordogne : Alima Chêne-Sanogo et Claire Puech Evandre ont officiellement créé leur association d'aide juridique aux mandataires judiciaires, aux aidants familiaux et de manière plus large, aux personnes chargées d'apporter un soutien, professionnels ou non. Leur idée est de promouvoir les droits des personnes vulnérables auprès des familles et majeurs protégés. Elles ont déjà contacté des partenaires et futurs bénéficiaires pour faire connaître ce projet ambitieux et cette démarche originale.

## LOT-ET-GARONNE LA « FÊTE DE L'ITINÉRANCE » 1<sup>RE</sup> ÉDITION

Après la bourse aux dépliants à Buzet sur Baïse, le Lot-et-Garonne lance sa saison avec un rendez-vous nouveau. En effet, le dimanche 26 juin à Prayssas aura lieu une journée dédiée à l'itinérance sous toutes ses formes. Trail, marche nordique, randonnée pédestre, cyclo, VTT, équestre, rando mobilité réduite, handi-vélo et animations musicales. Ce sera la toute première édition d'un événement baptisé « Fête de l'itinérance ». L'idée est de mettre en valeur les nombreux circuits de randonnée du département (plus de 400) et la nature conviviale et familiale de l'offre touristique du territoire.

Une communication récente qui veut marquer les esprits et donner une identité au Lot-et-Garonne pour sortir de l'image du territoire « coincé » entre Bordeaux et Toulouse. De plus, la manifestation sera également l'occasion de découvrir le principe de Terra Aventura. Terra Aventura est une chasse au trésor originale. Il s'agit d'une application gratuite proposant plus de 500 parcours de géocache en Nouvelle-Aquitaine et 40 en Lot-et-Garonne.



## DORDOGNE CUISINES VENIDOM LANCE SON NOUVEAU SITE INTERNET

Cuisines Venidom, réseau de cuisinistes en camion-showroom, dévoile son nouveau site Internet : 11 ans après sa création, il fait peau neuve pour assurer le lien entre ce concept toujours original et le domicile des clients, sans intermédiaire. On peut maintenant prendre rendez-vous en ligne, consulter des conseils d'experts et tendances du secteur. Maxime Gérard, le fondateur de cette franchise qui se développe au rythme d'une quinzaine d'unités par an, propose des aménagements de cuisine, salle de bain et dressing, la première étape étant de donner à imaginer et de guider le client pour l'ensemble des étapes du projet. La nouvelle version responsive, disponible sur smartphone, tablette et ordinateur, fait la part belle au contenu avec des photos et conseils pour concevoir son propre projet à partir de ceux déjà réalisés par les 22 franchisés du réseau. La plupart des échantillons, à retrouver ensuite dans le camion, sont visibles en ligne.





# FRANCK SERRA SÈME AUX TUILERIES

Après s'être distingué l'an passé au Carré des Jardiniers, le paysagiste périgourdin Franck Serra engage son entreprise dans une nouvelle aventure : « Jardins Jardin », aux Tuileries, à Paris.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT



CARRÉ  
DES JARDINIERS  
2021

Coup de  
cœur des  
étudiants

CARRÉ  
DES JARDINIERS

PAYSALIA

Le spécialiste des espaces verts et jardins

Made by

Ge'evite

100% MADE IN FRANCE

**L**e Maître jardinier et trois membres de son équipe vont donc au contact du public du 8 au 12 juin au cœur de Paris, mais tout le monde était sur le pont la semaine précédente pour aménager le jardin préparé pour l'occasion. Cette 17<sup>e</sup> édition de Jardins-Jardin est le tapis vert qui met en vedette les professionnels du paysage : ils s'y illustrent sur le terrain de l'innovation végétale et des pratiques naturelles.

### AMBASSADEUR DE LA PROFESSION

Ce nouvel épisode est pour Franck Serra la conséquence d'un rêve éveillé réalisé à Lyon, en décembre dernier et du statut d'ambassadeur de la profession qu'il a décroché au niveau national pour deux ans. Il multiplie, depuis, les occasions de la représenter : le lauréat est invité d'honneur d'événements et ne manque pas de promouvoir les savoir-faire des métiers du paysage, « loin de se limiter à la tonte et à la taille de haies ». Dans la continuité du Carré des Jardiniers et dans le même esprit, il va décliner à Paris ce qui a plu au jury précédent et déployer sa vision du jardin d'aujourd'hui. Pour l'équipe, c'est une nouvelle adaptation aux contraintes, une importante logistique, du stress positif.

La richesse et la variété d'associations de végétaux le disputeront au souci de réemploi de matières et de valorisation des circuits courts

La richesse et la variété d'associations de végétaux le disputeront au souci de réemploi de matières et de valorisation des circuits courts, avec des ressources locales de bois. Des compagnons du devoir viendront en renfort, symbolisant l'union de talents pour modeler des espaces d'évasion, de bien-être et de partage. « Une fois notre création réalisée, nous prendrons le temps d'expliquer les nouveaux contours de nos métiers. »

### MOTIVATION ET ATTRACTION

Ces métiers correspondent aux aspirations des nouvelles générations : « un passage dans nos entreprises permet de toucher à tout, de multiplier les découvertes, au contact de la nature ». La question du recrutement reste compliquée pour la profession, mais Serra Paysage a véhiculé lors de sa prestation au Carré des Jardiniers les valeurs humaines que son dirigeant s'attache aussi à cultiver. « Ces événements ne sont pas des rendez-vous liés à mes clients, il s'agit de faire rayonner nos valeurs et nos métiers. » Et le Périgord. Le Département lui réserve d'ailleurs un emplacement

dans les Jardins éphémères de l'Espace culturel François-Mitterrand, à Périgueux, où il restituera pour l'été la création qui lui a valu le titre de Maître jardinier ; mais pas question de se répéter, alors il l'enrichira d'une dimension pédagogique lors de l'installation avec les équipes du Pôle paysage et ajoutera la prise en compte de handicaps.

### LES SOLLICITATIONS S'ENCHAÎNENT

Si la période de conquête préalable au Carré des Jardiniers a bousculé l'organisation de l'entreprise, les sollicitations qui s'enchaînent depuis embellissent son quotidien, avec une curiosité du public et des retombées qui dépassent la Dordogne. « La pratique du jardin s'est démocratisée, il s'est fait une place dans les familles, c'est une vraie pièce de vie extérieure. » Le renom gagné est une solide assurance pour la clientèle. Mais pas question de se priver de nouveaux défis. « Nous adorons les sollicitations et les occasions de nous dépasser, de faire évoluer nos pratiques, d'expérimenter des idées que nous ne pouvons pas mettre en œuvre chez des clients. Avec une dimension de formation et de partage. Le prochain challenge public se prépare, discrètement, pour septembre. » Pour Franck Serra, la promotion des métiers du paysage est devenue une seconde nature.

## « JARDINS, JARDIN » AUX TUILERIES

La manifestation « Jardins, Jardin » est organisée avec l'établissement public du Louvre : cette fête de la nature en ville a pour thème Les Jardins extraordinaires, avec un ensemble de créations paysagères. La crise sanitaire a repoussé ce rendez-vous tout en créant une attente plus forte que jamais chez les citadins. Dans ce lieu d'exception que constitue le jardin des Tuileries, l'exploration invite à repenser un rapport au vivant avec une dizaine de scènes thématiques qui transformeront les 4 000 m<sup>2</sup> du Carré du Sanglier, côté place de la Concorde, en oasis végétale. Tous les aspects et les bienfaits de la nature en ville seront abordés : la biodiversité, les îlots de fraîcheur, les potagers, les jardins de soins et même une mini-forêt urbaine. Une journée est réservée aux professionnels pour débattre des enjeux de la cité verte et rencontrer les décideurs publics et privés, les quatre autres sont largement ouvertes au grand public avec des aménagements et déco, outils, mobilier de jardin, brocante, livres, artisanat d'art.

• Du 8 au 12 juin. [www.jardinsjardin.com](http://www.jardinsjardin.com)



# LITTORAL LE BYPASS UNE SOLUTION CONTRE L'ÉROSION

À Capbreton, le système de transfert hydraulique de sable destiné à renflouer les plages est au cœur de la stratégie locale de gestion du trait de côte qui entame une nouvelle phase.

Par Nelly BÉTAILLE

**S**ur les plages de Capbreton, le bypass a repris son bourdonnement de printemps, début avril, pour transférer environ 30 000 m<sup>3</sup> de sédiments marins de la plage Notre-Dame, au nord, vers les plages sud de la station balnéaire. En jeu : la lutte contre l'érosion du littoral qui recule en moyenne d'1,7 mètre par an dans les Landes. Dans la cité marine, la dérive sédimentaire littorale nord/sud est contrariée par la digue d'entrée du port. « Beaucoup de sable reste bloqué au nord du chenal. Au sud, les plages se retrouvent appauvries en apport naturel de sable, tout en restant soumises aux

tempêtes d'hiver qui « dégraissent » certaines parties de nos côtes. À cela s'ajoute la présence du Gouf, le canyon sous-marin de 3 500 mètres de profondeur qui prend naissance à 300 mètres de la côte et qui capte une bonne partie du sable qui dérive en mer », explique Patrick Laclédère, maire de Capbreton.

L'objectif de la stratégie : « Limiter le recul du littoral, protéger le cordon dunaire et maintenir un niveau de plage assez haut pour protéger les secteurs urbanisés.



Mais aussi préserver l'activité commerciale et l'attractivité touristique et économique de la station. »

### UN DISPOSITIF SOUMIS AUX EFFETS DU TEMPS

Le principe du bypass est simple : le sable aspiré est mis en émulsion puis injecté sous pression dans une conduite enterrée sur 800 mètres qui dispose de bouches de refoulement permettant de déverser le mélange sur les plages du front de mer jusqu'à la plage du Santocha.

Mais, ce système, unique en Europe, mis en service en 2008, commence à souffrir des effets du temps. Malgré les opérations de maintenance et de réparations successives, certains éléments présentent en effet une forte corrosion. La conduite de refoulement passant sous le chenal s'est rompue en fin de campagne 2020 et a nécessité d'être rapidement remplacée. Un investissement de 500 000 euros qui vient s'ajouter aux travaux de mise à niveau depuis 2018 (1,3 million d'euros) et aux 300 000 euros de fonctionnement annuel.

### NOUVELLE ÉTAPE DE LA STRATÉGIE LITTORALE

Un budget d'envergure pour ce volet de la stratégie locale de gestion du littoral, financée à hauteur de 80 % par l'Europe, l'État, la Région et le Département (voir encadré), et qui entame une deuxième phase jusqu'en 2028. Cette nouvelle étape, qui doit être arrêtée et validée fin 2022, devrait notamment intégrer la poursuite des études de relocalisation de la station d'épuration de La Pointe ; le renouvellement de certains équipements ;

l'entretien du cordon dunaire et la remise à niveau des perrés, des épis rocheux et des quais du chenal...

Il n'en reste pas moins qu'en dépit de ces travaux de Sisyphe, l'élévation du niveau marin se poursuit sous les effets du réchauffement climatique, menaçant plus de 6 000 logements sur le littoral néo-aquitain d'ici 2050, si aucune action de gestion n'était entreprise à cette échéance. Un nombre ramené à environ 600 si des opérations d'apport de sable et des travaux de maintien des ouvrages de protection sont menés, selon les estimations du Groupement d'intérêt public (GIP) Littoral de Nouvelle-Aquitaine qui accompagne les collectivités dans l'élaboration de leurs projets. Et le phénomène devrait encore s'aggraver au-delà de 2050.

« À moyen ou long terme, il faudra envisager leur relocalisation », prévient Patrick Laclédère qui alerte sur le fait que l'État « devra donner aux collectivités des outils juridiques et financiers opérationnels pour assurer le repli des biens menacés dans le temps ».

## COMBIEN ÇA COÛTE ?

### STRATÉGIE LITTORALE SUR CAPBRETON PHASE 2017-2022

**5,6 millions d'euros** financés par l'Europe (51,2 %), la communauté de communes Marenne-Adour-Côte Sud et la commune de Capbreton (20 %), la Région Nouvelle-Aquitaine (14,2 %), le Département des Landes (8,3 %) et l'État (6,4 %).





LOT-ET-GARONNE

# UN CENTRE DE SOINS MOBILE UNIQUE AU MONDE

Créée en 2022 à Agen, l'entreprise Recovery Box 360 propose un concept de centre de soins et de récupération globale, modulable et mobile. Au cœur de ce projet unique au monde, l'ancien rugbyman professionnel Marc Barthomeuf. La société inaugurerait officiellement sa première remorque le 16 juin prochain au Gravier à Agen, en présence de nombreuses personnalités du monde sportif de la région.

Par Mathieu DAL'ZOVO





CENTRE DE RÉCUPÉRATION  
MOBILECRYOTHÉRAPIE  
BALNÉOTHÉRAPIE  
MASSAGE  
NEURO-RELAXATION

RB 360

LÉO BASTIEN  
MARC BARTHOMEUF  
HERVÉ INGLEBERT

Initiateurs de RB 360

**C**omme beaucoup de belles histoires, celle de RB 360 est née d'une rencontre entre le rugbyman professionnel du SUA, Marc Barthomeuf, et le spécialiste en récupération athlétique, Hervé Inglebert. C'est lors d'une des interventions d'Hervé auprès du club agenais, que naît l'idée de proposer un service de récupération par cryothérapie plus accessible. « Hervé faisait le tour des clubs pros pour présenter des services en pressothérapie et moi je songeais déjà à arrêter ma carrière de rugbyman en raison de blessures aux cervicales pour me lancer dans l'immobilier. Ensemble, nous avons dressé le constat d'un manque important de la partie récupération dans de nombreux sports. On met des moyens sur la performance, la musculation, la diététique, les GPS et autres mais rarement sur la récupération ! » explique Marc Barthomeuf.

**MANQUE IMPORTANT  
DE LA PARTIE  
RÉCUPÉRATION**

Le passé professionnel en tant que commercial pour des marques de camion d'Hervé Inglebert entraîne alors naturellement les deux hommes sur la piste d'une semi-remorque équipée de tous les services nécessaires pour la récupération et mis à la disposition des clubs. D'une capacité d'accueil de dix personnes, l'unité RB 360 comprend une cryothérapie corps entier électrique, une capsule de neuro-relaxation, de la pressothérapie, photobiomodulation, balnéothérapie médicale et 3 sièges d'infrathérapie. Modulaire et transportable, elle intéresse déjà de nombreuses structures sportives ainsi que des professionnels de santé : « Notre première remorque qui fait office de showroom, lancée en 2022, connaît déjà un beau succès et répond à une attente forte. Facile à utiliser, il n'y





« Notre force, c'est de **pouvoir être totalement flexible** sur les demandes **avec nos cabines modulables** »

a qu'un câble à brancher et nous dépêchons sur place un opérateur technique (Léo Bastien, associé de RB 360) tout le temps de la location ; l'unité intéresse en effet les sports itinérants grâce à sa mobilité et les clubs sportifs qui n'ont pas les moyens d'avoir des centres de récupération dans leurs stades. Nous sommes aussi sollicités par des maisons médicalisées et des cabinets de kiné qui sont impliqués dans le sport santé, » ajoute l'ancien talonneur professionnel.

### PREMIERS ESSAIS CONCLUANTS À NOGARO

Née en 2022, l'entreprise RB 360 a déjà pu proposer ses services aux pilotes du circuit de Nogaro (Gers) ou au club de rugby de Mont-de-Marsan pour préparer sa demi-finale de Pro D2 : « Pour beaucoup de joueurs montois, c'était la première fois qu'ils faisaient de la cryothérapie ! » Après une semaine de test, le club a loué notre semi-remorque pour une semaine afin de bien préparer sa demi-finale. Durant cette semaine, ils peuvent s'ils le souhaitent partir en stage et



faire suivre la remorque. « Notre baptême du feu était à l'occasion des courses de Pâques à Nogaro où nous avons réalisé 400 prises en charge de pilotes durant le week-end. Beaucoup d'organismes d'événements et de compétitions nous sollicitent aussi, » confie Léo Bastien, associé du projet et ancien rugbyman professionnel lui aussi sensibilisé aux blessures et donc à la récupération.

### DES SERVICES DÉDIÉS AU MONDE MÉDICAL

Alors qu'un bel avenir se profile auprès du monde sportif, RB 360 est également bien positionné en

tant que distributeur auprès du secteur médical : « Tous nos produits sont médicaux ! Je suis distributeur pour les plateformes médicales, ce qui permet d'avoir des tarifs très intéressants sur du matériel médical pour les professionnels qui font par exemple des extensions de cabinets et qui souhaiteraient y mettre de la cryothérapie. La société s'appelle Recovery Box car à la base nous voulions monter des containers additionnés mobiles de 60 à 80m<sup>2</sup> avec tout le matériel nécessaire, facilement modulable et constructible mais on s'est d'abord positionné sur la remorque afin de se faire connaître dans le

« D'une **capacité d'accueil de dix personnes**, l'unité RB 360 comprend **une cryothérapie corps entier électrique, une capsule de neuro-relaxation, de la pressothérapie, photobiomodulation, balnéothérapie médicale** et **3 sièges d'infrathérapie** »



## SERVICES DE NEURO-RELAXATION

« En échangeant avec d'autres sportifs professionnels, nous nous sommes vraiment rendu compte de la marge de progression qui existe en France sur le traitement des blessures et la prise en charge de la récupération. Certains clubs ont toutefois de l'avance car ils ont bien compris qu'un joueur souffrant d'un petit bobo comme une tendinite ne sera pas à 100 % et cela peut avoir une influence sur son mental et au final sur le résultat. C'est aussi pour cela que nous proposons des services de neuro-relaxation. L'aspect mental n'est pas encore pris assez en compte dans la vie d'un sportif de haut-niveau », ajoute Léo Bastien, ancien deuxième ligne d'Agen et Biarritz.

monde du sport », précise Léo Bastien. La société étudie même l'idée d'installer ses modules directement sur des camions-porteurs, pour le Paris-Dakar par exemple, mais les délais sont plus longs que pour une remorque. « Et puis avec les remorques que nous reconditionnons, c'est un peu plus vertueux écologiquement. Notre force, c'est de pouvoir être totalement flexible sur les demandes avec nos cabines modulables. Un club d'athlétisme vient par exemple de nous demander un devis sur une unité avec seulement quatre modules de relaxation et une salle vidéo. Dans nos caisses de 40 m<sup>2</sup>, on y met ce qu'on veut ! », poursuit le dirigeant. Des mutuelles les contactent aussi pour développer des offres de sport-santé avec des remorques pour des journées team-building autour du bien-être des salariés. Un employé souffrant de tendinites en raison de gestes répétitifs peut très bien utiliser la cryothérapie pour récupérer beaucoup plus vite. « Nous avons eu le cas avec

« Nous nous sommes vraiment rendu compte de la **marge de progression** qui existe en France **sur le traitement des blessures et la prise en charge de la récupération** »

un joueur de rugby professionnel dont la saison devait être terminée, selon les kinés du club, suite à une grave blessure à la cheville. Grâce à des séances de cryothérapie, il a pu revenir plus vite et jouer les derniers matches ! », précise l'ancien talonneur qui s'est lancé dans cette aventure entrepreneuriale avec son ancien co-équipier et deuxième ligne Léo Bastien. Anciens rugbymen professionnels, les deux hommes désormais installés sur Agen après y être venus pour porter le maillot du SUA ont malheureusement été confrontés de près aux blessures.

En contact avancé avec la moto GP, les 24h du Mans, des clubs pros de rugby, l'organisation des JO de Paris 2024 et même des mutuelles, la société agenaïse RB 360 est à ce jour la seule au monde à proposer ce type de prestations. Elle inaugurera officiellement sa première remorque le 16 juin prochain au Gravier à Agen, en présence de nombreuses personnalités du monde sportif de la région.



# LOGEMENTS ANCIENS TRANSACTIONS EN

Selon la note de conjoncture immobilière des Notaires de France d'avril, le volume de transactions de logements anciens en France a entamé une lente décrue depuis le début de l'année 2022.

Par Miren LARTIGUE



**A**morcée en 2020, la tendance s'est confirmée l'an passé : les maisons ont le vent en poupe. En 2021, la hausse des prix des logements anciens en France métropolitaine s'est établie à 7,2 % en moyenne, avec, comme en 2020, une augmentation plus marquée pour les maisons que pour les appartements. La hausse des prix a été particulièrement vive en régions (+ 9,4 % pour les maisons et + 8 % pour les appartements, sur un an au dernier trimestre), alors qu'elle a enregistré un net ralentissement en Île-de-France pour les appartements (+ 0,6 % sur un an, contre + 7 % pour le prix des maisons). À Paris, le prix des appartements a même enregistré une baisse de 1,6 % sur l'année.

## FLAMBÉE DES PRIX SUR LE MARCHÉ IMMOBILIER DU LITTORAL

La grande majorité des stations balnéaires ont enregistré, en 2021, des hausses de prix des logements anciens « d'une amplitude jamais enregistrée sur les cinq dernières années », relève aussi la note de conjoncture. Le marché immobilier du littoral demeure toutefois très

hétérogène et les évolutions de prix, globalement très orientées à la hausse ces dernières années, sont très variables selon les territoires. Par exemple, pour les appartements anciens, le prix médian au m<sup>2</sup> varie « de 1 300 € à Boulogne-sur-Mer à un peu plus de 4 000 € à Cabourg et jusqu'à presque 8 000 € au Touquet-Paris-Plage ». Pour les maisons anciennes, le prix médian de vente est « d'environ 150 000 € à Plounéour-Brignogan-Plages (Bretagne), 350 000 € à Pornic (Pays de la Loire) et près de 600 000 € à Antibes ».

L'an dernier, dans les stations balnéaires, la hausse moyenne des prix de vente dans l'ancien a été de 8 % pour les appartements (contre 3 % ou 4 % depuis 2016) et de 16 % pour les maisons (contre 4 % à 7 % depuis 2016). Moins que le logement collectif, c'est surtout l'individuel qui a enregistré « des augmentations exception-

# BAISSE

nelles du prix des maisons anciennes ». De nombreuses stations balnéaires affichent ainsi des hausses de prix sur ce segment de marché supérieures à 15 %. « C'est le cas à Biscarosse, Saint-Pierre-d'Oléron, La Baule-Escoublac, Saint-Malo et La Rochelle, où les hausses sont d'au moins 20 % ». Et alors que « les prix des appartements anciens gagnent un peu plus de 5 % à Canet-en-Roussillon, Antibes et Saint-Raphaël » ceux des maisons anciennes « y progressent d'un peu plus de 10 % ».

## COVID, INFLATION, TAUX D'INTÉRÊT... BEAUCOUP D'INCERTITUDES POUR 2022

Si les Français ont concrétisé, voire anticipé leurs projets immobiliers en 2021, la progression du nombre de transactions de logements anciens en France (hors Mayotte) tend à diminuer depuis le début de l'année 2022. La « preuve d'un marché qui reviendrait, sagement mais sûrement, vers une activité plus classique », peut-on lire dans la note de conjoncture des Notaires de France.

## PRIX MOYEN DE VENTE AU M<sup>2</sup> EN EUROS AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2022, (APPARTEMENTS ET MAISONS)

France entière	2 987
Île-de-France	6 012
(ÎDF hors Paris : 4 493 / Paris : 10 791)	
Auvergne-Rhône-Alpes	2 781
Bourgogne-Franche-Comté	1 528
Bretagne	2 408
Centre-Val-de-Loire	1 762
Corse	3 304
Grand Est	1 822
Hauts-de-France	1 905
Normandie	2 072
Nouvelle-Aquitaine	2 356
Occitanie	2 307
Pays de la Loire	2 473
Provence- Alpes Côte d'Azur	3 746

Source : FNAIM, Baromètre mensuel  
de l'immobilier, avril 2022

De nombreuses stations balnéaires  
affichent ainsi des hausses de prix sur ce segment  
de marché supérieures à 15 %.

En 2022, le marché pourrait évoluer au regard de certains indicateurs économiques qui font planer des incertitudes sur les mois à venir. Outre la sortie de la crise sanitaire, qui comporte sa part d'aléa, le retour de l'inflation (4,8 % sur un an, en avril, selon l'estimation provisoire de l'Insee) pourrait faire fléchir la demande de la part de potentiels acquéreurs, « surtout si les salaires n'augmentent pas corrélativement », pointe la note de conjoncture. En parallèle, l'augmentation des taux d'intérêt est susceptible de venir entraver l'accès de certaines personnes au marché immobilier. Les notaires constatent d'ores et déjà « une augmentation du nombre de refus de prêt », « les banques semblent plus exigeantes », aussi bien en raison des préconisations du Haut Conseil de stabilité financière que des incertitudes qui planent sur les perspectives économiques.

## PÉNURIE DE BIENS À VENDRE

Autre singularité de la situation actuelle : la hausse des taux, « demeure paradoxalement très mesurée, face à l'inflation, de sorte que le prêt, comparativement, constitue un placement ». Reste que l'appétit des Français pour la pierre ne se dément pas, comme en témoigne la pénurie de biens à vendre, à laquelle vient se greffer « une raréfaction sectorisée » des terrains à bâtir, susceptible d'obliger les primo-accédants à se tourner vers le logement ancien, bien qu'il soit moins abordable. Sur la base des avant-contrats conclus ces dernières semaines, les notaires prévoient une poursuite de la hausse annuelle des prix des logements anciens en 2022, avec une augmentation plus forte pour les maisons que pour les appartements. Selon les données de la Banque de France, la production de crédits à l'habitat s'est maintenue à un niveau élevé en janvier et février 2022, accompagnée d'une légère remontée des taux des nouveaux crédits à 1,14 % en moyenne, en février.



# LE COÛT DES CONFLITS AU TRAVAIL

L'institut OpinionWay a développé le premier Observatoire du coût des conflits au travail pour chiffrer l'un des maux les plus insidieux au sein de l'entreprise.

Par Charlotte DE SAINTIGNON

**L**es petites tensions et les fortes confrontations qui se déroulent chaque jour en entreprise coûtent l'équivalent d'un mois de travail, par an, aux entreprises, soit plus de 152 milliards d'euros de coût salarial à l'échelle française. C'est ce que révèle le premier Observatoire du coût des conflits au travail d'OpinionWay\*, institut de sondages, réalisé avec l'entreprise de conseil en relations publiques et communication All Leaders Initiative et le soutien du cabinet de conseil d'experts RH Topics. Objectifs : qualifier les conflits et faire ressortir le lien entre conflictualité et environnement de travail. D'après l'étude, deux tiers des salariés sont confrontés à de la conflictualité au travail, avec un temps passé à composer avec de telles situations estimé à trois heures par semaine, en moyenne, par salarié, soit 20 jours par an. 25 % des salariés déclarant se retrouver en situation de conflit au travail « très fréquemment » ou « assez souvent ».

## DES TENSIONS TROP SOUVENT NÉGLIGÉES PAR LES MANAGERS

L'observatoire définit un conflit au travail comme « tout différend, toute perturbation dans la relation aux autres, qui affecte le déroulement de son activité ». Ses conséquences ? Un conflit nuit au bien-être et affecte l'efficacité des collaborateurs. Si nombre de salariés en souffrent, cette problématique semble pourtant largement sous-estimée par les managers. « Cette notion de conflit est négligée dans la réalité du travail. Les



Les conflits au travail coûtent **un mois de travail, chaque année**, aux entreprises

dirigeants et responsables en ont souvent une vision macro (grèves ou encore tensions syndicales), mais oublie la vision micro (tensions quotidiennes) qui est pourtant multiple, massive et très impactante pour les entreprises comme le montre cette étude », observe Stéphane Lefebvre-Mazurel, directeur du pôle B2B, SmartCity & Inside d'OpinionWay.



Pour y remédier, l'étude révèle que le principal levier à actionner est de développer au sein de l'entreprise un environnement empreint de sécurité psychologique. Cela permet une gestion beaucoup plus saine des inévitables conflits. Ainsi, les répondants qui décrivent leur environnement de travail comme à la fois très performant et empreint de sécurité psychologique passeraient deux fois moins de temps en conflit que la moyenne. Pour ces derniers, qui se distinguent par leur capacité à être moins affectés par la conflictualité et par un fort niveau d'accompagnement dans leurs organisations, via des formations par des intervenants extérieurs tels que des coachs, mentors ou médiateurs, il y aurait un gain d'efficacité de 10 jours par an, par rapport aux résultats globaux.

### GISEMENTS DE COÛTS CACHÉS ET LEVIERS DE PROFITABILITÉ

Dans ces environnements positifs, les conflits auraient moins de conséquences délétères aux niveaux individuel et collectif : désengagement ou démotivation, évitement, absentéisme... « On peut parler de gisements de coûts cachés et de leviers de profitabilité considé-

rables », signale l'observatoire. Ainsi, si l'on traduit le temps passé à composer avec les situations de conflit en coût salarial moyen, cela équivaut à plus de 10 milliards d'euros chaque mois. Mais « selon l'étude, seuls 5 % des salariés ressentent un très fort sentiment de sécurité psychologique », signale Bruno Mettling, président fondateur de Topics.

À l'heure où les organisations du travail et les modes de fonctionnement se réinventent, il apparaît donc urgent de créer les conditions pour éviter ou limiter les conflits au sein des entreprises. Soit une bonne intégration, une bonne communication et la pratique de l'empathie pour comprendre les salariés et leurs difficultés. Bruno Mettling met en garde contre les travers du travail hybride, qui « peut aussi être un élément de déstabilisation, catalyseur de nouvelles tensions entre managers et collaborateurs ou entre collègues ».

\* Étude réalisée par OpinionWay, entre le 2 et 20 septembre 2021, en ligne auprès d'un échantillon national représentatif de 974 salariés français, du public et du privé



# ASCENSEURS UN MARCHÉ E

En dépit d'un marché en croissance, les professionnels de l'ascenseur s'inquiètent du caractère atone de la demande en rénovations. Celles-ci sont pourtant nécessaires : une partie non négligeable du parc français est vieillissant. Trois questions à Alain Meslier, délégué général de la Fédération des ascenseurs.

Par Anne DAUBRÉE



## Comment se porte le secteur des ascenseurs en France ?

En 2021, il représente un chiffre d'affaires de 2,57 milliards d'euros, en croissance de 6 %. Le secteur est porté par 250 entreprises et la fédération représente 90 % d'entre elles. Pour l'essentiel, il s'agit de TPE et de PME, qui, pour la plupart, sont spécialisées dans la maintenance. Leurs techniciens et encadrants représentent 70 % des 17 000 salariés du secteur. En complément, six grandes entreprises couvrent des activités qui vont de la conception, la fabrication, l'installation jusqu'à la mise à niveau d'ascenseurs et escaliers roulants. Ces groupes internationaux ont une vision continentale de leur marché. En effet, la France reste un lilliputien en termes de fabrication : notre production se limite à 15 000 ascenseurs par an, contre 900 000 en Asie. De fait, ces grandes sociétés disposent d'usines en France, mais également en Italie, Allemagne ou Finlande, par exemple. La maintenance constitue donc le cœur de notre activité, à laquelle s'ajoutent l'installation dans le marché du neuf et la remise à niveau.

## Le pays est-il bien équipé, et dans quel état est le parc des ascenseurs ?

Aujourd'hui, la France est dotée d'un parc de 600 000 ascenseurs. Pour l'essentiel, dans 65 % des

# N PANNE

cas, ils équipent des logements collectifs. À cela, s'ajoutent environ 12 000 escaliers mécaniques, situés dans des gares, aéroports, centres commerciaux... Par rapport à d'autres pays européens, ces chiffres sont faibles. Aujourd'hui, dans notre pays, nous comptons 8 ascenseurs pour 1 000 habitants, contre 23 pour 1 000 en Espagne, par exemple. Ce différentiel est lié à l'histoire de l'urbanisation des villes. Au-delà des Pyrénées, elles ont été construites dans les années 1960 et 1970, dans un contexte d'exigence de confort. Au contraire, dans des villes comme Lyon, Paris ou Marseille, de nombreuses constructions datent du début du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque l'ascenseur constituait encore un luxe. Mais aujourd'hui, ce parc est vieillissant : 25 % des ascenseurs ont plus de 40 ans. Cela constitue un véritable défi pour les propriétaires et les utilisateurs. Mais depuis quatre ou cinq ans, le marché de la rénovation est atone.

## Y a-t-il des évolutions sociétales qui impactent le secteur ?

Deux enjeux sociétaux majeurs s'imposent. Celui du vieillissement de la population concerne à la fois la rénovation et l'installation des ascenseurs. La loi ELAN impose déjà leur présence lors de la construction d'immeubles à deux étages, mais il faudrait rendre les logements plus accessibles encore. De plus, il est aussi nécessaire d'éviter que les vieux équipements ne se dégradent. Dans ce sens, nous avons proposé un dispositif MaPrimeRenov ascenseur, qui pourrait constituer

un déclencheur des investissements nécessaires. Le deuxième enjeu réside dans l'apparition de nouveaux usages, avec le bureau qui rentre à la maison. En effet, les ascenseurs dans les habitations sont conçus pour supporter des

flux modérés et permanents. C'est tout l'inverse de ceux des bureaux de la Défense, par exemple, qui, en plus, comportent une gestion de la sécurité et disposent d'une maintenance prédictive. Avec les usages mixtes, les ascenseurs doivent évoluer. En outre, notre secteur est confronté à des enjeux cruciaux de recrutement et également, dans le cadre de la RSE, de l'inclusion de jeunes techniciens souvent issus des quartiers défavorisés, ainsi que de la diminution de la consommation d'énergie des ascenseurs.



ALAIN  
MESLIER

© Fédération des ascenseurs



# L'INGÉNIERIE NOTARIALE AU CONGRÈS

Le 118<sup>e</sup> Congrès des Notaires de France sera consacré à « L'ingénierie notariale : anticiper, conseiller, pacifier pour une société harmonieuse ». Les réflexions de la profession porteront sur l'immobilier, les entreprises et la famille.

Par Miren LARTIGUE

**M**ettre en avant le rôle de conseil des notaires et leurs compétences en matière d'ingénierie contractuelle. C'est le grand axe de travail choisi par les Notaires de France pour leur prochain congrès qui se tiendra à Marseille du 12 au 14 octobre prochains et qui sera présidé par Thierry Delesalle, notaire à Paris. Et comme chaque année, un certain nombre de propositions seront soumises au vote des congressistes, avant d'être transmises aux pouvoirs publics.

## DU CONSEIL « SUR-MESURE »

L'ensemble des propositions formulées par les trois commissions de travail dédiées (immobilier, entreprise et famille) seront publiées fin juin, sous la forme d'« un rapport de 1 477 pages », a précisé Alexandre Thurel, notaire à Lyon et rapporteur général du congrès, lors de la conférence de presse de présentation de l'événement, le 12 mai, à Paris. Cette synthèse comprendra également de « nombreux outils et cas pratiques », destinés à l'ensemble de la profession. « Nos confrères sont en permanence dans le conseil, experts en fiscalité, experts en immobilier, experts en droit de la famille », et c'est la combinaison de ces expertises qui leur offre « la possibilité de faire du sur-mesure et pas du prêt-à-porter », pour accompagner leurs clients.

## ANTICIPER LA REVENTE D'UN BIEN IMMOBILIER DÈS L'ACHAT

Présidée par Olivier Valard, notaire à Paris, la commission Immobilier s'est penchée sur la nécessité d'antici-



per dès l'achat les problématiques liées à la revente d'un bien. Comment sécuriser une vente ? Comment donner une partie du patrimoine immobilier aux enfants ? Comment éviter un conflit familial autour d'une succession future ? Autant d'opérations qui méritent d'être anticipées dès l'achat d'une maison ou d'un appartement et de questions auxquelles le notaire peut répondre, ainsi qu'à bien d'autres. Par exemple, les travaux que l'on fait soi-même peuvent être une source de difficulté lors de la revente. La Cour de cassation estime, en effet, que le vendeur-bricoleur est responsable de tout vice caché lié aux parties rénovées et que c'est le régime juridique dit du « vendeur professionnel » qui s'applique. Mieux vaut donc anticiper cette situation qui peut être source de tension et de litige, lors de la revente du bien.



© Shutterstock

## PRÉVOIR LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA VIE D'UNE ENTREPRISE

Présidée par Frédéric Aumont, notaire à Lyon, la commission Entreprise a réfléchi à la complexité des enjeux de gestion à court, moyen et long termes auxquels font face les chefs d'entreprise et à la nécessité de sécuriser l'activité tout au long du cycle de vie de la société, depuis la création jusqu'à la transmission, et ce, dans tous les champs de la gestion (juridique, fiscal, patrimonial...).

Pas moins de 995 868 entreprises (tous statuts confondus) ont été créées en 2021, et il est important que chaque créateur d'entreprise soit conseillé en tenant compte de sa situation familiale et patrimoniale, afin d'éviter les déconvenues. Par exemple, de nombreux entrepreneurs choisissent de créer leur activité sous un régime de société pour protéger leur patrimoine face aux créanciers. Or, si leur responsabilité financière est effectivement limitée au montant du capital qu'ils ont investi à titre personnel, leur responsabilité civile, voire pénale, reste entière en tant que mandataire.

## EN COUPLE, ANTICIPER LES ALÉAS DE LA VIE

Présidée par Sébastien Collet, notaire à Laval, la commission Famille s'est penchée sur l'importance de l'anticipation dans le choix du régime juridique de l'union quand on vit en couple (mariage, Pacs ou concubinage), pour mieux faire face aux aléas de la vie par la suite, éviter ou atténuer des conflits en cas de séparation. Le notariat souhaite, par ailleurs, proposer une solution pour limiter l'incertitude liée au montant

de la prestation compensatoire, qui peut varier du simple au double, selon la décision du juge. Il est également possible de faire du sur-mesure en matière de succession, par exemple pour anticiper les situations de conflits dans le cas de familles recomposées (on comptait 720 000 familles recomposées en France, en 2019), domaine dans lequel le Congrès des Notaires s'apprête à proposer des innovations majeures. La profession souhaite aussi promouvoir la donation transgénérationnelle à l'heure où la majorité des donateurs a plus de 70 ans et faire des propositions pour faciliter le recours au « cantonnement » qui permet à l'héritier de cantonner son droit sur certains biens pour partager immédiatement le reste de la succession avec ses descendants.

Autre cas de figure : l'installation de panneaux photovoltaïques sur un toit ou d'une éolienne sur un terrain. Il est important de prévoir l'obsolescence de ces installations, leur futur démontage (qui est tenu de s'occuper du traitement des déchets, de leur recyclage ?), la transmission des biens ou du bail afférents à ces équipements...

**Les travaux que l'on fait soi-même peuvent être une source de difficulté lors de la revente**





# JURASSIC

## LE MONDE D'APRÈS

### LA FIN DES DINOSAURES

**Q**uatre ans après la destruction de la réserve d'Isla Nublar, l'humanité n'a d'autre choix que de cohabiter avec les dinosaures qui vivent désormais en toute liberté, avec les dommages et peurs que cela occasionne. Owen Grady et sa compagne Claire vivent cachés dans une petite cabane à la montagne pour protéger la jeune Maisie dont l'ADN attise la convoitise. Clone créé artificiellement par son grand-père, elle possède un code génétique unique qui permettrait aux esprits mal intentionnés de contrôler les dinosaures. Le raptor fétiche d'Owen, Blue, vit dans la forêt non loin d'eux et a désormais un petit qu'elle aussi essaie de défendre de chasseurs potentiels. De leur côté, les paléontologues aguerris Ellie Sattler et Alan Grant espèrent mettre fin à une invasion de sauterelles géantes qui menacent de dévorer l'intégralité des ressources naturelles de la planète. Les missions des uns et des autres ne vont pas tarder à se rejoindre... Colin Trevorrow, le réalisateur de

*Jurassic World* (qui avait cédé son fauteuil à J.A. Bayona pour *Jurassic World : Fallen Kingdom*) reprend la barre pour cet ultime chapitre : « **J'ai été assez chanceux d'avoir la garde de ce monde créé par Steven Spielberg et le romancier Michael Crichton. Je suis extrêmement reconnaissant à Steven d'avoir confié à une nouvelle génération, moi et mes co-auteurs, la suite de cette histoire entamée il y a trente ans. *Le Monde d'après* est le chapitre final d'une saga et ne ressemble à aucun des films précédents car une catastrophe sans précédent est venue changer la donne : les dinosaures ont été relâchés dans le monde moderne. Une occasion unique d'explorer les conséquences d'une telle catastrophe et la nécessité du respect que nous devons aux forces de la nature. Nous pourrions disparaître comme l'ont fait les dinosaures avant nous ! Nous clôturons une aventure qui a commencé en 1993, ce qui nécessitait la présence de tous les protagonistes pour la terminer parfaitement. »**

Preuve de ce lien fusionnel avec les opus précédents, ce volet promis comme ultime permet aux protagonistes de la nouvelle trilogie de partager l'écran avec ceux des trois premiers *Jurassic Park* qui étaient certes réapparus chacun dans deux épisodes depuis le film de 1993 mais ne



# WORLD

**En salle  
depuis le 8 juin**

Un film de  
Colin Trevorrow  
Avec Chris Pratt,  
Bryce Dallas Howard,  
Laura Dern

**Action,  
Aventure,  
Science  
fiction**

sont réunis que pour la première fois depuis ! **« La fusion des deux distributions était planifiée de longue date : cette trilogie a été créée afin de ramener les personnages de *Jurassic Park*. Déjà, la présence de BD Wong (le trouble docteur Wu) dans *Jurassic World* assurait la continuité temporelle puis nous avons ensuite ramené Ian Malcolm dans *Fallen Kingdom* afin de faire comprendre au public l'influence des anciens personnages. Le trio original est d'ailleurs autant impliqué que Claire et Owen. Ils ne font pas de la figuration. »**

On revoit donc en plein cœur de l'action, avec un brin de nostalgie, les docteurs Ellie Sattler et Alan Grant, qui ont toujours un lien ambigu malgré leur rupture, ainsi que le débonnaire et cynique Ian Malcolm aux répliques piquantes, toujours joués par Laura Dern, Sam Neill et Jeff Goldblum. Le trio original a plus de charisme que leurs successeurs Chris Pratt, Bryce Dallas Howard et Omar Sy, victimes de personnages trop inconsistants et peu attachants. On se réjouit plutôt de retrouver l'esprit persifleur de Ian Malcolm, que Jeff Goldblum fait vivre avec sa gouaille unique et l'alchimie entre Sam Neill et Laura Dern a toujours la même intensité. La comédienne a été très émue de ces retrouvailles et confirme qu'elle n'est pas la seule à avoir ressenti cela : **« Quand nous avons fini notre première scène tous les trois, Colin a envoyé une photo à Steven Spielberg qui m'a envoyé un texto pour me dire que le fait de nous voir tous les trois réunis de nouveau lui avait mis la larme à**

**l'œil. Comme nous avons tourné en période de Covid, nous étions dans le même hôtel, ce qui a permis un travail d'équipe beaucoup plus soudé que d'ordinaire. Nous faisons tout ensemble, week-end compris. »**

Des conditions de tournage qui en ont évoqué d'autres à Sam Neill : **« Nos retrouvailles en pleine pandémie nous ont rappelé qu'en 1993, le tournage avait été interrompu par un ouragan qui a bien failli avoir notre peau ! Des conditions extrêmes qui ont forgé notre amitié avec Jeff et Laura ! »**

Jeff Goldblum ajoute enfin : **« C'était un vrai cadeau du ciel. Travailler ensemble, traîner ensemble, vivre ensemble. On passait notre temps à chanter tous les trois. »**

Au-delà de la déception face à un scénario banal qui ne parvient pas à donner autant de substance à ses héros et à son intrigue aux vagues sous-entendus écolos, on peut se contenter d'apprécier des scènes d'action efficaces dans leur tempo et des effets spéciaux d'une perfection rare. Hélas, on se moque clairement de la résolution d'une histoire qui ressemble pour beaucoup à ce qu'on a déjà vu dans les épisodes précédents. Seul le repentant docteur Wu nous touche un peu plus profondément par la sincérité de ses regrets et la performance humble de B.D. Wong. C'est assez peu pour autant d'ambitions affichées...





# LA MAMAN ET LA PUTAIN

## Leur cœur balance

Le cœur d'Alexandre, jeune homme oisif, balance entre Marie chez qui il habite en toute impunité ; Gilberte, une étudiante qui refuse sa demande en mariage précipitée et sa dernière conquête, Veronika, infirmière à la fois timide et très libre... Cinquante ans après avoir secoué le festival de Cannes où il a reçu le Grand Prix, ce chef-d'oeuvre avait quasiment disparu des écrans. La grande liberté de ce marivaudage tragi-comique a choqué à l'époque et ravit aujourd'hui. Les propos de Jean Eustache sur les relations entre hommes et femmes, sentimentales comme sexuelles, ont surpris une société guère habituée à des discours aussi crus. Il filme la vitalité du Paris de l'époque et l'effervescence de la libération des mœurs, avec des dialogues brillants, débités à la mitraille par un Jean-Pierre Léaud à la fois hilarant et inquiétant, qui se régale de citations qui lui servent de pensée. Une émotion forte se dégage des propos douloureux de la magistrale Françoise Lebrun, présente aussi cette semaine dans *Petite fleur* en voisine curieuse. Le tempérament énergique de Bernadette Lafont emporte tout autant, permettant à ce trio d'être un des plus beaux triangles amoureux du cinéma.



## PETITE FLEUR

Mourir ne finit jamais

Jeunes mariés, Lucie et José s'installent à Clermont-Ferrand car ce dernier a été recruté comme illustrateur. Vite licencié, il devient père au foyer et Lucie trouve du travail dans un journal local. Alors que la routine nuit à leur couple, il fait la connaissance de son voisin Jean-Claude. Leur première rencontre finit mal car José le tue avec la pelle qu'il était venu lui emprunter. Le lendemain, il le revoit bien vivant, comme si cela n'avait été qu'un rêve. Désormais, ils se retrouveront tous les jeudis, et à chaque fois que Jean-Claude passera le morceau *Petite Fleur* de Sidney Bechet, José mettra fin à ses jours, jamais de la même manière... Né à Buenos Aires, Santiago Mitre adapte un roman de chez lui pour une comédie surréaliste inégale. On se délecte du massacre régulier de Melvil Poupaud en amateur de jazz et de bon vin horriblement snob, avec une inventivité croissante par Daniel Hendler. Hélas, le récit se perd dans la psychothérapie impliquant l'épouse pourtant jouée par Vimala Pons et menée par l'excentrique Sergi López. Hervé Vilard apparaît dans son propre rôle, chantant *Capri, c'est fini*. Une pochade qui aurait pu être très drôle mais peine à trouver son rythme.

# EN BREF

**HENRY CAVILL** sera un grand espion amnésique pris dans une mission à travers le monde dans *Argylle* de Matthew Vaughn (*Kingsman*). Une impressionnante distribution l'accompagne : Sam Rockwell, Bryce Dallas Howard, John Cena, Samuel L. Jackson, Bryan Cranston, Ariana DeBose (Anita dans *West Side Story* version Steven Spielberg) et la chanteuse Dua Lipa qui s'occupe aussi de la bande originale.

**JULIETTE BINOCHE** change de registre avec le thriller *Paradise Highway* d'Anna Gutto, où elle sera une conductrice de camion contrainte de faire passer des cargaisons illicites pour sauver son frère (Frank Grillo, connu pour la série de films d'action *American Nightmare*) d'un gang de prisonniers dangereux. Elle est traquée par un agent du FBI (Morgan Freeman) alors qu'elle s'interroge sur ses activités quand elle réalise que sa dernière livraison est une adolescente.

**VINCENT LACOSTE** retrouvera Thomas Lilti, son réalisateur de *Hippocrate* et *Première Année*, pour exercer à nouveau *Un métier sérieux*, au synopsis encore inconnu mais on peut parier qu'il s'agira de nouveau d'une histoire ancrée dans le milieu de la médecine où il côtoiera Adèle Exarchopoulos, François Cluzet, Louise Bourgoin, William Lebghil, Lucie Zhang (*Les Olympiades*) et Bouli Lanners, rien de moins.

## UN NOUVEAU WESTERN POUR CHRISTIAN BALE

Christian Bale partagera la vedette d'*Un œil bleu pâle* avec le jeune Harry Melling, révélé par le rôle de Dudley, le terrible cousin de Harry Potter. Il s'agit de l'adaptation d'un roman éponyme de Louis Bayard publié en 2006. L'histoire se déroule en 1830. Le détective chevronné Augustus Landor enquête sur des meurtres au sein de l'Académie militaire de West Point, aidé par une jeune recrue méticuleuse

qui deviendra plus tard un auteur mondialement connu d'ouvrages ancrés dans le fantastique, Edgar Allan Poe. Le réalisateur Scott Cooper avait déjà dirigé Christian Bale dans le film noir *Les Brasiers de la colère* et le western *Hostiles*. Ce nouveau projet commun s'inscrit donc quelque part entre ces deux opus précédents. Gillian Anderson, Charlotte Gainsbourg, Timothy Spall, Robert Duvall, Toby Jones et Lucy Boynton (*Bohemian Rhapsody*) remonteront le temps en leur compagnie.

## UN MAGICIEN À L'ASSAUT DE LA POP MUSIC

Daniel Radcliffe se lance dans un projet de biopic particulier, en s'attendant à *Weird – The Al Yankovic Story*, du nom de ce chanteur iconoclaste, remarqué pour avoir malmené de nombreux tubes de la pop. Il a ainsi transformé *Beat it* et *Bad* de Michael Jackson en *Eat it* (mange-le) et *Fat* (obèse). Le Roi de la pop ne lui en a pas tenu rigueur manifestement, l'invitant à faire une apparition dans la vidéo de *Liberian Girl*. Weird Al Yankovic a aussi arrangé à sa sauce des classiques de Nirvana (*Smells like teen spirit*) ou de Madonna (*Like a Virgin*) – qui apparaîtra sous les traits d'Evan Rachel Wood – et transformé *My Sharona* de The Knack en *My Bologna* ! Des adaptations musicales comiques souvent accompagnées de clips hilarants parodiant les originaux. Jamais à l'abri d'un trait d'esprit, ce grand fan de polka (qui a enregistré plusieurs albums où il met en lumière ce genre méconnu) a ainsi salué le choix du mythique Harry Potter : « je n'ai pas le moindre doute que c'est pour ce rôle que les générations futures se souviendront de lui ». C'est tout de même un peu présomptueux !

## EMMANUELLE DEVOS DANS SON CHÂTEAU

L'actrice fétiche d'Arnaud Desplechin sera l'héritière d'un manoir situé sur un vaste domaine dans *Du grand feu ne restent que les braises* d'Anaïs Tellenne. En revenant de façon inopinée sur ses terres, elle fera basculer la vie tranquille de celui qui en est le gardien, joué par Raphaël Thiéry (*Rester Vertical*). Ce sexagénaire, qui vit sur place avec sa mère, fait peur aux gens avec son œil borgne et sa carrure imposante. Emmanuelle Devos est encore à l'affiche avec *Vous ne désirez que moi dans lequel* elle interviewe Swann Arlaud *alias* Yann Andréa, le dernier compagnon de Marguerite Duras et sera bientôt dans *Mascarade*, le prochain film choral de Nicolas Bedos, où seront également réunis Isabelle Adjani, Marine Vacth, Pierre Niney, François Cluzet, James Wilby (un fidèle de James Ivory), Laura Morante et Charles Berling.



## BORDEAUX VENTES DU 30 JUIN 2022, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
21/135	EJG 13-05-2022	M <sup>e</sup> Gwendall LE COLLETER	MAISON DE PLAIN PIED	MARTIGNAS-SUR-JALLE	30 rue Louis-Blériot, Lotissement Villa Socrate	270 000 €
22/8	EJG 6-05-2022	ABR & ASSOCIÉS (REDLINK NOUVELLE-AQUITAINE)	MAISON D'HABITATION	FARGUES-DE-LANGON	28 route de Villandraut	18 000 €
	EJG 27-05-2022	CABINET DE BRISIS & DEL ALAMO - M <sup>e</sup> Marie-Anne ESQUIE	APPARTEMENT TYPE F4 AVEC BALCON	PESSAC	« Résidence Compostelle », avenue de la Paillière, rue du Relais, cours de la Libération, rue de Bardanac	62 000 €

LIBOURNE VENTES DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2022, À 14 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
20/30	EJG 20-05-2022	M <sup>e</sup> Alexis GAUCHER-PIOLA	TERRAINS NUS EN FRICHE	SAINT-SAUVEUR-DE-PUYNORMAND	Lieudit La Mouillère	50 000 €
21/10	EJG 20-05-2022	M <sup>e</sup> Nicolas DROUAULT	IMMEUBLE EN PIERRE AVEC JARDINET	BLAYE	97 cours Bacalan	150 000 €
21/42	EJG 13-05-2022	M <sup>e</sup> Alexis GAUCHER-PIOLA	IMMEUBLE ANCIEN EN PIERRE	BLAYE	7 rue Paul-Raboutet, « Villa Rosa »	40 000 €
22/04	EJG 20-05-2022	M <sup>e</sup> Contance DUVAL-VERON - AARPI MONTESQUIEU AVOCATS	IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION	SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC	37 rue Jean-Jaurès	70 000 €

## LIBOURNE RÉSULTATS DES VENTES DU 3 JUIN 2022, À 14 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
20/57	SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)	MAISON D'HABITATION	CESTAS	1 chemin de l'Escaley	73 000 €	Report d'adjudication
21/137	SCP AVOCAGIR	APPARTEMENT T2 ET CAVE LOUÉS	BORDEAUX	161 rue Sainte-Catherine	98 000 €	175 000 € M <sup>e</sup> GAUCHER-PIOLA

E-mail : [annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com) - Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](http://annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de la Gironde est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de la Gironde

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde.

- Les tarifs visés à l'article 1<sup>er</sup> sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> de l'article 3 de l'arrêté.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

## APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BILLETS

La SA ADBM envisage de lancer une consultation visant à l'attribution d'une Autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public d'une durée de 6 ans, pour l'exploitation de distributeurs automatiques de billets à l'Aéroport de Bordeaux, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les entreprises intéressées pouvant justifier d'une bonne santé financière et d'une expérience dans l'exploitation de ce même type d'activité, peuvent manifester leur intérêt à participer à cette procédure de consultation par courrier recommandé avec accusé de réception avant le **15 juillet 2022** au plus tard à l'adresse suivante :

Aéroport de Bordeaux Mérignac  
Service immobilier et commerces  
**NE PAS OUVRIR**  
Cidex 40  
33700 MERIGNAC

- ou en main propre contre récépissé au secrétariat du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h à la même adresse.

#### La composition du dossier :

- Une lettre de candidature argumentée
- Un document de présentation de la société et du groupement auxquels elle appartient
- Un extrait Kbis de la société
- Le bilan et comptes de résultat des 3 derniers exercices
- Les références dans le domaine d'activité

Seules les sociétés ayant transmis tous les documents exigés et répondant aux critères précités seront admises à participer à la consultation.

L2201300



### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MAIRIE DE LACANAU

M. le Maire 31 avenue de la Libération 33680 Lacanau Tél 05 56 03 83 03

Mèl [c.sanchez@lacanau.fr](mailto:c.sanchez@lacanau.fr) web <http://mairie-lacanau.fr>

L'avis implique un marché public

**Objet : ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE DE VOIRIE**

Type de marché : Fourniture

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Remise des offres : 4/07/2022 12 h au plus tard

Langue pouvant être utilisée dans l'offre : français

Unité monétaire utilisée : l'euro

Envoi à la publication : 7/06/2022

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

L2201304

## MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Organisme qui passe le marché :

**Commune de Captieux** - Mairie de Captieux - 1, place du 8 Mai 1945 - 33840 Captieux

2. Mode de passation du marché :

Procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique

3. Objet et Caractéristiques des travaux :

**Assainissement des eaux usées - renouvellement de réseaux - route de Giscos (RD10)**

- La fourniture et la pose de canalisations en Grès, Ø 200 mm sur environ 325 ml (en lieu et place de l'existant)

- La fourniture et la pose de 9 regards de visite en béton DN 1000 mm

- La reprise et le renouvellement de 14 branchements existants.

4. Obtention de dossiers :

Dossier de Consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur du maître d'ouvrage disponible sur le site :

<https://marchespublics-aquitaine.org>

5. Critères de sélection des candidatures et des offres :

Les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur

6. Date d'envoi de l'avis à la publication :

06/06/2022

7. Date limite de remise des offres :

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 à 12 h

L2201303



### Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**AP 33 22 0092 01** Le bien est situé sur la commune de PELLEGRUE, dans la PRA « BERGERACOIS », en zone A et N du PLU, cadastré en nature de vignes et bois-taillis **PELLEGRUE** 12 ha 86 a 63 ca - 'La chapelle': ZY- 36- 138[27] Document d'urbanisme : zone A et N du PLU

**AS 33 22 0206 01** Descriptif : maison d'habitation avec vignes et terres AOC GRAVES **LANGON** 2 ha 25 a 87 ca - 'La croix': AL- 111(J)- 111(K)- 287[101] - 'Pierre lagorce': AL- 112 - 'Saint blancat': AL- 300[196] - 'Teigney': AL- 303[195] Document d'urbanisme : A et/ou N du PLU Situation locative : Loué pour partie

**AS 33 22 0207 01** une parcelle en nature de petit taillis **VAL-DE-LIVENNE** 3 ha 03 a 80 ca - 'Les hauts ponts': 267ZD- 146 Document d'urbanisme : N et Np du PLU

**AS 33 22 0211 01** Parcelles de bois **VENDAYS-MONTALIVET** 3 ha 74 a 69 ca - 'Les ardiffas nord': CN- 209- 210- 216 - 'Piganon est': CD- 68 - 'Taste corneille': CE- 20 Document d'urbanisme : Zones A et N du PLU

**AS 33 22 0210 01** Un ensemble de parcelles de vignes d'une contenance totale de 1ha 44a 33ca. **SAINT-ESTEPHE** 1 ha 44 a 33 ca - 'Carcasset': B- 79- 88- 216 - 'Chanchoy': A- 537- 545- 546- 598- 613 - 'Couqueraon': ZE- 33 - 'Culasse': F- 1176 - 'La lambette': A- 993 - 'Lanasse': B- 1006- 1035- 1036- 1048 - 'Lavillotte': ZK- 14- 15- 16 - 'Le fourneau': ZC- 66- 67 - 'Negues-cans-nord': ZC- 43- 44- 45- 46 - 'Picard': A- 790- 796 Document d'urbanisme : PLU Zone A Situation locative : Loué sur la totalité

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **27/06/2022** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33520 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

L2201306





**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES ET DE LA MER**  
SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

**AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE  
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA  
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
(LIVRE V DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)  
COMMUNE DE AUDENGE**

Par arrêté préfectoral du 2 juin 2022, est prescrite une consultation publique de quatre semaines sur la demande d'enregistrement présentée par la société SAS CAPY en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un centre de dépollution et de démontage de bateaux de plaisance ou de sport hors d'usage situé sur le territoire de la commune de Audenge.

Cette consultation se déroulera du 27 juin 2022 au 25 juillet 2022 inclus.

Un dossier de consultation sera déposé à la mairie de Audenge où le public pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- du lundi au jeudi de : 09h00 à 13h00 puis de 14h00 à 17h00
- le vendredi de 09h00 à 13h00

Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde ([www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales)).

Pendant toute la durée de la consultation, des observations peuvent être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Audenge ;
- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des procédures environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-spe1@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe1@gironde.gouv.fr)

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement sollicitée par un arrêté éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L521-7, ou par un arrêté de refus.

L2201301

**CONSTITUTIONS**

**SAM VITICULTURE**  
**Société à responsabilité Limitée**  
**Au capital social de 5 000 €**  
**Siège social : Allée des**  
**Devoiselles - Chez Annexx**  
**33170 GRADIGNAN**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 Mai 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SAM VITICULTURE

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Au capital de : 5 000 €

Siège social : Allée des Devoiselles - Chez Annexx - 33170 GRADIGNAN

Objet : Toutes prestations mécaniques et manuelles se rapportant aux activités agricoles et viticoles.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérant : Mme Simona CONCITA demeurant 1 chemin de Megelane - 33640 PORTETS  
22EJ13959

Par acte SSP du 01/06/2022 il a été constitué une SAS dénommée:

**AROS INVEST**

**Siège social:** 13 rue des vallons 33380 MIOS

**Capital:** 1.200 €

**Objet:** - La gestion et la prise de participation dans toutes sociétés, ainsi que la fourniture de conseil aux entreprises, de prestations de services telles que financières, techniques et administratives. - L'activité de société holding animatrice par la définition et la mise en œuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique.

**Président:** M. LAPLAGNE Mathieu 13 rue des vallons 33380 MIOS

**Transmission des actions:** Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote:** Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

**Durée:** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX  
22EJ14382

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 6 juin 2022, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **JMS MENUISERIES**

Objet social : Pose de menuiseries, de portails, de fenêtres et de tout autre élément relatif à la fermeture des bâtiments.

Siège social : 5 impasse de la Jolie Fleur - 33450 SAINT-LOUBES

Capital : 2 000 euros

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

Gérant : Monsieur Jordan SEGUIN, né le 01/12/1988 à Paris 14e (75) et demeurant 5 impasse de la Jolie Fleur - 33450 SAINT-LOUBES.

Immatriculation au RCS de Bordeaux  
22EJ14534

Aux termes d'un ASSP en date du 20/05/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SAGEDIS DEVELOPEMENT**

Objet social : HOLDING

Siège social : 52 AV Gabriele d'Annunzio, 33600 PESSAC

Capital initial : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : CUSSON Thibault, demeurant 52 AV Gabriele d'Annunzio, 33600 PESSAC FRANCE

Directeur général : RULIER Aline, demeurant 52 AV Gabriele d'Annunzio, 33600 PESSAC FRANCE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés

Pour avis, le Président  
22EJ14393



**36-38 rue de Belfort**  
**33077 Bordeaux Cedex**  
Tél. : 05.56.99.52.50  
[cabinetlexia@cabinetlexia.com](mailto:cabinetlexia@cabinetlexia.com)

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution, le 01.06.2022, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **fStA**

FORME : Société par actions simplifiée  
CAPITAL : MILLE (1.000) euros

SIÈGE SOCIAL : 14 Avenue du Sablonney Pyla - 33115 LA TESTE DE BUCH

OBJET : réalisation de toutes opérations ou missions, ponctuelles ou durables, d'assistance, de conseil, d'administrateur indépendant, de direction et autres prestations de services auprès des entreprises ou d'organisations à but non lucratif, notamment en matière de stratégie, organisation, management, finance, gestion, ressources humaines, marketing, communication et développement ; activité de formation en stratégie, organisation, management, finance, gestion, ressources humaines, marketing, communication et développement destinée aux professionnels, notamment par l'organisation et l'animation de réunions et séminaires ; et, accessoirement, la prise par tout moyen de toute participation majoritaire ou minoritaire dans toute société tant civile que commerciale, l'acquisition, la souscription et la vente de tout titre de société, la gestion de portefeuille de titres souscrits ou acquis.

DUREE : 99 années

PRESIDENT : Monsieur Tristan FARABET, demeurant 25 Avenue Robert Schuman - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉES - EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions trois jours ouvrés au moins avant celle-ci, à zéro heure, heure de Paris. Chaque action donne droit dans les bénéfices et l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

IMMATRICULATION : RCS de Bordeaux

Pour avis  
Le Président  
22EJ14397

**ECHOS**  
JUDICIAIRES-GIRONDINS

**ABONNEMENT**

**6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS**  
**1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS**  
**2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS**

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS  
[ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM](mailto:ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM) / 05 57 14 07 55

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué par acte sous seing privé en date du 20/05/2022, une SOCIÉTÉ CIVILE, sans statut légal particulier, qui sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX dont les caractéristiques sont les suivantes :

- dénomination : LE BON USAGE
- durée : 99 ans
- capital : 2.000 € composé exclusivement de numéraire
- objet : L'acquisition de tous terrains et de tous biens immobiliers ; la construction de tout immeuble ; l'administration, la gestion, la location d'immeubles ou biens immobiliers, acquis ou construits par la société ou qui lui ont été apportés. La réalisation de tous les travaux nécessaires à cet effet, l'aliénation ou l'échange de tout ou partie desdits biens immobiliers.

- siège : 11 Chemin de Galès – 33650 LA BRÈDE

- gérant : Madame Isabelle FESIL, demeurant à LA BRÈDE (33650), 11 Chemin de Galès

Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

Pour avis  
22EJ14429

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **Carniator**

FORME : Société à responsabilité limitée de famille

CAPITAL : 1.000 euros

SIÈGE SOCIAL : 25 rue Charles Paris 33130 Bègles

OBJET : La Construction ou l'acquisition suivie de la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers meublés lui appartenant ainsi que tous les biens et droits pouvant en constituer l'accessoire.

DURÉE : 99 années

GERANCE :

- Katherine Lampre demeurant 25 rue Charles Paris 33130 Bègles

- Thierry Carniato demeurant 25 rue Charles Paris 33130 Bègles

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux.

Pour avis,  
22EJ14461



Rue du Cardinal Richaud,  
33000 BORDEAUX

**SOLA PAUL** Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 500 euros Siège social : 13 Avenue Jane de Boy 33950 LE GE CAP FERRET AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE GE CAP FERRET du 23/05/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle Dénomination sociale : SOLA PAUL Siège social : 13 Avenue Jane de Boy, 33950 LE GE CAP FERRET Objet social : Maisons ossature bois, charpente, couverture, zinguerie Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 500 euros Gérance : Monsieur Paul SOLA, demeurant 28 Avenue du Général de Gaulle, 33950 LE GE CAP FERRET Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX Pour avis, la Gérance  
22EJ14512

## TAXI BALOU, SASU AU CAPITAL DE 500 €, 1, LOTISSEMENT LES SÉMILLANES, CHEMIN DE BIOT-33640 ARBANATS

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/05/2022, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TAXI BALOU

Sigle :

Forme sociale : SASU

Au capital de : 500 €.

Siège social : 1, Lotissement les Sémillanes, Chemin de Biot-33640 arbanats.

Objet : Chauffeur de Taxi

Président : Mr Belmondo MBA demeurant 1, Lotissement les Sémillanes, Chemin de Biot-33640 ARBANATS

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

22EJ14548 Pour avis



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagniefiduciaire.com  
contact@groupecf.com

## OD INVEST

Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 41 rue du  
Professeur Calmette, 33150  
CENON

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CENON du 25 mai 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : OD INVEST. Siège : 41 rue du Professeur Calmette, 33150 CENON. Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 5 000 euros. Objet : toutes activités de marchand de biens mobiliers ou immobiliers et de terrains, à savoir l'achat de biens mobiliers et immobiliers en vue de leur revente ou la mise en location de ces mêmes biens, toutes actions de promotion immobilière, au sens de l'art 1831-1 et suivants du code civil, conseil en gestion, conseil en matière d'activité de marchands de biens, de promotion et de construction (étude de rentabilité, conseil en aménagement, etc...), toutes opérations de maîtrise d'œuvre, de construction vente et de rénovation (soustraction). Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : la Société FD IMMOBILIER, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 41 Rue du Professeur Calmette, 33150 CENON, immatriculée au RCS sous le numéro 813 836 780 RCS BORDEAUX, représentée par Ouidad DONNAT, gérante. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. POUR AVIS-Le Président  
22EJ14532

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société **CASTELLUM**, SAS au capital de 10.000,00 € dont le siège social se situe 15 A Rue Jules Massenet – 33185 LE HAILLAN.

La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- L'exploitation de fonds de commerce de Bar Hôtel Restaurant

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet

- Et plus généralement toutes activités connexes ou complémentaires y afférentes pour une durée de 99 années.

Cette société a été constituée selon acte sous seing privé en date du 27 Mai 2022

Le premier Président est la société **ALEXEM, SARL** au capital de 10 000,00 €, dont le siège social est sis 15 A Rue Jules Massenet – 33185 LE HAILLAN, immatriculée auprès du RCS de BORDEAUX sous le numéro 798 104 048, prise en la personne de Monsieur Alexandre JULLIEN, né le 5 Février 1982 à BORDEAUX (33), de nationalité française, domicilié, es qualité au siège de ladite société.

La présente société sera immatriculée auprès du RCS de BORDEAUX  
22EJ14509

## VILLA PRECOGGIO

Société civile  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 12 rue Danton,  
33160 ST MEDARD EN JALLES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er avril 2022 à SAINT MEDARD EN JALLES, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : VILLA PRECOGGIO

Siège social : 12 rue Georges Danton, 33160 ST MEDARD EN JALLES

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par baux saisonniers de tous bien et droits immobiliers meublés ou non

la location desdits immeubles meublés à la journée, la semaine ou au mois à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Lydia GRELARD BOYER demeurant 12, rue Georges Danton, 33160 ST MEDARD EN JALLES,

Monsieur Sébastien GRELARD demeurant 12, rue Georges Danton, 33160 ST MEDARD EN JALLES,

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.  
22EJ14555

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à PREIGNAC, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SJ MEDICAL AGENCY**,

SIÈGE SOCIAL : 5 chemin DE L'ARIESTE, PREIGNAC (Gironde)

OBJET : Toutes activités d'agence de Communication dans le secteur médical et para-médical. Activité de conseil en communication et marketing au moyen de tous supports notamment par internet et tout média interactif. Activité de création graphique et de production vidéo et 3D, Activités de community manager, Création de site web, Activités de conseil en ressources humaines dans le secteur médical, notamment le recrutement et la formation, coaching L'organisation de tout événement public, privé ou associatif tels que, soirées de présentation, conventions, séminaires. L'achat, la vente, la location de tout matériel en rapport direct ou non avec son objet social en ce compris tout véhicule terrestre, bateau, navire ou aéronef. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et franchises concernant ces activités. L'achat ou la souscription, la détention, la gestion et la cession ou l'apport d'actions ou autres valeurs mobilières dans toute société ou groupement et l'acquisition, la création, la location et la cession de tous fonds de commerce ou établissement. Et, plus généralement, toutes opérations, industrielles, civiles ou commerciales, financières ainsi que toutes opérations mobilières et immobilières en ce compris la location, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet, ou à tout objet similaire ou connexe, ainsi que de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de cet objet.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 euros

PRESIDENT :

- Madame SOPHIE JULIEN, demeurant 5 chemin DE L'ARIESTE, PREIGNAC (Gironde),

AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le Président ou le représentant légal  
22EJ14538

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SCM DERMATO CDBM**

FORME : Société civile de moyens

CAPITAL : 1 000 euros

SIÈGE : 341 avenue de Verdun 33700 Mérignac

OBJET : faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens utiles à l'exercice de leur profession

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Gérantes : Madame Héroïse BA-RAILLER demeurant 23 cours d'Ornano 33700 Mérignac, Madame Diane MERMIN HERON demeurant 6 rue capitaine Madon 33200 Bordeaux, Madame Victoire BRAUN demeurant 26 rue Braille, 33000 Bordeaux et Madame Marie LEVY, demeurant 1 rue des Capucines, 33200 Bordeaux

Agrément : les cessions de parts sociales au profit de tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux

22EJ14506

Pour avis,





Etude de Maîtres Cécile YAIGRE-BOVÉ, Frédéric YAIGRE, Stéphane YAIGRE et Nicolas YAIGRE, notaires associés, à BORDEAUX (Gironde), 14 rue de Grassi.



Cabinet E. QUERAUX SARL  
Expertise-Comptable  
Tél Mérignac 05.56.42.07.90  
Tél Castelnau 05.56.58.24.79  
Tél Le Canon 05 64 37 16 10



Etude de Maître Valentine SCHRAMECK-MONTEBELLO,  
Notaire à FLOIRAC (Gironde),  
1 Avenue Pasteur



Rue du Cardinal Richaud,  
33000 BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Frédéric YAIGRE, Notaire Associé de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES », Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 1er juin 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

dénomination sociale : **SCI CarMa**.  
siège social : PESSAC (33600), 24 rue Aristide de Sousa Mendès.

objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location, vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers,

durée 99 années  
capital social: MILLE EUROS (1 000,00 EUR) divisé en 100 parts de 10 euros apports en numéraire

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants : Marilyn TURPEAU demeurant 24 rue Aristide de Sousa Mendès 33600 PESSAC, et Arnaud de CARLI demeurant à QUINZAC (33360) 513 Chemin Patissey, pour une durée indéterminée

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis  
Le notaire,  
22EJ14470

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 02/06/2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SICARY CONSUL-TING**

FORME : Société par actions simplifiée  
CAPITAL : 500 euros  
SIEGE : 107 Boulevard Franklin Roosevelt 33400 Talence

OBJET : Toutes prestations de consultants, d'expertises et de management auprès de toutes entreprises quel que soit leur domaine d'action, des particuliers et de tout organisme public ou para public quelle qu'en soit la structure juridique

DUREE : 99 années  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENT :  
Madame Christel BARES épouse FRANCY Demeurant 107 Boulevard Franklin Roosevelt 33400 Talence,

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux.

22EJ14471 Pour avis,

**DBO 33**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 161 Route du Cap Ferret, Le Canon,**  
**33950 LEGE CAP FERRET**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 2 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : **DBO 33**  
Siège : 161 Route du Cap Ferret, Le Canon, 33950 LEGE CAP FERRET

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros  
Objet :

- L'activité de marchand de biens incluant l'acquisition par tout moyen de tous immeubles ou terrains ; - Le suivi, la gestion, le pilotage et la coordination de travaux, assistance à la maîtrise d'ouvrage ; - La promotion immobilière ; - La construction de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement ; - La propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et l'aliénation de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; - La division cadastrale de tous biens immobiliers ; - La prise de participation directe ou indirecte, par tous moyens, dans différentes sociétés, civiles ou commerciales ; - L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; - La propriété, la gestion, l'administration et la disposition de biens et droits mobiliers par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, cession et vente, tous placements de capitaux sous toutes ses formes, y compris la souscription, l'acquisition ou la cession de toutes actions ou obligations, contrats de capitalisation, parts sociales ou placements financiers, y compris la souscription d'emprunts, crédit-bail ou tout autre type de financement nécessaires à ces acquisitions.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :  
Monsieur Charles BOUAZIZ demeurant 5 Rue de Logelbach, 75017 PARIS  
Directeur général :  
Monsieur Nicolas DRECHOU demeurant 18 Bis Avenue des Sarcelles 33970 LEGE CAP FERRET

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour Avis  
Le Président  
22EJ14552

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Emilie PIGHIN, Notaire à FLOIRAC, 1 Avenue Pasteur, le 24 mai 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI CHENIN**  
Siège social : 30 Rue Premeynard, 33800 BORDEAUX

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Arnaud FAVREL demeurant 30 Rue Premeynard 33800 BORDEAUX.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis Le notaire,  
22EJ14533

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Constance PETGES, notaire associé de la société dénommée « Constance PETGES et Sandra LOPEZ, notaires », société d'exercice libéral à responsabilité limitée dont le siège social est à MARGAUX-CANTENAC, 1 rue de la Halle, et l'établissement secondaire à BORDEAUX, 32 cours de Verdun, le 31 mai 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes.

- La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

- La dénomination sociale est : **SCI DU PORT**

- Le siège social est fixé à : LAMARQUE (33460), 35 bis route du Port

- La société est constituée pour une durée de : 99 années

- Le capital social est fixé à la somme de : SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00EUR)

- Les apports sont en numéraire et en nature.

- Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

- Les gérants de la société sont : Monsieur François BAUDOUX et Madame Maria LOPES RIBAS, époux demeurant ensemble à LAMARQUE, 35 bis route du Port.

- La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis Le notaire,  
22EJ14567

**LES COULEURS DE FLORE** Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : 31 Lot du Ferron 33680 LE PORGE AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE PORGE du 03/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle Dénomination sociale : LES COULEURS DE FLORE Siège social : 31 Lot du Ferron, 33680 LE PORGE Objet social : Travaux de peinture Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 1 000 euros Gérance : Madame Flore NEY-CENSAC, demeurant 31 Lot du Ferron, 33680 LE PORGE Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX Pour avis, la Gérance  
22EJ14671

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LATRESNE, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **JAHN LOCATION 33**.  
Siège social : 9 Allée ARAGON, CE-  
NON (Gironde)

Objet : Objet social : - Location de courte durée de véhicules et de voitures automobiles légers et camions - Location de longue durée de véhicules et de voitures automobiles légers et camions - L'achat et la vente de véhicules neufs et d'occasions - L'achat et la vente de fournitures, de produits et accessoires - Reprogrammation moteurs - Travaux de nettoyage et d'entretiens courants - Location et ventes de 2 roues et d'accessoires

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 10 000 euros  
Gérance : Monsieur JOEVIN ARNAUD, demeurant 10 chemin DE SAUBIOLLE, LATRESNE (Gironde),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX,

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant  
22EJ14570

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Carole POMAREDE, notaire à LIBOURNE (33500), le 25.05.2022, a été constituée la société civile dénommée "GALAMINE", siège social : LIBOURNE (33500) 26, route de Négrit - Le Bourg. Capital social : CINQ CENT VINGT MILLE EUROS (520.000 €), divisé en 5200 parts sociales de 100 € chacune, numérotées de 1 à 5200. Apport en numéraire. Objet social : la propriété, la gestion, l'acquisition de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. LIBOURNE. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Co-gérants : M. Jean-Claude LAGARDERE, demeurant à POMEROL (33500), lieudit Maillat. M. Gaël LAGARDERE, demeurant à MONTAGNE (33570), Lieudit "Bertin", 26 route de Négrit. Mme Karine Stéphanie Danièle BOULIN, épouse LAGARDERE demeurant à MONTAGNE (33570), Lieudit "Bertin", 26 route de Négrit.  
22EJ14574

CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PESSAC du 2 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : **PARIS REGNAULT**

Siège social : 20-24 Avenue de Canteranne, 33600 PESSAC

Objet social :

- La promotion immobilière et plus particulièrement, l'acquisition d'un ensemble immobilier sis à PARIS (75013), 52 rue Regnault destiné pour partie à la réalisation d'un programme de construction vente de logements,

- L'activité de lotisseur et de marchands de biens,

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou

Durée de la Société : 30 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.525 euros

Cession des parts sociales : Les parts sociales peuvent être cédées entre associés ou à des personnes étrangères à la Société qu'avec le consentement de tous les associés.

Associés en nom :

1) La Société PROMOTION PICHET, SAS au capital de 6.000.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 415 235 514.

2) La Société PROMOBAT, SARL au capital de 31.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 410 048 755.

Gérance :

La Société PROMOTION PICHET, SAS au capital de 6.000.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 415 235 514, gérante associée.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour Avis

22EJ14616

**STEPHANE ET LAETITIA** Société par actions simplifiée au capital de 180 000 euros Siège social : 3 Place de la Gaité 33680 LACANAU **AVIS DE CONSTITUTION** Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LACANAU du 03/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : STEPHANE ET LAETITIA Siège : 3 Place de la Gaité, 33680 LACANAU Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 180 000 euros Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés et autres personnes morales de toutes formes, l'acquisition, l'exploitation et la gestion de ces participations ; l'animation et l'orientation de la politique des sociétés filiales ; l'émission d'actions, d'obligations, de titres quelle qu'en soit la nature ; la prestation de services en matière informatique, administrative, financière et comptable, de marketing, de documentation et de recherche, de recrutement et de gestion de personnels. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Stéphane KALLOUCH, demeurant 59 E route des LACS, 33860 LE PORGE Directeur général : Mme Laetitia ELIES, demeurant 59 E route des LACS, 33860 LE PORGE La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX Pour avis, le Président 22EJ14670

**AVIS DE CONSTITUTION**

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 mai 2022, à LA TESTE DE BUCH.

Dénomination : **Invest Attitude.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Objet : L'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, meublés ou non meublés, ou autrement de tous immeubles ou droits immobiliers appartenant à la Société. L'activité de promotion immobilière. L'activité de marchand de biens. L'acquisition et la gestion d'un portefeuille d'actions, de parts sociales, de cryptomonnaies... Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 2000 euros divisé en 2000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés..

Siège social : 16 Chemin des Facteurs, 33260 La Teste de Buch.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Yann BRETHERAU 28 Avenue André Reinson - Bât C - Etage 3 - Apt 307 33300 Bordeaux.

Directeur général : Madame Elena CARCANO 29 Cours de Québec - Apt 116 - Résidence St Exupéry 33300 Bordeaux.

Pour avis, 22EJ14603

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à PREIGNAC, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SCI SOJU,**

SIÈGE SOCIAL : 5 chemin DE L'ARIESTE, PREIGNAC (Gironde)

OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers La location meublée toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE :

- Madame SOPHIE JULIEN, demeurant 5 chemin DE L'ARIESTE, PREIGNAC (Gironde),

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant 22EJ14540



**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEGLES du 2 juin 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : **MATSÁI MARA TOULOUSE**

Siège social : 56 rue Pierre et Marie Curie, 33130 BEGLES

Objet social : vente, conception de bijoux fantaisie, de vêtements et d'accessoires de mode.

Durée de la Société : 99 ans Capital social : 1 000 euros Gérance : Madame Mathilde CAREIL demeurant 56 rue Pierre et Marie Curie, 33130 BEGLES.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis La Gérance 22EJ14589



**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEGLES du 2 juin 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : **MATSÁI MARA TOULOUSE**

Siège social : 56 rue Pierre et Marie Curie, 33130 BEGLES

Objet social : vente, conception de bijoux fantaisie, de vêtements et d'accessoires de mode. Durée de la Société : 99 ans Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Mathilde CAREIL demeurant 56 rue Pierre et Marie Curie, 33130 BEGLES.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis La Gérance 22EJ14637



**SELARL TGB**  
Avocats à la Cour  
55 rue du Loup  
33000 BORDEAUX  
Tél : 05.35.14.00.81  
Fax 05.35.14.00.90

**AVIS DE CONSTITUTION**

Au terme d'un acte sous-seing privé, a été constituée le 19 mai 2022, la Société dont la dénomination est **SMC-THC FRANCE**, société à responsabilité limitée au capital de 20.000 euros, dont le siège social est situé 30 rue René Roy de Clotte 33000 Bordeaux, dont l'objet consiste dans l'importation, l'exportation, transformation, commercialisation de cannabis thérapeutique, dont la durée est fixée à 99 ans, dont les co-gérants sont Monsieur Carlos AMORIM demeurant Rua Santo Antonio n°24, 4830-656 Povoa de Lanhoso et Monsieur Serge Simon, demeurant 30 rue René Roy de Clotte, 33000 Bordeaux, et immatriculée au RCS de Bordeaux 22EJ14633



**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BASSENS, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : HOME INVEST,  
SIEGE SOCIAL : 17 avenue Manon CORMIER, 33 530 BASSENS

OBJET : toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente; ainsi que toutes actions de promotion immobilière, au sens de l'art 1831-1 et suivants du code civil ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction vente et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, dans les comptes de titres tenus par la société, trois jours ouvrés avant la date de l'assemblée et de la propriété de ses actions inscrites en compte depuis au moins trois jours.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENT :

- la société CD INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros,

dont le siège est au 8 chemin DES HUGONS, PRIGNAC-ET-MARCAMPS (Gironde),

immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 892039884,

représentée par Caroline DJIDA en qualité de gérante

DIRECTEUR GENERAL :

Monsieur Benoit CRESSON demeurant 8 chemin des HUGONS à PRIGNAC ET MARCAMPS (Gironde)

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le président  
22EJ14622

**MAISON ESTADIEU**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social :  
17 Rue judaïque  
33000 BORDEAUX

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 26 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MAISON ESTADIEU

Siège : 17 Rue judaïque, 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : Vente de vêtements, prêt à porter pour homme et femme. La vente d'accessoires de mode et d'articles de maroquinerie, la vente d'articles de Paris.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 5 ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Madame Lauriane ESTADIEU, demeurant 44 rue Charles Moncelet, apt 302, 33000 BORDEAUX

Directeur général :

Madame Aureliane ESTADIEU, demeurant 17 rue Judaïque 33000 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS  
Le Président  
22EJ14638

**SCI KATB**  
Société civile immobilière  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2, rue de la Garde  
33240 ST GERMAIN DE LA RIVIERE  
RCS LIBOURNE

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST GERMAIN DE LA RIVIERE du 2 juin 2022 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI KATB

Siège social : 2, rue de la Garde, 33240 ST GERMAIN DE LA RIVIERE

Objet social : l'acquisition d'immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mme Katrin BERTRAND et M. Thomas BERTRAND, demeurant ensemble au 2, rue de la Gare, 33240 ST GERMAIN DE LA RIVIERE

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés ; agrément pour cessions aux tiers. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE. Pour avis. La Gérance.  
22EJ14674

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CENON du 06/06/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MAJORELLE

Siège : 12 rue Toubart apt A214, 33150 CENON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 300 000 euros

Objet : Toutes prises de participations dans toutes sociétés ; la gestion, l'achat, la vente de ces participations, par tous moyens à sa convenance ; toutes activités ayant trait au conseil en matière financière, de gestion, d'organisation administrative et commerciale, toutes prestations de services s'y rapportant

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Mme Delphine DENIS, née le 25 décembre 1977 à MEULAN, de nationalité française, demeurant 12 rue Toubart apt 214, 33150 CENON

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX  
22EJ14781



**MAÎTRE ROMAIN ILLHE**  
NOTAIRE ASSOCIÉ DE LA  
SOCIÉTÉ D'EXERCICE  
LIBÉRAL À

Notaire

RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
"NICOLAS PEYRÉ, MARIE-  
CÉLINE CROQUET ET ROMAIN ILLHE,  
AGNÈS NUGÈRE".

DONT LE SIÈGE EST À AMBARES-ET-LAGRAVE (GIRONDE), 96, RUE EDMOND-FAULAT, TITULAIRE DE DEUX OFFICES NOTARIAUX, À AMBARES-ET-LAGRAVE (GIRONDE), 96, RUE EDMOND-FAULAT ET À BORDEAUX, 1 PLACE NANSOUTY.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte reçu par Maître Romain ILLHE, Notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "Nicolas PEYRÉ, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLHE, Agnès NUGÈRE", dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat, titulaire de deux offices notariaux, à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat et à BORDEAUX, 1 Place Nansouty, le 18 mai 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI DANISA LAULUNA.**

Le siège social est fixé à : CARBON-BLANC (33560), 13 Avenue du Maréchal Foch.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : QUATRE-VINGT MILLE EUROS (80 000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Isabelle ANNE-DOUCHE demeurant à FARGUES SAINT-THILIAIRE (33370) 4 Avenue des bons Enfants.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis  
Le notaire.  
22EJ14745

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LA REOLE, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCI APT IMMO,

SIEGE SOCIAL : 17 avenue DE LA CROIX D'HORS, LA REOLE (Gironde)

OBJET : L'acquisition de biens immobiliers ou leur construction en vue de leur location. Vente à titre accessoire de biens immobiliers

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE :

- Monsieur FLORIAN DUFAU, demeurant 16 rue DU 19 MARS 1962, MERIGNAC (Gironde),

- Madame ESTELLE LE BLOUCH, demeurant 388 rue PASTEUR, PARC MONTESQUIEU, BORDEAUX (Gironde),

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant  
22EJ14568

**CARVING**  
Société Civile au capital de 500 €  
Siège social : 262 Boulevard de la Côte d'Argent  
33120 ARCAÇON  
Société en cours de formation

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution de la société CARVING, société civile au capital de 500 €, sis à ARCAÇON (33120) 262 Boulevard de la Côte d'Argent, et dont l'objet est l'acquisition, la gestion et éventuellement la cession de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et plus généralement, de toutes participations dans toutes sociétés ou groupements; la gestion du patrimoine social et notamment tous placements ou investissements à caractère financier; la propriété, la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation, par voie de location ou autrement de tous terrains et immeubles dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'apport, d'échange ou toute opération. Gérance: M. Nicolas PADOIS demeurant à ARCAÇON (33120) 19 Allée Charlevoix de Villers. Clause d'agrément : les parts sociales sont librement cessibles entre associés et soumises à agrément préalable pour les tiers étrangers à la société. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.  
22EJ14696



5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé en date du 3 juin 2022, il a été constitué un groupement foncier agricole présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GFA BALDACCHINO

Forme : Groupement Foncier Agricole  
Siège social : 3, rue du Noyer – 33340 ORDONNAC

Capital : 2 200 € euros divisé en 220 parts de 10 € euros

Objet : Le groupement a pour objet : la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme conformes aux articles L. 416-1 et suivants du code rural, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Jean-Paul BALDACCHINO, demeurant au 3, rue du Noyer – 33340 ORDONNAC

Cession de parts libres entre associés, conjoints, ascendants ou descendants, avec agrément des coassociés vis à vis des tiers.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.

Pour avis  
22EJ14753

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années, d'une Société Civile Immobilière, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dénommée **SCI RDX**, au capital de 500 € dont le siège social est sis à Saint Laurent-Médoc (33112) - 4 route du Bouscat, ayant pour objet la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location meublée ou non meublée, ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir ultérieurement propriétaire, par voie d'acquisition, vente, échange, apport ou autrement ; et à titre accessoire, la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers.

Le Gérant est :

- Monsieur Xavier RATAUD demeurant à Saint Laurent-Médoc (33112) - 4 route du Bouscat

Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés. Cette disposition vise toutes transmissions entre vifs à titre onéreux ou gratuit, y compris celles au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,  
22EJ14838



5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 03 juin 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA RAUMELADE

Forme : société par actions simplifiée

Siège social : 100 B, avenue du Bassin d'Arcachon - 33680 LE PORGE

Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- L'activité de Food truck antillais, traitement, vente sur marchés.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Capital social : 1 000 € divisé en 100 actions de 10 €

Président de la société : Monsieur Régis RAUMEL, demeurant au 100 B, avenue du Bassin d'Arcachon - 33680 LE PORGE.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis,  
Le Président  
22EJ14692

Par acte SSP du 01/06/2022, il a été constitué une SASU dénommée : **CERTIFORMA CONSEIL** Siège social : 5 allées de Tourny, 33000 BORDEAUX Capital : 100€Objet : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion Président : M. Bilal DIANE, 1 villa Paul cezanne, 77400 SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX  
22EJ14596

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/06/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **ERNEST & LUTHER**

Forme : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 12 Cours de l'Intendance, 33000 BORDEAUX

Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger : - L'activité d'agence immobilière, la négociation, l'achat, la vente, la gestion immobilière, les transactions sur immeubles et fonds de commerce, la location de tous biens ou droits immobiliers ainsi que l'achat, la vente ou la location-gérance de fonds de commerce ; - L'activité de marchand de biens ; - L'acquisition, la propriété, la gestion, la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux et transformations, améliorations, installations nouvelles, conformément à leur destination ; - La participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; - Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Président : M. Jean-Baptiste DAVID demeurant 46 rue Laville Fatin, 33000 BORDEAUX

Directeur Général : M. Mario DA SILVA QUINTAS demeurant 9 rue des 3 conils, 33000 BORDEAUX

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX  
22EJ14747



Avenue Gustave Eiffel - ZAC de l'Ecoparc du GrandDéols  
36130 DEOLS

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 03/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle ; Dénomination : **ETANCHEITE EL ALAMI MOURAD** ; Siège social : 4 Place Paul et Jean-Paul Avisseau - Appartement 42 - 33300 BORDEAUX ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; Capital : 100 € ; Objet : Réalisation de tous travaux d'étanchéité ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Mourad EL ALAMI dmt 4 Place Paul et Jean-Paul Avisseau - Appartement 42 - 33300 BORDEAUX. La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. POUR AVIS. Le Président  
22EJ14686

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 2 juin 2022, à ST MEDARD EN JALLES.

Dénomination : **DE GUIZIERES.**

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 10 avenue Cassiopée, 33160 St Médard en Jalles.

Objet : la location et l'acquisition de tous biens immobiliers.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Gérant : Monsieur Jean-Luc BIENVENU, demeurant 18 Lot. Vallon de l'Eglise, 33670 Cursan

Gérant : Monsieur Julien PENY, demeurant 80 Bis Avenue de la cote d'Argent, 33380 Marchepierre

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis,  
la Gérance  
22EJ14760



SUD-OUEST EXPERTS CONSEILS

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TALENCE du 3 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : **AGUSAILLES**

Siège : 39 rue Emile Combes, 33400 TALENCE

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : activité d'épicerie fine, restauration sur place ou à emporter, vente de boissons (alcoolisées et non alcoolisées) à consommer sur place ou à emporter. Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrement : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de l'unanimité des associés.

Président : Monsieur Jean-Luc TARTAS, demeurant 39 rue Emile Combes, 33400 TALENCE. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS Le Président  
22EJ14770

Par acte SSP du 01/06/2022, il a été constitué la SARL **CAPAMENITE**, capital : 101 000 euros, siège : 73, Rue de l'Eglise Saint-Augustin 33000 BORDEAUX, durée : 99 ans. OBJET : Détentions de titres, réalisation d'investissements, acquisition de biens immobiliers, gestion de ses prises de participation, animation de ses filiales, participation active à la conduite de la politique du groupe et toutes activités pouvant se rapporter audit objet. GERANT : Edouard CAZAMAJOUR, né le 12/04/1981 à SAINT-FOY-LA-GRANDE (33220), de nationalité française, marié sous le régime de la séparation de biens, demeurant 73, Rue de l'Eglise Saint-Augustin 33000 BORDEAUX. DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire. TRANSMISSION DES PARTS : Libre sous condition d'agrément et de préemption. RCS BORDEAUX.  
22EJ14774

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LA TESTE-DE-BUCH en date du 3 juin 2022, il a été constitué une Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **CAZALINETTE.**

SIEGE SOCIAL : 29 bis avenue de Verdun, 33260 LA TESTE-DE-BUCH.

OBJET : L'acquisition, l'administration, et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutilités à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 100 euros.

GERANCE : Madame Véronique VILLENEUVE, demeurant 8 rue Vincent Lannusse, 33260 LA TESTE-DE-BUCH.

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant la moitié au moins des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance.  
22EJ14776



81 rue Hoche 33200 Bordeaux

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du 23.05.2022 de la société « PHARMALAM », SPFFPL de Pharmaciens d'Officine à SAS à associée unique au capital de 1 890 600 € divisé en 189 060 actions de 10 € chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées. Siège social : 48 Avenue Montesquieu - 33160 SAINT MEDARD EN JALLES. Objet : la prise de participation dans des sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine, la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de ladite profession ; la gestion de ces participations. Président : Lisa QUILICHINI, née le 11.03.1978 à PESSAC (33), de nationalité Française, demeurant à BORDEAUX (33200), 09 Rue Victor Hugo. Cession En cas de pluralité d'associés, les parts ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société, qu'à la majorité des trois quarts des porteurs de titres exerçant la profession au sein de la société (article 10 de la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990). Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions  
22EJ14691

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée **BOIS ET RIVAGES**

SIEGE SOCIAL : 24 route de Brengues 33590 TALAIS

OBJET : vente et pose de menuiseries au bois PVC.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 3000 euros

Président : Monsieur Eric CROSSON demeurant 10 route du Bourg 33590 TALAIS

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX  
22EJ14819



## SAS ASIAN 33 HOLDING

Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 euros  
Siège social : 1 bis rue des  
Pinsons 33450 SAINT-LOUBES  
Société en cours de  
constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 9 Juin 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **SAS ASIAN 33 HOLDING**

Forme juridique : SAS  
Capital : 5 000 euros en numéraire  
1 bis rue des Pinsons 33.450 SAINT-LOUBES

Durée : 99 ans  
Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

Participation et Gestion dans des sociétés  
Conseil ; activités de services informatiques et du digital ; Portage salarial

Président : Monsieur André Manuel NADEAU demeurant 1 bis rue des Pinsons 33450 SAINT-LOUBES né le 30 Septembre 1964 à PARIS (75017) de nationalité Française

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Pour avis, La Présidence  
22EJ14785

## LA FAMILIA SALAT

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : Centre  
Commercial Grand Pineuilh,  
80 Avenue de la Résistance,  
33220 PINEUILH

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à PINEUILH (33), du 20 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : **LA FAMILIA SALAT**  
Siège : Centre Commercial Grand Pineuilh, 80 Avenue de la Résistance, 33220 PINEUILH

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros  
Objet :

- Commerce de détail en magasin ou par livraison de tous produits alimentaires surgelés ou congelés.

- Entrepôts frigorifiques, vente de tous produits alimentaires surgelés et congelés.

- Toutes opérations de négoce, courtage et vente à la commission de produits alimentaires surgelés ainsi que tous autres produits conservés par le froid, l'exploitation d'entrepôts frigorifiques, l'achat, la vente ou la location gérance de réfrigérateurs et de congélateurs

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : SASU FINANCIERE LEA-JEREMY, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 24 Rue Henri Laborde, 24700 MONTPON MENESTEROL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 913.241.766,

représentée par Monsieur Franck SALAT, président.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

POUR AVIS  
Le Président  
22EJ14801

## MENTORJ

Société à responsabilité limitée  
à associé unique au capital de 1  
000 euros  
Siège social : 13 Rue Lamartine  
33560 CARBON BLANC

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CARBON BLANC du 3 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique,  
Dénomination sociale : MentorJ,

Siège social : 13 Rue Lamartine, 33560 CARBON BLANC,

Objet social : Services et conseils informatiques,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros,  
Gérance : Monsieur Jérôme MOLIERE, demeurant 13 Rue Lamartine, 33560 CARBON BLANC,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance  
22EJ14822

Avis est donné de la constitution de la SASU. Dénomination : **SASU FIRST RP** Siège : 50 bd Maréchal Lyautey 33110 Le Bouscat. Objet : Toutes activités d'agent commercial ; Conseil en investissement ; Toutes activités liées à la publicité directe ou indirecte ; Marketing ; Vente et impression de tous produits servant à la communication ; Enseignes signalétiques, PLV ; Apporteur d'affaires ; Maîtrise d'ouvrage ; Mise en relation avec les prestataires visant à la création, à la rénovation de commerces accueillant du public ; Levée de fonds publics. Durée : 99 ans. Capital : 4 000 €. Présidence : Madame Virginie DUMONT, demeurant 50 bd Maréchal Lyautey 33110 Le Bouscat. Clauses d'agrément : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Lorsque la société perd son caractère unipersonnel, les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Immatriculation au RCS de bordeaux.  
22EJ14823

## MC CORP.

Société à responsabilité limitée  
à associé unique au capital de 2  
500 euros  
Siège social : 33 Rue Arthur  
Rimbaud  
33320 EYSINES

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EYSINES du 3 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique,  
Dénomination sociale : MC Corp.,

Siège social : 33 Rue Arthur Rimbaud 33320 EYSINES,

Objet social : L'acquisition et la détention de tous titres de participation ou de placement, parts et actions de toutes sociétés, la gestion de ces titres et valeurs mobilières, la gestion de ses filiales, la réalisation de toutes prestations administratives, informatiques, commerciales, financières et de direction générale au bénéfice des sociétés dont elle détient le contrôle ou la majorité des titres ou des droits de vote et plus généralement l'exécution de tous services requis par ces sociétés afin d'assurer leur administration, leur développement et leur animation,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 2 500 euros,  
Gérance : Monsieur Mounir CHAÏB, demeurant 33 Rue Arthur Rimbaud, 33320 EYSINES,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance  
22EJ14862



406, Boulevard Jean Jacques BOSCH  
Cité numérique - Entrée 1 C  
33130 BEGLES  
Tél : 05.56.49.18.23  
contact@desermet-avocats.fr -  
www.desermet-avocat.fr

## SOCIÉTÉ JUNGLE YOGA CLUB

SARL à associé unique au  
capital de 1.000 €  
Siège social : (33130) BEGLES –  
1, Rue André MUREINE  
et 48, rue Yvonne et Robert  
NOUTARY

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à BORDEAUX du 20 mai 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JUNGLE YOGA CLUB

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée unipersonnelle

Siège social : (33130) BEGLES – 1, Rue André MUREINE et 48, rue Yvonne et Robert NOUTARY

Objet : Cours particuliers et collectifs de yoga et de méditation, Modelage du corps et du visage, Vente de vêtements, d'accessoires de yoga et de bien-être, Création, acquisition, location, prise à bail, installation, exploitation de tous établissements, fonds de commerce, ateliers se rapportant aux activités spécifiées.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Capital : 1.000 €.

Gérant : Madame Séverine Kathleen PERNELLE – demeurant (33140) VILLENAVE D'ORNON - 29, Avenue de la République – est nommée pour une durée indéterminée.

Pour avis  
22EJ14814

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **LA CABANE A COUDRE**

FORME : Société par actions simplifiée  
SIEGE SOCIAL : 1 Passage de Charraud, 33710 TAURIAC

OBJET : La réalisation de contenus éducatif en ligne, la publication de Vidéos sur Youtube, la vente de produits en lien avec les vidéos, la prestation de services aux entreprises, et activités annexes

DUREE : 99 ans  
CAPITAL : 3000 euros  
PRESIDENTE : Madame MONTFORT, née MASSE Sophie, 1 Passage de Charraud, 33710 TAURIAC

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne (33).

Pour avis,  
22EJ14807

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 10 juin 2022, il a été constitué une Société par actions simplifiée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **CEB**

Objet social : Charpente, couverture et tout autre élément de menuiserie (escalier, parquet, lambris.)

Siège social : 22 rue Thomas Illyricus – 33120 ARCACHON

Capital : 1 000 euros  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

Président : Monsieur Bruno CHAMBLIER, né le 23/12/1967 à Bègles (33) et demeurant 22 rue Thomas Illyricus – 33120 ARCACHON

Immatriculation au RCS de Bordeaux  
22EJ14891



SCP THOUANEL Cédric  
BEFVE-CARTIER Anne  
11 Avenue du Maréchal  
Leclerc - Entrée C  
33700 Mérignac  
Tél : 05 56 97 58 51

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Cédric THOUANEL le 17 mars 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : **LE PIZOU TAKE ONE**. Le siège social est fixé à LE TAILLAN-MEDOC (33320), 53 avenue de la Croix. La société est constituée pour une durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR). Les apports sont en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est la SCI dénommée MARSE TAKE ONE, au capital de 214,00 euros, immatriculée au RCS de Bordeaux numéro 451123046, ayant son siège social à LE TAILLAN-MEDOC (33320), 53 Avenue de la Croix. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
Le notaire.  
22EJ14874

**AKIL DISTRIBUTION**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 12 rue du mirail  
33640 PORTETS

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/06/2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AKIL Distribution

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Au capital de : 1000 €

Siège social : 12 rue du mirail - 33640 PORTETS

Objet : Agent commercial dans le domaine de la distribution de jouets et de puériculture ainsi que tous produits relatifs aux rayons « bazar » Apporteur d'affaires,

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. Alexandre LOUBEAU, demeurant 12 rue du mirail - 33640 PORTETS

Pour avis  
22EJ14909

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MARCHEPRIME du 8 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **ATELIER DU CORNER**

Siège social : 8A Boulevard des Girondins 33380 MARCHEPRIME

Objet social : Commerce de gros de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services ; L'aménagement et l'agencement de boutiques, de commerce, de stands et plus généralement, de tous locaux ; et plus généralement, la vente de tous produits et la réalisation de toutes prestations de services liées aux activités ci-dessus ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Kevin BRUSTIS demeurant 8A Boulevard des Girondins 33380 MARCHEPRIME

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis  
22EJ14924

**TRANSFORMATION**

ALIALYS

Société à Responsabilité Limitée transformée en Société par Action Simplifiée

au capital de 100 €uros

Siège social : 446 avenue de Léognan - 33140 CADAUJAC

RCS BORDEAUX 518 706 478

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2022, il résulte que l'associé unique de la Société ALIALYS a décidé de la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du 6 juin 2022. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 100 €uros. Il est divisé en 10 parts sociales, de 10 €uros chacune.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 100 €uros, Il est divisé en 10 actions, de 10 €uros chacune entièrement libérées.

Forme :

Ancienne mention : Société à Responsabilité Limitée

Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée

Administration :

Ancienne mention : Gérant : Joël GINESTET, 446 avenue de Léognan - 33140 CADAUJAC

Nouvelle mention : Président : Joël GINESTET, 446 avenue de Léognan - 33140 CADAUJAC

Mentions complémentaires

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX - Pour avis, 22EJ13785



SCP THOUANEL Cédric  
BEFVE-CARTIER Anne  
11 Avenue du Maréchal  
Leclerc - Entrée C  
33700 Mérignac  
Tél : 05 56 97 58 51



SCP THOUANEL Cédric  
BEFVE-CARTIER Anne  
11 Avenue du Maréchal  
Leclerc - Entrée C  
33700 Mérignac  
Tél : 05 56 97 58 51

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte reçu par Maître Cédric THOUANEL, le 17 mars 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale. La dénomination sociale est : **MEDOQUINE TAKA ONE**. Le siège social est fixé à : LE TAILLAN-MEDOC (33320), 53 avenue de la Croix. La société est constituée pour une durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR). Les apports sont en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est la SCI dénommée MARSE TAKA ONE, au capital de 214,00 euros, immatriculée au RCS de Bordeaux numéro 451123046, ayant son siège social à LE TAILLAN MEDOC (33320), 53 Avenue de la Croix. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
Le Notaire

22EJ14919

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte reçu par Maître Cédric THOUANEL, le 17 mars 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale. La dénomination sociale est : **DOMAINE D'IRIS TAKA ONE**. Le siège social est fixé à : LE TAILLAN-MEDOC (33320), 53 avenue de la Croix. La société est constituée pour une durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR). Les apports sont en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est la SCI dénommée MARSE TAKA ONE, au capital de 214,00 euros, immatriculée au RCS de Bordeaux numéro 451123046, ayant son siège social à LE TAILLAN MEDOC (33320), 53 Avenue de la Croix. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
Le notaire.

22EJ14925

**JYBE**, SC au capital de 1000€. Siège : 8 Impasse Falgerat 33000 Bordeaux 901.928.937 RCS Bordeaux L'AGE du 20/05/2022 a augmenté le capital de 50.000€ pour le porter à 51000€ 22EJ14269

**AQUIVERT**  
SAS au capital de 38 113 Euros  
Siège social : 8 Avenue de la  
Pointe 33610 CANEJAN  
320 587 397 RCS BORDEAUX

**MODIFICATION DES DIRIGEANTS**

Le 25.05.2022, l'AGO a décidé de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT et de Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Philippe CHOLLET, et de ne pas procéder à leur remplacement.

Pour avis,  
22EJ14396

**AVIS**

Du procès-verbal de l'AGE en date du 1er février 2021, du procès-verbal des décisions de la Présidente en date du 1er février 2021, du procès-verbal de l'AGO en date du 31 mai 2022, du procès-verbal des décisions de la Présidente en date du 31 mai 2022,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 8 514,00 euros et porté de 30 000,00 euros à 38 514,00 euros par l'émission de 38 514 actions nouvelles de 1,00 euro chacune, entièrement libérées, par suite de l'exercice par leurs titulaires des droits attachés aux valeurs mobilières donnant accès au capital émises par décision de l'AGE.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à TRENTE MILLE (30 000,00 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à TRENTE HUIT MILLE CINQ CENT QUATORZE (38 514,00 euros).

POUR AVIS  
Le Président  
22EJ14394



SELARL BORGIA & Co  
21, Rue des Frères Bonie  
33000 BORDEAUX

**CBA**

**Société à Responsabilité Limitée au Capital de 5000 €**  
Siège social : 6, Allée Cantillac -  
33370 POMPIGNAC  
RCS BORDEAUX 851 511 394

**AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Aux termes du procès-verbal des décisions du 16 mai 2022, les associés, à compter de ce jour, ont :

- transféré son siège social du 6, Allée Cantillac - 33370 POMPIGNAC au 14, Allée Cantillac - 33370 POMPIGNAC.

- modifié l'article 5 de ses statuts en conséquence.

Formalités au RCS de BORDEAUX

Pour avis, le gérant  
22EJ14423

**FRIMECA**  
Société par actions simplifiée  
au capital 75 000 euros  
Siège social à : 12 avenue de la  
Pointe, 33610 CANEJAN  
378 455 802 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30 mai 2022, l'associé unique prend acte que le mandat du Co-Commissaire aux Comptes titulaire SARL AUDITEURS MICHEL & ASSOCIES arrive à expiration à l'issue de la présente décision et décide de ne pas renouveler son mandat,

Pour Avis  
22EJ14405





LDA  
Société d'Avocat  
57 cours Pasteur  
33000 Bordeaux

Par AGO du 01.06.2022, l'assemblée générale de la société **INORIX FORMATION - SAS** - capital : 1.000€ - Siège : BORDEAUX (33100) 151-153 Rue Bouthier - RCS BORDEAUX 843 610 189 a décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, la Société 2 AC AQUITAINE - SAS - siège social : BORDEAUX (33100) - 123 Quai de Brazza - RCS BORDEAUX 384 041 349, pour une durée de 6 exercices sociaux.  
22EJ14417

" **ARDOP INDUSTRIE** "  
Société par Actions Simplifiée  
Unipersonnelle au capital de  
100 000 €  
Siège social : Cité de la  
Photonique  
11, Avenue de Canteranne  
33600 PESSAC  
R.C.S. BORDEAUX 825 294 325

Suivant décision de l'associée unique du 01/04/2022, la S.A.S. « SDU HOLDING » sise 6 route de l'Hermitage 33370 POMPIGNAC - RCS BORDEAUX 824 604 102 a été nommée Présidente de la société pour une durée non-limitée en remplacement de M. Stéphane DUVAL. Dépôt au RCS de BORDEAUX.  
22EJ14424

JURISTES  
ASSOCIES  
DU SUD-OUEST



SOCIÉTÉ D'AVOCATS  
29 - 31 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX  
Parking : 32 rue Ferrère  
Tél. 05 56 81 33 18 - Fax 05 56 44 97 59  
www.jasso.fr

**CHARMAIN**  
Société civile immobilière au  
capital de 347 850 € ramené à  
328 815 €  
Siège social : Burot, 3935 Route  
de Jonzac - Marcillac  
33860 VAL-DE-LIVENNE  
481 189 306 RCS LIBOURNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 mai 2022 a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 347 850 € à 328 815 € par rachat et annulation de 1 269 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Le capital est fixé à 347 850 €.

Il est divisé en 23 190 parts sociales de 15 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Nouvelle mention :

Le capital est fixé à 328 815 €.

Il est divisé en 21 921 parts sociales de 15 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 21 921 parts.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance  
22EJ14450

OMENI AVOCATS  
2 avenue Léonard de Vinci  
33600 Pessac  
Tél. 06 28 776 771  
c.dothen@omeni.fr

**LE SEMI KROUSTILLANT**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 3 000 euros  
Siège social : 13 route de jollet  
33390 CARTELEGUE  
902 687 409 RCS LIBOURNE

**NOMINATION DE CO-  
GÉRANT**

Aux termes d'une assemblée générale du 30/05/2022, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant Mme Daphné DUBAU, demeurant 13 route de Jollet à CARTELEGUE (33390) à compter du 1er juin 2022 pour une durée illimitée.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE

Pour avis  
22EJ14455

**In Extenso**

AQUITAINE  
Sté d'Expertise Comptable  
980 av Eloi Ducom  
40000 Mont-de-Marsan

**FINSO**  
SARL au capital de 50.000 €  
Siège social : 7 Cité Monier  
33840 Captieux  
RCS Bordeaux 502 297 880

Les associés, par décision en date du 31 mai 2022 ont pris acte de la démission de son mandat de gérant avec effet au 31 mai 2022 de M. Christophe AUGUSTIN et lui ont donné quitus pour sa gestion.

Les associés ont également décidé de réduire le capital de 50.000 € à 24.750 € par rachat et annulation de parts.

Gérance :

Ancienne mention : M. Franck-Emmanuel DESPLATS demeurant 55 Rue Verte 33200 Bordeaux, M. Jean-Christophe AUGUSTIN Le Mouliate 47400 Gontaud-Nogaret.

Nouvelle mention : M. Franck-Emmanuel DESPLATS demeurant 55 Rue Verte (33200) BORDEAUX

Capital social :

Ancienne mention : 50.000 €

Nouvelle mention : 24.750 €  
22EJ14404

**fe**  
FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS  
CONSEIL EN ENTREPRISES - EXPERTISE COMPTABLE

**NEGOCIM**  
SAS au capital  
de 3 000 000 euros  
Siège social : 6 avenue de  
Chavailles, bâtiment 7,  
33520 BRUGES  
325.973.329 RCS BORDEAUX

Le 1er juin 2022, le Président de la société, les associés ont décidé de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Didier CORBIERE, Commissaire aux Comptes suppléant. Il n'a pas été pourvu à son remplacement.

POUR AVIS - Le Président  
22EJ14457

**FIDAL**  
19, avenue du Président  
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330  
33695 MERIGNAC CEDEX

**CHATEAUX LANGOA ET  
LEOVILLE BARTON**

**FIN DE MANDAT**

Aux termes d'une assemblée générale mixte en date du 10.05.2022 de la société DES CHATEAUX LANGOA ET LEOVILLE BARTON, SAS au capital de 44.863.440 euros, sise à SAINT JULIEN BEYCHEVELLE (33250), RCS BORDEAUX n° 324.511.096, les associés ont pris acte du décès de Monsieur Anthony BARTON et constate la cessation de ses fonctions en qualité de membre du conseil d'administration depuis le 18.01.2022.

Pour avis,  
22EJ14454



SCP ORSONI ET ASS  
Notaires  
25 allée du parc  
33410 CADILLAC

**SOCIÉTÉ EMBARC**  
RCS de Bordeaux  
N°481 025 443  
SARL au Capital de 8000,00€  
Port de la Barbotière  
33470 GUJAN-MESTRAS

**MODIFICATION  
STATUTAIRE**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Nicolas MAMONTOFF le 30 mai 2022 a été constatée la modification suivante des statuts de la société :

Démission du gérant M. Thierry MOLIA et nomination du nouveau gérant Mme Sylvie CARCAUZON demeurant à LE TEICH (33470) 19 rue de Balanos.

Pour avis

Le notaire  
22EJ14469

**CERFRANCE**  
GIRONDE

5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

**LACOSTE**  
SAS au capital de 70 120 euros  
Siège social : Lieudit « Le  
Breton » - 33490 SAINT  
MARTIAL  
RCS BORDEAUX 341 075 422

**CHANGEMENT  
PRÉSIDENT**

Au cours de l'AGE en date du 6 avril 2022, Monsieur Frédéric LACOSTE a démissionné de ses fonctions de Président et Monsieur Benoît LACOSTE a démissionné de ses fonctions de Directeur Général et ce, à compter rétroactivement du 1er avril 2022.

Monsieur Benoît LACOSTE demeurant au 2, Georget Sud - 33490 SAINT MARTIAL a été nommé Président à compter rétroactivement du 1er avril 2022 et ce pour une durée illimitée.

Le Président  
22EJ14425

Chiffre d'affaires :

31/12/2021 : 14.1 m€ / 31/12/2020 : 14.7 m€ / 31/12/2019 : 18.2 m€ < 130 salariés

Un groupe leader dans le domaine du transport, de la logistique, et de la distribution urbaine s'est doté d'un plan stratégique pour 2026.

À ce titre, son plan de croissance prévoit l'adaptation de sa branche de distribution urbaine par un recentrage premium (géographique, clients, produits). Ce groupe envisage la cession de plusieurs de ses sites dans le grand sud-ouest dans un esprit de partenariat et de potentiel co-développement. Ces différents sites proposent un large éventail de compétences en matière de distribution, messagerie, transport, affrètement ainsi qu'un parc de moyens roulants traditionnels et écologiques associés à des locaux situés à proximité immédiate des centres urbains des départements 16, 17, 33, 24.

Le portefeuille clients historiques est important, et son potentiel de développement est élevé. Les sites peuvent faire l'objet d'offres indépendantes ou groupées dans une optique de poursuite d'une activité client actuellement élevée.

Cette opportunité peut répondre à un besoin d'extension de réseau géographique, d'accroissement capacitaire, ou d'acquisition de compétences fortes dans les domaines précités.

La direction du groupe, et ses équipes se tiendront à votre disposition pour échanger au sujet de ce développement.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser vos demandes à :

CBF

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATEURS  
JUDICIAIRES

10 Rue Alsace Lorraine

31000 TOULOUSE

Tél : 05 62 30 14 44

Fax : 05 62 30 14 40

E-mail : [toulouse@cbfassociés.com](mailto:toulouse@cbfassociés.com)

Désignée par le TRIBUNAL DE COMMERCE BORDEAUX par Jugement en date du 13 avril 2022. Le délai fixé pour le dépôt des offres est porté au : mercredi 13 juillet 2022 à midi. Internet

<https://www.aj-dataroom.fr/>

<https://actify.fr/>  
22EJ14505

**IDEA.L.C**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 2 446 900 €  
porté à 796 900 €  
Siège social :  
45 Rue Thiers  
33500 LIBOURNE  
822 442 166 RCS LIBOURNE

Il résulte :

- du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 2 mai 2022,  
- du procès-verbal des décisions du Président du 23 mai 2022,

que le capital social a été réduit de 1 650 000 € par voie de rachat et annulation de 16.500 actions à hauteur de 100 € par action payable par l'attribution de biens composant l'actifs de la Société et a été ramené de 2 446 900 € à 796 900 €.

POUR AVIS  
Le Président

22EJ14472

Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société **SARL CHRISTOPHE DUFFAU**, S.A.R.L. au capital de 10 000 € immatriculée au R.C.S. sous le n°514 279 355 RCS LIBOURNE, a décidé de transférer le siège social du 2, Chemin des Lurzines 33710 PRIGNAC ET MARCAMPES au 1 Chemin des Entrepreneurs 33240 ST GERVAIS à compter du 01/04/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. Le Gérant.

22EJ14537

**SAS AQUIPLAST**  
Au capital de 495.000 €  
Siège social : 1144 Route du Bois de Balette  
33350 BELVES DE CASTILLON  
RCS LIBOURNE B 320 567 696

**MANDAT COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 5 avril 2022, il résulte que : L'Assemblée des actionnaires prend acte de l'expiration des mandats de la Société Compagnie Fiduciaire, décide de ne pas renouveler leurs mandats et de ne pas pourvoir à leur remplacement.

Mention sera faite au RCS de Libourne  
22EJ14562

DIGITAK SAS au capital de 500 € Siège social 48 rue vergniaud 33000 BORDEAUX 827 679 093 RCS Bordeaux Suivant assemblée générale extraordinaire du 26/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 156 rue Montmartre 75002 PARIS à compter du 02/06/2022. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès de RCS de Paris.  
22EJ14511

**FELIX FAURE**  
Société civile immobilière de construction vente  
au capital de 1 525 euros  
Siège social : 20/24 avenue de Canteranne - 33608 PESSAC  
907 743 082 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 Juin 2022, statuant à l'unanimité des associés, a décidé la transformation à cette date, en Société en Nom Collectif.

Cette transformation entraîne la publication des mentions modificatives suivantes :

Forme  
- Ancienne mention : Société Civile de Construction Vente  
- Nouvelle mention : Société en Nom Collectif

Associés

- SAS PROMOTION PICHET, sise à PESSAC (33600), 20/24 av de Canteranne immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 415.235.514

- SARL PROMOBAT, sise à PESSAC (33600), 20/24 av de Canteranne immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 410 048 755.

Objet social :

La société a pour objet :

La promotion immobilière et plus particulièrement, l'acquisition d'un ensemble immobilier sis 95 boulevard Félix Faure à AUBERVILLIERS (93300), destiné pour partie à la réalisation d'un programme de construction vente de logements,

L'activité de lotisseur et de marchands de biens,

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. »

Dénomination sociale :

Ancienne dénomination : FELIX FAURE

Nouvelle dénomination : FELIX FAURE

Gérance :

Nomination de la SAS PROMOTION PICHET en tant que Gérant.

Pour avis.

22EJ14525

**LUSO ALIMENTATION SERVICES**  
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros Siège social : 2 RUE CANTELAUDETTE, 33310 LORMONT 830 398 079 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 17/05/2022, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à compter du même jour aux activités de livraison, logistique, transport de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules excédant 3,5 tonnes et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis, le Président  
22EJ14536

**ADOPT'**  
S.A.S. au capital de 900 774,28 €  
Siège social : 19 Impasse Lou Haou Z.I. Auguste V 33610 CESTAS  
351 837 406 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 19/05/2022, il résulte que : "l'associée unique a décidé de nommer la Société MAZARS, domiciliée Tour Exaltis, 61 Rue Henri Regnault 92400 COURBEVOIE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la Société ERNST & YOUNG AUDIT pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027. \* l'associée unique a pris acte qu'en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce, la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant ; il n'y a pas lieu de remplacer la société AUDITEX, Commissaire aux Comptes suppléant. Le Président.

22EJ14556

34, Rue Victor Hugo 33500 Libourne  
Tél : 09 72 30 20 40

**SAS STRUCTURBAT**  
au capital de 1 000 €  
Siège social : 3 rue du Golf – Parc Innolin – 33700 MERIGNAC  
N° SIREN : 539 080 036

**DESIGNATION D'UN  
ADMINISTRATEUR  
PROVISOIRE**

Par Ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de LIBOURNE en date du 03/05/2022, la SELARL FHB, société d'Administrateurs Judiciaires, prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIX, a été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la SAS STRUCTURBAT.

Pour avis.  
22EJ14563

**SARL EAGLE WATER**  
Société A Responsabilité Limitée Au capital de 81 000 euros Siège social : 3 RUE DES FRERES LUMIERE 33320 EYSINES  
RCS : 824 137 467 BORDEAUX.

La réduction du capital social de 181000 euros à 81 000 euros ayant fait l'objet d'une première insertion dans le numéro 6700-6701 du 25/02/2022 des échos judiciaires girondins est définitivement réalisée avec effet du 27/05/2022.

La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cent quatre vingt mille euros (181 000).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à quatre vingt-un mille euros (81 000 euros).

La gérance

22EJ14573

**JUNQUA-LAMARQUE & ASSOCIES**  
SARL D'AVOCATS  
3 rue du Pont de l'Aveugle  
64600 ANGLET

**SNC DES MONTS  
SNC**  
au capital de 4.151.690,10 €  
Siège social :  
22 Cours Saint Louis  
33200 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 388 562 712

**AVIS DE REDUCTION DE  
CAPITAL**

Selon décision de l'associée unique du 3 mai 2022 et décision de constatation de non opposition du 2 juin 2022, le capital de la société a été réduit de 2.126.190,15 €, par incorporation des pertes et d'annulation de 132.844 parts sociales et remboursement du capital social pour 1.999.999,95 € par annulation de 137.762 parts sociales.

Le capital a ainsi été ramené de 4.151.690,10 € à 25.500 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

22EJ14605

Pour avis.

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON 05.57.77.90.00

**TRANSFERT DE SIÈGE  
SOCIAL**

Dénomination : L'ORTHOPEDIE DE LA MAIN.

Forme : SARL.

Capital social : 5000 euros.

Siège social : 226 Boulevard DE LA REPUBLIQUE, 33510 ANDERNOS LES BAINS. 795156843 RCS de Bordeaux.

Aux termes d'une décision en date du 1 mai 2022, le gérant a décidé, à compter du 1 mai 2022, de transférer le siège social à 101 AVENUE DES COLONIES, 33510 ANDERNOS LES BAINS.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.  
22EJ14566

**AUGMENTATION DU  
CAPITAL**

BUILD HOME 33-Société Par Actions Simplifiée au capital de 1,00 euros-Siège social : 26 Rue Condillac-33000 BORDEAUX-900 566 985 RCS BORDEAUX-D'un procès-verbal de l'associé unique du 2 juin 2022, il résulte que :- L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de huit mille neuf-cent quatre-vingt-dix-neuf (8 999) euros, pour le porter de 1 euro à 9 000 euros. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le représentant légal.  
22EJ14571



**NOBILE**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 12 rue Mandron,  
33000 BORDEAUX  
841 211 816 RCS BORDEAUX

**TRANSFERT DU SIÈGE**

Aux termes d'une décision en date du 25/05/2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 12 rue Mandron, 33000 BORDEAUX au 3 Cours de Gourgue, 33000 BORDEAUX à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

22EJ14585

Par PV du 30/5/2022, l'AGE de la société **PUIG-BONNET, SAS** de 10 000 €, ayant son siège social à 33150 Cenon, 3 rue, Condorcet, inscrite au RCS Bordeaux 803 351 626, a décidé de transformer la société en SARL sans la création d'une personne morale nouvelle, à compter de cette date. La dénomination sociale, le capital social, le siège, la durée, l'objet social et la date de clôture de l'exercice social, demeurent inchangés. Mr David BONNET demeurant à 33750 Nerigean, 13, route du graveyron est le gérant de la société. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

22EJ14588

**SUD OUEST INGENIERIE  
TECHNIQUE (S.O.I.T.)**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 8.000 euros  
Siège social :  
17, Avenue de Mondaults  
Bât C2  
33270 FLOIRAC  
842 499 477 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 23 mai 2022, il résulte le capital a été réduit de 2.000 euros pour le porter de 10.000 euros à 8.000 euros par voie de rachat et d'annulation de 2.000 parts sociales appartenant à Société INGENIERIE 47.

Ancienne mention : 10.000 €

Nouvelle mention : 8.000 €.

Les articles 7 et 8 des Statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

22EJ14594

Pour avis.

**SOFT BUSINESS & STRATEGIE. S.** A.R.L. au capital de 1.000 €. Siège social : 14 RUE NICOT, 33000 BORDEAUX. 908 117 823 R.C.S. de BORDEAUX. Le 26/04/2022, l'AGE a décidé de transformer la société en SAS. A été nommé Président Mme LIMA DE MENESES Valeria, 14 RUE NICOT, 33000 BORDEAUX. Directeur Général : M. Loïc GOURVENEC, 14 RUE NICOT, 33000 BORDEAUX. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Le reste demeure inchangé. Mention au RCS de BORDEAUX.

22EJ14598

**GROUPEMENT FONCIER  
AGRICOLE DU CHATEAU  
DE L'URBE**

Capital : 152.296,57 €  
Siège : Château de l'Urbe –  
33240 SAINT LAURENT  
D'ARCE  
RCS : 338 849 219 LIBOURNE

**AVIS DE MODIFICATIONS**

AGE du 18/05/2022 et suivant acte reçu par Me Arnaud VIOSSANGE notaire à ST ANDREDE CUBZAC a décidé :

- les associés ont nommé comme gérant Mr Vincent BOUSSEAU, 27 route de l'Urbe 33240 SAINT LAURENT D'ARCE sans limitation de durée à compter du 18/05/2022, en remplacement de Mme Françoise BOUSSEAU (démissionnaire),
- le transfert du siège social de son adresse au 27 route de l'Urbe 33240 SAINT LAURENT D'ARCE,
- le changement de dénomination :

**GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE  
DU CHATEAU DE L'HURBE.**

Pour avis. Le Notaire.  
22EJ14584

**In Extenso**

AQUITAINE  
Sté d'Expertise Comptable  
980 av Eloi Ducom  
40000 Mont-de-Marsan

**ICS PRO**

SAS au capital de 1.000 €  
Siège social :  
1 avenue des Palombes  
33115 La Teste-de-Buch  
RCS Bordeaux 894 296 276

Les associés en date du 31 mai 2022 ont accepté la démission de Mme Jennifer PIRS de son mandat de Présidente à compter de cette date et ont nommé en remplacement pour une durée illimitée Mme Laure MARIN demeurant 66 rue Jean de Grailly Résidence l'Androne A01, 33260 La Teste-de-Buch.

Il résulte de cette décision la modification suivante dans avis antérieurement publié :

Président :

Ancienne mention : Mme Jennifer PIRS demeurant 17 rue des Boyens 33260 La Teste-de-Buch.

Nouvelle mention : Mme Laure MARIN demeurant 66 rue Jean de Grailly Résidence l'Androne A01, 33260 La Teste-de-Buch.

Pour avis  
22EJ14645

**BOSCOM**

SAS au capital de 7622,45 €  
Siège social : 58 AVENUE DE  
LA CHAPELLE FORESTIERE  
PYLA SUR MER,  
33260 LA TESTE-DE-BUCH  
399 224 344 RCS de  
BORDEAUX

Le 25/04/2022, l'AGO a décidé de :

- nommer Directeur Général M. BEAUVAIS Vincent, 70 avenue du Breuil 33400 TALENCE en remplacement de Mme SERAZIN Elvire
- nommer Directrice Générale Adjointe Mme SERAZIN Elvire, 4 rue Lucien Baude 33700 MERIGNAC.

Mention au RCS de BORDEAUX  
22EJ14655

**ALIBERT CREATION SOLID SURFACE** Société par Actions Simplifiée au capital de 500,00 euros Siège social : 21 Rue Nicolas Bremontier Espace 21 - 33830 BELIN-BELIET 828 590 414 R.C. S. BORDEAUX Le 17/03/2022, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social à SANGUINET (40460), 91, Rue des Entrepreneurs avec effet au 01/09/2021. Radiation au RCS de BORDEAUX.

22EJ14614

**AMAZONE BEAUTE**  
Société à Responsabilité  
Limitée  
Au capital de 2 588 euros  
Siège Social : 119 cours  
Gambetta 33270 FLOIRAC  
RCS : BORDEAUX 508 053 980

Aux termes de la décision de Madame Maleplate Estelle Epouse Carrasco, associée unique, en date, à Floirac, du 31/12/21, il résulte que : le siège social a été transféré à 59 chemin de l'esventat 33450 Saint Loubes à compter du 31/12/2021 et l'activité de tatouage corporel artistique et maquillage permanent a été rajouté à l'objet social ainsi que la modification du nom commercial « l'Instant d'Estelle ». L'article 2, 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence. Cette modification sera effectuée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.  
22EJ14631

**EARL HAUT PIDOUX**  
Société civile au capital social  
variable de 95000 euros  
Siège social : 2 Chez Pidoux -  
33820 Pleine Selve  
N° 505 376 533 RCS Libourne

**MODIFICATION DE  
CAPITAL**

Les associés réunis en assemblée générale extraordinaire le 1er juin 2022, ont décidé l'augmentation du capital à un montant de 172200 euros, étant précisé que celui-ci devient fixe.

L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de Libourne.

Pour Avis et Mention, la gérance  
22EJ14649

Par décision unanime du 29/04/22, les associés de la SARL **AC YOUNGTIMER**, au capital de 30 000 euros, dont le siège est à SAINT MEDARD EN JALLES (33) Route du Caepé - Passage Jean-Louis Rosoor, immatriculée 820 899 797 RCS BORDEAUX, ont (i) décidé de transférer le siège à SAINT JEAN D'ILLAC (33) 292, avenue de Boulac - Parc d'Entreprises Boulac Dauphine, à compter du 01/05/22, et (ii) modifié en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis - La Gérance  
22EJ14656

**S.C.I LE PIN FRANC**  
Société civile immobilière au  
capital de 73.480,43 €  
dont le siège est à  
PESSAC sur DORDOGNE  
(33890) 4 Place du Pont  
Immatriculée au RCS de  
Libourne - identifiée au SIREN  
n°400 739 298

Suivant délibération des associés de la société dénommée SCI LE PIN FRANC, en date du 22 Janvier 2021, il a été convenu de mettre le siège social de ladite société en concordance avec nouvelle adresse postale.

En conséquence l'adresse du siège initialement désignée 67, Le Bourg est à ce jour 4, Place du Pont 33890 PESSAC SUR DORDOGNE.

Modification de la gérance : Monsieur Olivier DURAND et Monsieur Benjamin DURAND, ont été nommés gérants à compter du 22 Janvier 2021, pour une durée illimitée.

Les articles 3 et 13 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Notification sera faite au Tribunal de Commerce de LIBOURNE

Pour avis La gérance.  
22EJ14658



www.groupepebsf.fr  
EXPERTISE COMPTABLE

**SAS CHATEAU GRAND  
RIGAUD**

Société par actions simplifiée  
au capital de 100 000 €  
porté à 1.857.400 € puis ramené  
à 1.300.000 €  
Siège social : Lieudit Grand  
Rigaud, 33570 PUISSEGUIN  
843 317 470 RCS LIBOURNE

Suivant décisions de l'associée unique en date du 31 décembre 2021 :

- le capital social a été augmenté d'une somme de 1.757.400 € en numéraire, pour être porté de 100.000 € à 1.857.400 €,
- le capital a été réduit de 557.400 € pour être ramené de 1.857.400 € à 1.300.000 € par voie de réduction du nombre d'actions.

Les articles 6 et 7 des Statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS  
Le Président  
22EJ14657

**CHANGEMENT DE  
DIRECTEUR GENERAL**

« L'Assemblée Générale en date du 15/01/2022 a pris acte de la démission de Madame Brigitte CARRET, née LARNAUDIE, de ses fonctions de Directeur Général à compter du 15 janvier 2022 et a décidé de nommer, en remplacement et à compter de ce même jour, Monsieur Paul-Henri CARRET demeurant 24 rue du Commandant d'Aussy 33110 LE BOUSCAT, pour une durée illimitée »

22EJ14839

**CABINET DENTAIRE DE  
GOURRINAT  
SCM AU CAPITAL  
DE 140 EUROS  
SIEGE SOCIAL :  
34 AVENUE DE GOURRINAT  
33500 LIBOURNE  
RCS LIBOURNE N° 448 223 610**

### DÉMISSION DE CO- GÉRANT

L'assemblée générale du 03 juin 2022 a pris acte de la démission de Lucile GOUIT en qualité de co-gérante à compter du 03 juin 2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis  
La Gérance

22EJ14659



20 rue de la Cabeyre  
33240 St André de Cubzac  
05 57 94 06 06  
www.gbauditconseil.com

### ROBCIS

**S.A.S. au capital de 1 000 €  
réduit à 500 €**

**Siège social : Espace Daney Lot  
n°1 Rue Francis Garnier 33000  
BORDEAUX  
799 253 232 RCS BORDEAUX**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 29/04/2022 a décidé de réduire le capital social de 500 € pour le ramener de 1 000 € à 500 € par voie de rachat et d'annulation de 50 actions. Le Président a constaté en date du 03/06/2022 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 000 €. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 500 €. Pour avis. Le Président.  
22EJ14664



### FONCIERE DU LITTORAL INVESTISSEMENT

**Société par actions simplifiée à  
associé unique  
au capital de 20 000 euros  
Siège social :  
335 rue Georges Bonnac  
33000 BORDEAUX  
824 240 022 RCS BORDEAUX**

Aux termes d'une décision en date du 24/05/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 335 rue Georges Bonnac 33000 BORDEAUX au 5 rue de la Fusterie 33000 BORDEAUX à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis la Présidence  
22EJ14646



LDA  
Société d'Avocat  
57 cours Pasteur  
33000 Bordeaux

Par AGE du 22.03.2022, les associés de la société **T.R. COORDINATION, SARL**, Capital : 202.500€, Siège : 520 Chemin de Niottet - 33240 LA LANDE-DE-FRONSAC, RCS Libourne 485 051 098, ont décidé de réduire le capital social, pour le ramener de 202.500€ à 39.900€, par voie de rachat et d'annulation de 1.626 parts sociales.

Les articles 7 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.  
22EJ14672

### ARTISANAT GIRONDIN

**Société civile au capital  
de 2 464 000 €  
Siège social : 46 avenue  
Général de Larminat  
33035 BORDEAUX Cedex  
379 043 862 RCS BORDEAUX**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 01/01/2022, il a été décidé de modifier le nom de la gérante de la Société. En effet, à compter du 01/01/2022, la Société nomme en qualité de nouvelle gérante de la Société pour une durée illimitée : « LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION NOUVELLE AQUITAINE », organisme consulaire identifié à l'INSEE sous le numéro 130 027 923 et dont le représentant permanent est Monsieur Gérard André Jean GOMEZ né le 31 juillet 1967 à BAYONNE (64), de nationalité française et demeurant 183 route de Pontet 40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX ; en remplacement de la société CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT INTERDEPARTEMENTALE DORDOGNE-GIRONDE-LOT-ET-GARONNE.  
22EJ14699

Aux termes de l'Assemblée Générale du **GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE DAMANIEU** dont le siège social est à NERIGEAN (33750), Damanieu, immatriculé au RCS de LIBOURNE n° 321 289 647, en date du 31 décembre 1987, il a été constaté la démission de Monsieur Bernard RICHARD de ses fonctions de gérant et la nomination en remplacement de Monsieur Pierre Benoît RICHARD, artisan carrossier, demeurant à NERIGEAN (33750), 771 route de la Souloire, avec effet au 1er janvier 1988.

Et aux termes d'un acte reçu par Maître Jean PRADIE, notaire à GENISSAC le 21 avril 1990, il a procédé à l'augmentation du capital social par apport pur et simple d'un terrain agricole sis à NERIGEAN (33750) afin que le capital initial de 1.100.000,00 francs soit porté à la somme de 1.116.000,00 francs, soit 170.133,10 euros, par la création de 16 parts nouvelles attribuées à l'apporteur. Pour avis - Le gérant.  
22EJ14673

**KACIA  
SCI au capital de 100 €  
Siège social : 8 Avenue Pierre et  
Marcelle Girard  
33127 MARTIGNAS SUR JALLE  
481 306 363 RCS BORDEAUX**

### TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2021, le siège social a été transféré, du 8 Avenue Pierre et Marcelle Girard, MARTIGNAS SUR JALLE (Gironde), au 3 Avenue de Verdun, MARTIGNAS SUR JALLE (Gironde). En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.  
22EJ14701

**MY-MANGASHOP  
SAS au capital de 500 €  
Siège social : 14 Rue Richard  
Wagner  
Résidence les chênes verts,  
33700 MERIGNAC  
899 365 605 RCS BORDEAUX**

### MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'une décision en date du 22.03.2022, l'associé unique a décidé :

- de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale MY-MANGASHOP par STECIB et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- d'étendre l'objet social aux activités d'ingénierie du bâtiment, coordination de travaux ; transaction de services ou informations par le biais d'interfaces électroniques et digitales ; E-Commerce, stacking, minage, achat et vente de cryptomonnaie ainsi que tout type d'investissement réalisé à des fins patrimoniales, notamment investissements financiers de type placement en cryptomonnaie, exclusivement pour les actifs de la société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- de transférer le siège social 14 Rue Richard Wagner Résidence les chênes verts, 33700 MERIGNAC au 6 rue du Sollarium 33170 GRADIGNAN à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

Pour avis

22EJ14714

**RENTFORCE  
SAS au capital de 241 000 euros  
Siège social : 46 allées de  
Tourny 33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 334 667 276**

### NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

« Au termes de l'Assemblée Générale en date du 15/01/2022 il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général, Monsieur Paul-Henri CARRET demeurant 24 rue du Commandant d'Aussy 33110 LE BOUSCAT, pour une durée illimitée et ce à compter du 15 janvier 2022 »  
22EJ14728

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2022, la collectivité des associés de la société **BMX**, société civile immobilière, au capital de 900 euros, dont le siège est sis 1, place de la Citadelle 33390 BLAYE, identifiée au RCS de Libourne sous le n° 821 184 751 a pris acte de la démission de son mandat de gérant par Madame Malorie GOURRAUD, cette démission prenant effet le 19 mai 2022 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.  
22EJ14731

**SARL TSG CHAUFFAGE  
Société à Responsabilité Limitée  
à associé unique  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 9 avenue Hector  
Dorgan 33750 CAMARSAC  
798 400 743 R.C.S. BORDEAUX**

Par PV AGE 17/01/2022, le siège social : 9 avenue Hector Dorgan 33750 CAMARSAC est transféré au 13 route de Laubertrie Salgnac 33240 VAL DEVIRVEE à compter du 17/01/2022.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS Bordeaux.

Pour avis, la Gérance

22EJ14737

**ABSOLAR  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 10 000 euros  
213 Cours Victor HUGO  
33130 BEGLES  
RCS BORDEAUX : 883 706 087**

Au terme d'une décision des associés en date du 9 mai 2022, il a été acté la démission à compter de ce jour de Monsieur Hervé LAUTRETTE de son mandat de Président et la démission à compter de ce jour de la société HATI de son mandat de Directeur Général.

La société ROCHINVEST (RCS BORDEAUX 434 902 862) est nommé en qualité de Président de la société à compter de ce jour et pour une durée illimitée

Au terme d'une décision des associés en date du 27 mai 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 213 Cours Victor HUGO 33130 BEGLES au 23 Chemin d'ARCINS 33360 LATRESNE, à compter de ce jour.

Les articles des statuts correspondant ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

Pour avis le Président.

22EJ14738

**actheos**  
Expertise-Comptable / Audit / Conseil  
3 rue Pierre et Marie Curie 33520  
BRUGES  
Tél. : 05 57 19 12 12  
Site : www.actheos.com

**SCI A.M.G.M  
Société civile immobilières  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 18, rue Jean  
Jacques Rousseau  
33200 BORDEAUX  
879 769 214 RCS BORDEAUX**

### TRANSFERT DU SIÈGE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/04/2022, a décidé de transférer le siège social du 18, rue Jean Jacques Rousseau 33200 BORDEAUX au 498, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33200 BORDEAUX à compter du 02/05/2022, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis  
La Gérance  
22EJ14667



SARL CC-DB  
70 rue Croix de Seguey  
33 000 Bordeaux

## CGV

**Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros**  
Siège social : 31 Rue  
Grange-neuve 33000  
BORDEAUX  
832 413 140 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant délibérations en date du 24 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La nouvelle dénomination sociale, à compter de ce jour, est : « CGV ». L'objet social, à compter de ce jour, est modifié. L'article 2 des statuts refondus sera désormais rédigé comme suit : « La Société continue d'avoir pour objet :-L'acquisition de biens immobiliers en vue de leur exploitation ou de leur location meublée,- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, -et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. ». La durée et le siège social de la Société ne sont pas modifiés. Le capital reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune. Gérant: Monsieur Geoffroy VINCENT demeurant 31 Rue Grange-neuve 33000 BORDEAUX. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis. La Gérance

22EJ14741



36-38 rue de Belfort  
33077 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05.56.99.52.50

## SHIVA

**Société Civile de Moyens  
Au capital de 7.000 euros**  
Clinique du Sport  
Bordeaux Mérignac  
4 rue Georges Nègrevergne  
33700 MERIGNAC  
RCS BORDEAUX 504 230 921

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02 mai 2022 :

1. Le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de MILLE (1.000) euros.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention  
Capital : 7.000 euros  
Nouvelle mention  
Capital : 8.000 euros

2. La société dénommée SELARL DU DR YANN BLAVIN, société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique, au capital social de 1.000 euros, ayant son siège social sis 4 Rue Georges Nègrevergne - 33700 MERIGNAC, représentée par son Gérant, Yann BLAVIN a été nommée co-Gérant à compter du 02 mai 2022, pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.  
22EJ14751



## FONCIMOB

**SAS au capital de 1000 €**  
Siège social : 7 allée de  
Chartres 33000 Bordeaux  
880 755 897 RCS Bordeaux

## CONTINUATION DE LA SOCIÉTÉ MALGRÉ LA PERTE DE PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'une décision du 17/02/22, l'associé unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis  
22EJ14759



## FADA

**Société par actions simplifiée  
au capital de 2 euros porté  
à 450 802 euros**  
Siège social : 24 F, rue de la  
Faiencerie - 33300 BORDEAUX  
912 502 820 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATION

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/05/2022 que le capital social a été augmenté de 450 800 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 2 euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 450 802 euros.

Pour avis, le Président  
22EJ14764

**HYPNOVATION GROUP  
Société par action simplifiée  
au capital de 16 310 euros**  
Siège social : 132 Rue  
Fondaudège 33000 BORDEAUX  
820 962 074 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Julien MI-CHAUD de ses fonctions de Directeur Général à compter du 31 mai 2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis  
Le Président  
22EJ14772



**EQUANIME SECURITE  
SAS au capital de 30 000 euros**  
Siège social :  
137 rue Dauphine – Bat le Kite  
33127 SAINT JEAN D'ILLAC  
890 432 818 R.C.S. BORDEAUX

## CHANGEMENT DE PRÉSIDENT - MODIFICATION OBJET SOCIAL

Aux termes des décisions de la collectivité des associés prises en date du 1er juin 2022, a été nommé Président M. Cédric PERAIS demeurant 1 chemin de Lu-gan 33610 CESTAS en remplacement de Monsieur Gael PITA à compter de la même date.

Il a été décidé de modifier l'objet social en supprimant les activités de services en matière de surveillance, de sécurité, d'intervention incendie et d'assistance aux personnes » ;

Il en sera fait mention au RCS de BORDEAUX

Pour avis,  
22EJ14766



**EQUANIME SERVICES  
SASU au capital de 1 000 euros**  
Siège social : 137 rue Dauphine  
33127 SAINT JEAN D'ILLAC  
903 312 239 RCS BORDEAUX

## CHANGEMENT DE PRÉSIDENT - MODIFICATION OBJET SOCIAL

Aux termes des décisions prises par la collectivité des associés en date du 1er juin 2022, M. Stéphane PASQUIER demeurant 3 chemin Saint Sébastien 33610 CESTAS a été nommé Président en remplacement de la SAS GROUPE SGC à compter de la même date.

Il a été décidé de modifier l'objet social en ajoutant les activités de surveillance par des systèmes électroniques de sécurité, de gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles.

Il en sera fait mention au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,  
22EJ14767



**RD PRO  
Société à responsabilité limitée  
transformée en société par  
actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros**  
Siège social : 24, rue de France -  
33600 PESSAC  
808 015 085 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 15/05/2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Stéphane REYSSENT.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT : M. Stéphane REYSSENT, demeurant 24, rue de France - 33600 PESSAC.

Pour avis, le Président  
22EJ14775

## PROCIVIS NOUVELLE AQUITAINE

**SACICAP au capital  
de 144 184,54 euros**  
Siège social : 21 quai Lawton –  
Bassins à flot  
33300 BORDEAUX  
457 208 585 R.C.S. Bordeaux

## NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR ET D'UN CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

Le 2 juin 2022, l'AGO de PROCIVIS a nommé M. Daniel PALMARO, demeurant 42 rue de Villiers à Neuilly/Seine (92), en qualité d'administrateur pour une durée 3 ans venant à expiration lors de l'AG de 2025 qui statuera sur les comptes 2024.

Par ailleurs, l'AGO a nommé la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, sise 63 rue de Villiers à Neuilly/Seine (92), Co-Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de KPMG, pour une durée de 6 ans venant à expiration lors de l'AG de 2028 qui statuera sur les comptes 2027.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis  
Le conseil d'administration  
22EJ14791

**UN BRIN D'ASIE**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 3 000 euros  
Siège social 3 chemin de  
castagnat, 33141 VILLEGOUGE  
RCS LA ROCHELLE 879 395  
572

## AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 19 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée UN BRIN D'ASIE a décidé de transférer le siège social du 7 rue de la cailletière à DOLUS D'OLERON (17550), au 3 chemin de castagnat, 33141 VILLEGOUGE, et de modifier en conséquence les statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE sous le n°879395571 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

De même l'assemblée conformément aux dispositions de l'assemblée du 19/01/2022 constate que le capital social a été réduit d'une somme de 1000 euros, pour être ramené de 4 000 euros à 3000 euros par rachat et annulation de 100 parts sociales.

Enfin l'assemblée générale a pris acte de la démission de Madame Charlotte NORMANDIN, de ses fonctions de gérante et a nommé M Brice PAYET, demeurant 3 chemin de Castagnat à VILLEGOUGE (33141) en qualité de nouveau gérant

Pour avis  
La Gérance

22EJ14777

**AIR DEMENAGEMENT SAS** au capital de 3.000 € Siège social : 5 Avenue Gustave Eiffel, 33700 MÉRIGNAC 889 680 674 RCS de BORDEAUX Le 02/06/2022, le Président a décidé d'étendre l'objet social comme suit : La location avec ou sans chauffeur de véhicules dont le poids total autorisé en charge est inférieur à 3, 5 tonnes. Le négoce auto et d'utilitaire, dont le poids total en charge est inférieur 3, 5 tonnes, au titre de l'activité commerciale de la société, à compter du 06/06/2022. Modification au RCS de BORDEAUX  
22EJ14782

**L'ABRI FAMILIAL**  
Société Coopérative d'Intérêt  
Collectif d'HLM à forme  
anonyme 21 Quai Lawton  
33300 BORDEAUX  
456 203 546 R.C.S. Bordeaux

## MODIFICATIONS STATUTAIRES

L'Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2022 a décidé de modifier les statuts de la SCIC comme suit :

- Article 4 « compétence territoriale – siège social » : le siège social est actuellement fixé à BORDEAUX – Bassins à flot – immeuble G3 – 21 quai Lawton, suite au transfert du siège social depuis le 110 avenue de la Jallère à Bordeaux Lac,

- Article 20 « composition – durée » du conseil d'administration : suppression de la répartition des membres du CA par sièges attribués aux différents collèges, non obligatoire et inapplicable, chaque administrateur étant doté d'une voix. La dénomination, l'objet, le montant du capital, la durée de la société et les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social demeurent inchangés.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis

Le conseil d'administration  
22EJ14786

**CASARANE**  
Société par actions simplifiée  
en cours de transformation en  
société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 16-18 rue de  
l'Hermitte 33520 BRUGES  
853 760 379 RCS BORDEAUX

Par décision du 3 juin 2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société et son objet, demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 1000 parts sociales de 1 euro chacune.

L'associé unique a décidé de transférer le siège social du 16-18 rue de l'Hermitte 33520 BRUGES au 104 Avenue Georges Clémenceau, 33110 LE BOUSCAT à compter du 3 juin 2022 et de rédiger en conséquence l'article 4 des nouveaux statuts

L'associé unique a décidé le même jour de modifier la date de clôture de l'exercice social désormais fixée le 31 décembre de chaque année.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par son Président Monsieur Cyril CALLIAU, demeurant 44 rue des Pins Francs, 33200 BORDEAUX

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Cyril CALLIAU, associé unique.  
22EJ14787

**L'ABRI FAMILIAL**  
Société Coopérative d'Intérêt  
Collectif d'HLM à forme  
anonyme 21 Quai Lawton  
33300 BORDEAUX  
456 203 546 R.C.S. Bordeaux

## CHANGEMENT DE REPRESENTANT PERMANENT

Le Conseil d'Administration du 18 mai 2022 a pris acte du changement de représentant permanent de DOMOFRANCE, par la désignation de M. Nicolas MULLER, demeurant 4 avenue du Maréchal Foch, à Libourne (33), en remplacement de M. Francis STEPHAN.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis

Le conseil d'administration  
22EJ14789

Suivant PV des décisions de l'associé unique du 03/06/2022 de la société **BOUCHERIE LESPINE**, EURL au capital de 5 000 €, dont le siège social est sis 86B Route de Madirac 33880 SAINT-CAPIRAIS-DE-BORDEAUX, RCS BORDEAUX 891 619 702, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.  
22EJ14778

**STEAMFOUNDATION SARL** au capital de 7.096 € Siège social : 44 rue Montméjean, 33100 BORDEAUX 812 681 310 RCS de BORDEAUX Le 03/06/2022, l'AGE a pris acte du départ du co-gérant, M. Mohamed MUSTAPHA. Mention au RCS de BORDEAUX  
22EJ14780

**CDT**  
S.A.S. au capital de 4 000 €  
Siège Social : 2287  
Avenue de Bordeaux  
33127 Saint Jean d'illac  
R.C.S. BORDEAUX 819 037 193

Par décisions collectives des associés en date du 01 juin 2022 il a été :

- constaté la démission de Monsieur Fabien RABOISSON, né le 10 août 1968 à Talence (33400), demeurant 218 avenue Pasteur 33185 Le Haillan de ses fonctions de gérant de la société à compter du même jour ;

- de nommer également à compter du même jour, sans limitation de durée, Monsieur Noël BERNARD, né le 23 mars 1978 à Paris (14<sup>ème</sup>), demeurant chez Madame BOUSSEAU 10 rue des Gombauds 33710 Tauriac.

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour Avis  
22EJ14805

**PROCIVIS NOUVELLE**  
**AQUITAINE**  
**SACICAP** au capital  
de 144 184,54 euros  
Siège social : 21 quai Lawton –  
Bassins à flot  
33300 BORDEAUX  
457 208 585 R.C.S. Bordeaux

## DEPART DE DEUX ADMINISTRATEURS ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

Aux termes de l'AGO du 2 juin 2022, les mandats de M. Benjamin NEAU, démissionnaire, et de la Ville de Bordeaux, administrateurs, arrivés à échéance, n'ont pas été renouvelés.

Par ailleurs, le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de SALUSTRO REYDEL, arrivé à échéance, n'a pas été renouvelé.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis

Le conseil d'administration  
22EJ14792

**WIDOWIN CROSS**  
**ASSETS SOLUTIONS**  
Société à responsabilité limitée  
à associé unique au capital  
de 6 174,18 €,  
Siège social : 12 Cours de  
l'Intendance  
33000 BORDEAUX,  
440 441 327 RCS BORDEAUX.

Aux termes de l'assemblée générale du 01/06/2022, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1 524,49 € pour le porter de 6 174,18 € à 7 698,67 € par création de vingt parts sociales nouvelles à compter du 01/06/2022. La Société RD Holdco, SASU au capital de 500 euros, ayant son siège social au 12 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS Bordeaux 911 060 978 devient associée de la Société WIDOWIN CROSS ASSETS SOLUTIONS. L'article 7 et 8 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.  
22EJ14804

**LEADER RENT**  
SAS au capital de 305 000 €uros  
Siège social : 1 Bis avenue  
Marcel DASSAULT  
33700 MERIGNAC  
RCS BORDEAUX 338 639 024

## CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 22 juin 2018 que La SARL ERECApluriel Audit, dont le siège social est 2 rue Furtado à BORDEAUX (33800), a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision des associés sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, en remplacement du CABINET FONDEVILLA & Associés.

Il n'a pas été nommé de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Madame Gaëlle MARQUE»  
22EJ14840

**CJ INVESTISSEMENT**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 551 000 euros  
Siège social : 12 RUE  
MANDRON, 33000  
BORDEAUX  
797 669 975 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 25/05/2022, l'AGE des associés de la SAS CJ INVESTISSEMENT a décidé de transférer le siège social du 12 RUE MANDRON, 33000 BORDEAUX au 3 Cours de Gourgue - 33000 BORDEAUX à compter du 25/05/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
22EJ14857

 **CORNET VINCENT SEGUREL**  
Société d'Avocats  
49 rue Camille Godard  
33001 BORDEAUX CEDEX

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 13/04/2022, les associés de la société **C.F.M-L SARL**, Capital : 40.829 €, Siège social : 30 rue de Laseppe – 33000 BORDEAUX, 397 850 975 RCS BORDEAUX, ont décidé de transformer la Société en société par actions simplifiée à compter du 13 avril 2022. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée  
- Capital : Le capital social reste fixé à 40.829 €. Il est divisé en 40.829 actions de 1 € chacune, entièrement libérées.

- Administration : Président : Monsieur Christophe MARAIS-LAFORGUE, demeurant 30 rue de Laseppe – 33000 BORDEAUX.

- Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la qualité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

- Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions d'actions entre associés, ne peuvent intervenir qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX,

Pour avis,  
22EJ14827



**IMMOBILIÈRE SUD ATLANTIQUE**  
SAS au capital de 3.630.000 €  
Siège social : 21 Quai Lawton  
33300 Bordeaux  
391 709 227 R.C.S. Bordeaux

Par délibération en date du 2 juin 2022, l'Assemblée Générale :

- a désigné la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, sise 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée 672 006 483 au RCS de Nanterre, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de KPMG SA ;

- n'a pas renouvelé le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la société SALUSTRO REYDEL.

Mention au RCS de Bordeaux.

Pour avis  
22EJ14834

**COMPAGNIE IMMOBILIERE NOUVELLE AQUITAINE**  
SAS au capital de 18.010.000 €  
Siège social : 21 quai Lawton  
33300 Bordeaux  
433 188 422 RCS Bordeaux

La collectivité des associés, réunie en Assemblée Générale le 2 juin 2022, a désigné la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, domiciliée 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée 672 006 483 au RCS Nanterre, en qualité de co-Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de six exercices venant à expiration lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2027.

Mention au RCS de Bordeaux.

Pour avis  
22EJ14835

**FABIEN MATERIAUX**  
Société Anonyme  
au capital de 138 000 euros  
Siège social : 245 avenue  
Pasteur 33185 LE HAILLAN  
317961571 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 19/05/2022, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé Mme Zakia FABIEN-BOURDELAUD, 22 rue Pierre Ramond, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES, en qualité de nouvel administrateur de la Société, en remplacement de Mme Isabelle RACAUD, démissionnaire d'office à compter du 14 juin 2022, pour la période restant à courir du mandat de son prédécesseur, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

22EJ14837

Par décision prise aux termes d'une AGE, en date du 10 mars 2022 ; concernant la société dénommée **SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE SOAND**, au capital de 160 000,00 € ayant son siège 9 Rue Marcel Pagnol, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 478 900 491; il a été décidé de nommer en qualité de gérant Madame Patrizia SANNICANDRO ép. BERTHET demeurant 9 Rue Marcel Pagnol, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS, en remplacement de Michel BERTHET, démissionnaire. Les statuts seront mis à jour et mention en sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le gérant.

22EJ14843

**SCM VILLA SAINT ELME**  
SCM au capital de 180 €  
Siège social : 20 AVENUE DES GOELANDS  
33120 ARCACHON  
811 665 009 RCS BORDEAUX

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 24/11/2021, a été décidé:

- Transfert de siège

Il a été décidé de transférer le siège social au 67 avenue de la libération 33120 Arcachon, à compter du 01/01/2022.

- Modification

Il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 180 € par apport en numéraire à compter du 01/01/2022. Le capital social est désormais fixé à la somme de 360€.

Respectivement, les articles 4 et 6 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ14849

**SCI EDEN INVEST**  
S.C.I au capital de 500 euros  
Siège social : 149 Boulevard de l'Océan - 33115 PYLA-SUR-MER  
RCS BORDEAUX 881 046 692

### DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 22 mars 2022, Monsieur Pascal DUPRAT a démissionné de ses fonctions de co-gérant. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis

22EJ14880

**SCI MAS**  
Société civile immobilière  
Capital : 238.000,00 euros  
Siège social : SAINT-LOUBES  
(33450) 10 rue Boris Vian  
RCS BORDEAUX 531 852 788

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à SAINT-LOUBES du 18 février 2022, a été constaté le retrait de Monsieur Michel TECHENEY, de sa qualité de co-gérant, et ce à compter de son décès survenu à LIBOURNE (33500), le 18 janvier 2021, et le maintien de, savoir :

- Madame ANNE Marie GARRIGOU veuve TECHENEY,

- Et Mademoiselle Sandrine TECHENEY,

En leur qualité de co-gérantes statutaires.

Par suite il y lieu de modifier les statuts de la manière suivante :

Ancienne mention article « NOMINATION DU PREMIER GERANT »

Le premier gérant de la société est : Mademoiselle Sandrine TECHENEY, Monsieur Michel TECHENEY, et Madame Anne Marie TECHENEY, co-gérants statutaires.

Les fonctions des gérants sont d'une durée illimitée.

Les gérants déclarent accepter cette fonction et n'avoir aucun empêchement à son exercice.

Nouvelle mention article « GERANCE »

La gérance de la société est assurée par : Mademoiselle Sandrine TECHENEY, et Madame Anne Marie TECHENEY, co-gérants statutaires.

Les fonctions des gérants sont d'une durée illimitée.

Les gérants déclarent accepter cette fonction et n'avoir aucun empêchement à son exercice.

Pour avis

La gérance  
22EJ14860

**NETTOYAGE BORDEAUX SERVICES**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 4, rue du parc  
ZA GODARD  
33110 LE BOUSCAT  
329197446 RCS BORDEAUX

### AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une Assemblée en date du 15 mai 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 4, rue du parc - ZA GODARD, 33110 LE BOUSCAT au 11 rue de la Pépinière 16100 COGNAC à compter du 15 mai 2022, et de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis

La Gérance  
22EJ14876

**EARL DE LA VERGNEE**  
Au capital de 12 195,92 euros  
Siège social : Saint Christoly de Blaye (Gironde)  
10 bis, rue des anciens combattants  
RCS : Libourne 401 080 965

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juin 2022 enregistré au SDE de Bordeaux le 2 juin 2022 Dossier 2022 00020814 référence 3304P61 2022 A 05581.M. Cédric ARINO, demeurant à Saint Christoly de Blaye (Gironde) 10 bis, rue des anciens combattants, a été nommé cogérant de la société EARL DE LA VERGNEE pour une durée indéterminée à compter du 1er juin 2022.

L'article 15 est modifié en conséquence.

Toutes les autres mentions restent inchangées.

Pour avis, la Gérance  
22EJ14910

**KHEOPS SERVICES**  
Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions simplifiée  
au capital de 8 000 euros  
Siège social : Zone d'activité godard - 4 rue du parc  
33110 LE BOUSCAT  
449397249 RCS BORDEAUX

### AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une Assemblée en date du 15 mai 2022, il a été décidé de transférer le siège social du Zone d'activité godard - 4 rue du parc, 33110 LE BOUSCAT au 11 rue de la Pépinière 16100 COGNAC à compter de ce jour, et de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis

La Présidence  
22EJ14894

**MELISSA PUJOL SELARL** au capital de 500€ Siège social : 81Q Avenue du Général de GAULLE, 33920 SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC 912 415 601 RCS de LIBOURNE Le 02/05/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 48 rue du PINEY, 33240 VIRSAC. Mention au RCS de LIBOURNE

22EJ14809



**TOP LANGOUSTE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 98 379 euros  
Siège social : 12 rue Jules Guesde, 33800 BORDEAUX  
322 827 072 RCS BORDEAUX

L'AGE du 01/06/2022 a décidé de transférer le siège social au 150 bis Avenue de l'Argonne 33700 MERIGNAC à compter du 01/06/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
22EJ14897

**PARTENAIRE IMMO**  
Société par actions simplifiée  
au capital social de 100 euros  
Siège social : 78 Cours  
Maréchal Juin - 33000 Bordeaux  
831 312 210 RCS Bordeaux

Par décision de l'assemblée en date du 01/06/2022, les associés de la SAS PARTENAIRE IMMO ont décidé de transférer le siège social du 78 Cours Maréchal Juin 33000 Bordeaux au 9 rue du Docteur Fernand Lalesque 33120 ARCACHON. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

POUR AVIS  
22EJ14926



**ATELIERS BORDELAIS DE CONSTRUCTIONS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 27.943,39 €  
Siège social : 9 rue Joseph Bonnet - ZI de Queyrie Nord - 33100 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 472 202 852

### NON RENOUELEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 07.06.2022, il a été décidé, après avoir pris connaissance des dispositions de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 dite Loi Pacte, et en application de celles-ci, de mettre fin au mandat de M. Thibault TESSONNEAU, Commissaire aux comptes suppléant, arrivé à expiration et de ne pas procéder à la désignation de nouveaux Commissaires aux comptes.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,  
22EJ14918

**FONCIÈRE FT RP**  
Société en nom collectif au  
capital de 1.000 €  
Siège social : 2 Cours de  
l'Intendance, 33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 490 689 064

Le 08.06.2022, les associés ont décidé à l'unanimité de transformer à compter de ce jour la société en société en nom collectif, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter les nouveaux statuts de la Société. L'objet social, la durée, la dénomination sociale sont inchangés. Le capital social reste fixé à 1000€ divisé en 1000 parts sociales de 1 euro. La Société a pour associés indéfiniment et solidairement responsables : Financière Immobilière Bordelaise (410 312 110) et Compagnie Foncière Bordelaise (421 328 121), sises 2 Cours de l'Intendance, Bordeaux (33). Sous sa forme de SCI, la Société était gérée par Michel Ohayon demeurant 2 Cours de l'Intendance, Bordeaux (33) qui assume les fonctions de Gérant sous la nouvelle forme de SNC de la Société.

Modification sera faite au RCS de Bordeaux.  
22EJ14934

**L'EQUIPAE**  
SARL au capital de 1 000 euros  
Siège social : 39 rue Louis  
Rochemond  
33130 BEGLES  
848.913.505 RCS BORDEAUX

Le 15 février 2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis  
La Gérance  
22EJ14947



**DIMAO**  
Société à Responsabilité  
Limitée en liquidation  
Au capital de 170 000 euros  
Siège social : 8 rue de la Cage  
Verte 33200 BORDEAUX  
Siège de liquidation : 8 rue de la  
Cage Verte 33200 BORDEAUX  
480 462 852 RCS BORDEAUX

L'AGE réunie le 31/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Olivier ETCHART, demeurant 5 Allée du Grand Arnaud 33360 CARIGNAN DE BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue de la Cage Verte 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
22EJ13960

**SALI CONSTRUCTION**  
SASU au capital de 500 €  
Siège social :  
11 Sente des Morutiers  
33300 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 832 537 484

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 30/04/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/04/2022, il a été nommé liquidateur(s) M MATREV Iliia demeurant au 11 sente des Morutiers 33300 BORDEAUX et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.  
22EJ14407

**LA MODE PLUS JUSTE**  
SAS unipersonnelle au capital  
de 2 000 €  
3 rue Bir Hakeim  
33400 TALENCE  
893 301 424 RCS BORDEAUX

**AVIS DE DISSOLUTION  
ANTICIPÉE**

Par décision du 23/04/2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société LA MODE PLUS JUSTE. L'associée unique a nommé comme Liquidateur Mme Virginie MOREAU, demeurant 3 rue Bir Hakim, 33400 TALENCE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 3 rue Bir Hakim, 33400 TALENCE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.  
22EJ14648

**SOLED0**  
SASU au capital de 2 000 €  
Siège social :  
5 rue Petrus Rubens  
33150 CENON  
RCS BORDEAUX 843 261 488

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 31/03/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/03/2022, il a été nommé liquidateur(s) Mme YILMAZ GULSEN demeurant au 5 rue Petrus Rubens 33150 CENON et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.  
22EJ14408

**ATHMO INFORMATIQUE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 400 000 euros  
Siège social : 11 rue Profond,  
33600 PESSAC  
821 620 713 RCS BORDEAUX

**AVIS DE DISSOLUTION  
ANTICIPÉE**

Par décision du 22 mars 2022, la société ATHMO, associée unique de la société ATHMO INFORMATIQUE, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Bordeaux.

POUR AVIS

Le Président  
22EJ14494

**HOLDING CV**  
Société à Responsabilité  
Limitée en liquidation  
Au capital de 154 300 euros  
Siège : 10 rue fermi,  
33810 AMBES  
Siège de liquidation : 10 rue  
fermi - apt 11, 33 810 AMBES  
819866195 RCS BORDEAUX

**AVIS DE DISSOLUTION  
ANTICIPÉE**

L'Assemblée réunie le 1er avril 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Dominique PIVETEAU, demeurant 10 rue fermi - apt 11, 33 810 AMBES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 10 rue fermi - apt 11, 33 810 AMBES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur  
22EJ14558

La présidente de la société CO.TRA. NEG. CONSEILS, SAS au capital de 509.870 € ayant son siège social 37 rue du Parc 33200 Bordeaux, 504 615 204 RCS Bordeaux - donne avis de ce que le 4/06/2022, le représentant des associés indivisaires a décidé la dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, nommé Sarah DAUMAIL, jusqu'alors présidente, aux fonctions de liquidateur et fixé le siège de la liquidation au siège social.  
22EJ14799

**ALICE BEAUTE**  
Société à Responsabilité  
Limitée en liquidation  
Au capital de 1 500 euros  
Siège : 42, rue Elie Gintrac,  
33800 BORDEAUX  
Siège de liquidation : 4 ter, route  
de la Garenne,  
33450 MONTUSSAN  
822 796 033 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 janvier 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Thierry GUINAUDEAU, demeurant 4 ter, route de la Garenne, 33450 MONTUSSAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 4 ter, route de la Garenne, 33450 MONTUSSAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur.  
22EJ14695

**PARTENAIRE IMMO**  
Société par actions simplifiée  
au capital social de 100 euros  
Siège social : 78 Cours  
Maréchal Juin - 33000 Bordeaux  
831 312 210 RCS Bordeaux

Par décision de l'assemblée en date du 01/06/2022, les associés de la SAS PARTENAIRE IMMO ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/06/2022, et sa mise en liquidation, ont nommé comme Liquidateur Madame Anica LANDAIS-HAAPA, née le 1er décembre 1983 à Kimito (Finlande), demeurant 6 rue Louis Combes, 33000 Bordeaux, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, ou le Docteur Fernand Lalesque 33120 ARCACHON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

POUR AVIS  
22EJ14927

**L'EXPLOIT**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 28-29 quai des  
Chartons 33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 521 715 615

L'AGE du 30 avril 2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 avril 2022 et sa mise en liquidation.

Madame Christiane JEUDY demeurant 24 rue du Rond Point 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS a été nommé liquidateur de la société.

Le siège de la liquidation est fixé 24 rue du Rond Point 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS.

Pour avis  
22EJ14816





**Cabinet E. QUERAUX SARL**  
Expertise-Comptable  
Tél Mérignac 05.56.42.07.90  
Tél Castelnau 05.56.58.24.79  
Tél Le Canon 05 64 37 16 10



**Cabinet E. QUERAUX SARL**  
Expertise-Comptable  
Tél Mérignac 05.56.42.07.90  
Tél Castelnau 05.56.58.24.79  
Tél Le Canon 05 64 37 16 10

## LIQUIDATIONS



**Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes**  
9 rue Théodore Blanc -  
33049 Bordeaux Cedex  
6 route de Bordeaux -  
33340 Lesparre Médoc  
32 Avenue de Tausst -  
33510 Andernos les Bains  
Tél : 05.56.69.81.26 - Fax : 05.56.69.81.19  
cab-bordeaux@cab.experts-comptables.fr

**CAPUS ANTHONY**  
Société à Responsabilité  
Limitée en liquidation  
Au capital de 2 000 euros  
Siège social : 8 Allée Mansart,  
Zone Artisanale  
33470 GUJAN MESTRAS  
Siège de liquidation : 61 Bis  
Allée de Cazaux  
33470 GUJAN MESTRAS  
841 704 315 RCS BORDEAUX

**MICHEL MALDONADO**  
CONSULTING  
Société par actions simplifiée  
en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 11 Rue de  
Lacoste  
33290 BLANQUEFORT  
Siège de liquidation : 11 Rue de  
Lacoste  
33290 BLANQUEFORT  
900 934 035 RCS BORDEAUX

**SARL Marbro SARL** en liquidation au capital de 2000€ Siège social : 10 rue Henri Marceille 33140 Villenave d'Ornon 882 973 795 RCS Bordeaux Le 24/05/2022, le gérant a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 24/05/2022. Dépôt au RCS de Bordeaux 22EJ14001

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Anthony CAPUS, demeurant 61 Bis Allée de Cazaux 33470 GUJAN MESTRAS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 61 Bis Allée de Cazaux 33470 GUJAN MESTRAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur  
22EJ14779

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Michel MALDONADO, demeurant 11 Rue de Lacoste 33290 BLANQUEFORT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 11 Rue de Lacoste 33290 BLANQUEFORT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur  
22EJ14913

**SL COSBIO**  
SAS au capital de 2.000€ Siège social : Regus Bât. C Clément Ader, 1 avenue Niel Armstrong 33700 MERIGNAC  
RCS 887 473 148 BORDEAUX

L'AGO du 03/05/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M MAINGE Stéphane, 60 Rue de Guise 02100 ST QUENTIN, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 01/06/2022.

Radiation au RCS de BORDEAUX  
22EJ14049

**SCV 33**  
SAS en liquidation au capital de 1 000 €  
Siège social : 40 RUE PIERRE DE COUBERTIN 33700 MERIGNAC  
884 163 809 RCS BORDEAUX

## CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIALE

Par décision du 01/06/2022, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : Mme Sylvie MILLEPIED demeurant 40 RUE PIERRE DE COUBERTIN, 33700 MERIGNAC, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 20/06/2022.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.  
22EJ14352

**DRONES TECHNOLOGIE**  
Société par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 5 000 Euros  
Siège social : 37 LE PEYRAT 33410 SAINTE CROIX DU MONT  
R.C.S : BORDEAUX 820 263 903

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2022, il résulte que :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,  
22EJ14449

**WELL K HOME**  
CONCIERGERIE  
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 € Siège social : 4 Chemin de l'Archevêque 33680 LE PORGE  
Siège de liquidation : 4 Chemin de l'Archevêque 33680 LE PORGE  
849 600 572 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 05 mai 2022 au 4 chemin de l'Archevêque 33680 LE PORGE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Sylvain ROUX, demeurant 4 chemin de l'Archevêque 33680 LE PORGE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur  
22EJ14923

**LA CHAPELLE SCI** au capital de 1.500 € Siège social : 40 Avenue Charles de Gaulle, 33350 SAINTE-TERRE820 412 963 RCS de LIBOURNE Le 01/06/2022, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme Simone DESARBRES LEFAUX, 40 Avenue Charles de Gaulle, 33350 SAINTE-TERRE de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2022. Radiation au RCS de LIBOURNE  
22EJ14409

**SCI HUGO**  
SCI  
SARL en liquidation au capital de 200 €  
Siège social : 21 LASSERRE 33190 FONTET  
839 540 226 RCS BORDEAUX

## CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIALE

Par décision du 30/05/2022, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Serge BLASCO demeurant 768 rue du Vieux Lavoir, 33190 FONTET, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 01/06/2022.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.  
22EJ14852



www.groupebsf.fr  
EXPERTISE COMPTABLE

**SCI RED TOULOUSE**  
ASSOCIES  
Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 000 €  
Siège social et de liquidation : 3 Cours du Chapeau Rouge 33000 BORDEAUX  
889 688 297 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 mars 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er avril 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Joël-Etienne MOREAU, demeurant 128 Rue Saint Genès 33000 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur  
22EJ14609

**LM ATLANTIQUE**  
852893924  
SARL au capital de 852 893 924 €  
Siège social : DES JONQUILLES 33127 SAINT JEAN DILLAC 852 893 924 RCS RCS BORDEAUX

## DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale du 31/05/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/05/2022, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Luc MARTIN demeurant DES JONQUILLES, 33127 SAINT JEAN DILLAC avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 245 RUE DES JONQUILLES 33127 ST JEAN DILLAC 33127 SAINT JEAN DILLAC adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de RCS BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de RCS BORDEAUX.  
22EJ14771

**PAT, CORP. SAS** au capital de 46€ Siège social : 89 bis chemin de Leyran, 33140 VILLENAVE-D'ORNON 833 511 439 RCS de BORDEAUX Le 26/10/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Axelle CAUSSADE, 89 bis chemin de Leyran, 33140 VILLENAVE-D'ORNON et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BORDEAUX  
22EJ14595

**EARL FREDERIC  
LAURENT LEGRAND**  
Société civile au capital de 29  
468,40 €uros  
Siège de liquidation : 9, rue  
Mapouchet

**33260 LA TESTE DE BUCH  
RCS BORDEAUX 432 120 483**  
Société en cours de liquidation

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 octobre 2021, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,  
22EJ14865

**CADDEX  
SARL en liquidation au capital  
de 2 000 euros**  
Siège social et de liquidation :  
26 Allée Migelane, ZA Les Pins  
Verts  
33650 SAUCATS  
844.178.749 RCS BORDEAUX

Le 31 décembre 2021, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation en date du 31 octobre, déchargé Madame Caroline DEVILDER de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis  
Le Liquidatrice  
22EJ14935

## CONVOCATIONS

### AHI33 Prévention et Santé au Travail

Informe ses adhérents que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le

**MERCREDI 29 JUIN 2022 à 9h30**

Au centre CONDORCET

162 avenue Docteur Albert Schweitzer - 33600 PESSAC

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du rapport moral et d'activité 2021.
2. Approbation du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
3. Affectation du résultat 2021 en réserves.
4. Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice 2021.
5. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.  
22EJ14478

**SICAV ACASTE FUNDS**  
Société d'Investissement à  
Capital Variable  
Siège social :  
18, allée d'Orléans  
33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 901 561 084

## AVIS D'INFORMATION DE CONVOCAZIONE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MM. les actionnaires ont été convoqués le 29 avril 2022 à 10h au siège social de la Sicav, en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Conseil d'administration
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation de la Proposition d'allocation et de fixation de jetons de présence,
- Pouvoirs pour les formalités.

### RESOLUTIONS

#### Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes, approuve lesdits rapports et les comptes annuels clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés et, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

#### Deuxième résolution

Le compartiment ACASTE ACTIONS FLEXIBLE fait apparaître un résultat de -111 424,67 €uros et des plus/moins-values pour un montant de 1 106 986,93 €uros. Ces sommes sont intégralement capitalisées au compte de « Capital » au passif du bilan de la SICAV.

#### Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce et en approuve les termes.

#### Quatrième résolution

Le Conseil décide de proposer à l'Assemblée de ne pas allouer de jetons de présence au Conseil d'administration.

#### Cinquième résolution

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la législation en vigueur.

Le Conseil d'Administration  
22EJ14389

**LES VIGNERONS D'UNI-  
MEDOC**  
14 route de Soulac,  
33340 Gaillan Médoc  
Siret 781 923 537 00026

Les adhérents de la cave sont informés de la tenue d'une Assemblée Générale Mixte le **jeudi 23 juin 2022, à 17 heures** au siège à GAILLAN

Ordre du jour sous forme extraordinaire :

- Modification de l'article 21 des statuts concernant le nombre de membres au sein du conseil d'administration.
- Modification de l'article 8 des statuts « Obligations des associés coopérateurs ».

Ordre du jour sous forme ordinaire :

- Examen des comptes annuels au 31/12/2021
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration aux associés
- Lecture du rapport annuel du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- Réaffectation comptable « autres réserves »
- Proposition d'affectation du résultat 2021
- Approbation des conventions réglementées figurant au rapport spécial du Commissaire aux Comptes
- Renouvellement des administrateurs (tiers sortant)
- Indemnités compensatrices du temps passé des membres du conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Constatation de la variation de capital au cours de l'exercice
- Budget formation administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Questions diverses

Les adhérents ont la possibilité de se faire représenter par toute personne porteuse d'un pouvoir.

Les associés coopérateurs ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance au siège de la coopérative, des documents ci-dessous :

- Comptes annuels ;
- Rapport du conseil d'administration aux associés coopérateurs ;
- Règlement Intérieur, statuts, document récapitulatif des prix
- Texte des résolutions proposées ;
- Rapport annuel du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions soumises à autorisation préalable.

Sébastien COUTHURES  
Président.  
22EJ14908

**COOPERATIVE DES  
ARTISANS PECHEURS  
D'AQUITAINE**  
Société coopérative à forme  
anonyme à capital variable  
au capital de 46 400 euros  
Siège social : 3 Quai Jean  
Dubourg  
33120 ARCAÇON  
390 300 770 RCS BORDEAUX

## AVIS

Les associés de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur 2ème convocation pour le 24 juin 2022, à 14h30 heures, Cinéma Le Kursal 202 rue du sablar 40260 CASTETS à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration.- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus aux administrateurs,- Affectation du résultat de l'exercice,- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,- Constatation du montant du capital- Démission de censeurs- Démission d'administrateurs- Ratification cooptation censeurs- Ratification cooptation administrateurs- Nomination d'un nouvel administrateur- Nomination de nouveaux censeurs- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.- Questions diverses, Les associés sont informés qu'ils ont la faculté de prendre connaissance au siège social des documents relatifs à cette assemblée. Des formulaires de procuration sont à votre disposition au siège social Le Conseil d'Administration  
22EJ14916

## FONDS DE COMMERCE

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Romain SAINT-SAENS, Notaire à BORDEAUX (Gironde), 20, Cours du Maréchal Foch, le 31 mai 2022, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 3 Juin 2022, Dossier 2022 00021563, référence 3304P61 2022 N 02796, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SUSHI MIDI**, dont le siège est à MERIGNAC (33700) 2 B rue Joseph Cugnot, identifiée au SIREN sous le numéro 825093958 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A : La Société dénommée **SUSHI MIDI**, dont le siège est à EYSINES (33320) 1 Rue René Goscinny, identifiée au SIREN sous le numéro 912311255 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de RESTAURANT sis à MERIGNAC (33700), 2 B rue Joseph Cugnot, lui appartenant, connu sous le nom commercial SUSHI MIDI.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT VINGT MILLE EUROS (120 000.00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.  
22EJ14940

**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

**TÉL. 05 57 14 07 55**

**abonnement@echos-judiciaires.com**





**Guillaume HARPILLARD**  
Avocat à la Cour  
26 rue de Ruat  
33000 BORDEAUX  
05-56-06-66-70

Par acte ssp du 20 mai 2022 enregistré le 23 mai 2022 au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de BORDEAUX dossier 2022 00020195 référence 3304P61 2022 A 05497, la SARL **PIZZA SAINT GENES**, capital : 19.000 euros, siège social : 12 Place Louis Barthou 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 453 429 003, a vendu un fonds de commerce de pizza à emporter, exploité 12 Place Louis Barthou 33000 BORDEAUX, à la SAS **SAINT GENES PIZZA**, capital : 2.000 euros, siège social : 12 Place Louis Barthou 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 912 299 047, moyennant le prix de 147.000 euros ventilé à hauteur de 13.070 euros pour les éléments corporels et de 133.930 euros pour les éléments incorporels ; l'entrée en jouissance est fixée le 20 mai 2022 ; les oppositions seront reçues dans les dix jours à compter de la dernière en date des publicités légales au sein du cabinet de Maître Guillaume HARPILLARD, 26 rue de Ruat 33000 BORDEAUX.  
22EJ14920



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 18 mai 2022 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 2 juin 2022, dossier 2022 00020727, réf. 3304P61 2022 A 05569,

La Société **RESTO NEUVES**, SARL au capital de 10 000,00 €, dont le siège social est sis bvd JJ Bosc, place des Terres Neuves 33130 BEGLES, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 812 418 960, représentée par la SELARL EKIP, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 2 rue de Caudéran - CS 41176 - 33001 BORDEAUX CEDEX,

Agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL RESTO NEUVES dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 10 novembre 2021 et Spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance en date du 30 mars 2022 et d'une ordonnance rectificative en date du 21 avril 2022,

A CEDE A

La société **CAZALAS DEVELOPPEMENT**, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 20 impasse de la République, Pavillon 9, 33140 VILLENAVE D'ORNON, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 840 766 026, représentée par son gérant M. Romain CAZALAS, agissant tant pour elle-même que pour le compte d'une Société à constituer dénommée **LE COQ TERRES NEUVES**, SARL dont le capital sera de 2 000 €, dont le siège sera situé boulevard JJ Bosc, place des Terres Neuves 33130 BEGLES,

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de restaurant, brasserie sur place, à livrer ou à emporter, sis boulevard JJ Bosc, place des Terres Neuves 33130 BEGLES, moyennant le prix de SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 20 000,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 40 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 31.03.22.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL EKIP, 2 rue de Caudéran - CS 41176 - 33001 BORDEAUX CEDEX.

Pour avis  
22EJ14491

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marion SIRACUSA-ROCHES, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "Nicolas PEYRE, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLHÉ, Agnès NUGÈRE", dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat, titulaire de deux offices notariaux, à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat et à BORDEAUX, 1 Place Nansouty, le 2 juin 2022, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Laurent Jacques Christophe **FOURCHAUD**, demeurant à CARIGNAN-DE-BORDEAUX (33360) 12 allée des Lestonnac,

Monsieur Jean-Marc **FOURCHAUD**, demeurant à CENON (33150) 14 rue Henri Descot Rés l'Ecrin Vert Bât D,

A :

La Société dénommée **DE PART ET D'AUTRE**, dont le siège est à BORDEAUX (33000) 66 rue Bouffard et 7 rue Montbazou, identifiée au SIREN sous le numéro 912607660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de BAR BRASSERIE sis à BORDEAUX (33000) 66 Rue Bouffard, connu sous le nom commercial LE BOUFFARD CAFE.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE CENT MILLE EUROS (400 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître LEBRIAT, notaire à BORDEAUX (33000) 1 Cours Georges Clémenceau où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire,  
22EJ14510

Suivant A.S.S.P. en date du 17/05/2022, enregistré à SIE BORDEAUX le 30 MAI 2022, dossier 2022 00020262 réf.3304P61 2022 A 05470, **Mme Soizic GALLON**, sise à BORDEAUX (33) 29 rue Chai des Farines (RCS BORDEAUX A 505355784) a cédé à l'**EU RL LA PETITE CANAILLE VINTAGE** au capital de 2000 Euros ayant siège social à BORDEAUX (33) 7 rue Nérigean, en cours d'immatriculation au RCS de BORDEAUX, le **fonds de commerce de Fabrication de Vêtements de dessus exploités à BORDEAUX (33) 39 rue des Bahutiers moyennant le prix principal de 20000 €**, entrée en jouissance le 17 mai 2022. Les oppositions seront reçues à la Société PLURI CONSEILS ASSOCIES, 48 rue de Cursol, 33000 BORDEAUX où domicile a été élu à cet effet dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la Loi.  
22EJ14420

Suivant acte authentique du 08/04/2022, reçu par Me Céline VILAIN, notaire associée de la SARL «OFFICE NOTARIAL DE CAUDERAN» 103, Avenue Louis Barthou 33200 BORDEAUX enregistré au Service départemental de l'Enregistrement BORDEAUX, le 19/04/2022, dossier 2022 00015612, référence 3304P61 2022 N02440, **LE BOUSCAT**, SARL au capital de 7500 €, 279 Bis avenue d'Eysines 33110 Le Bouscat 521 375 451 RCS BORDEAUX a cédé à **NENNELLA**, SARL au capital de 1000 €, 279 Bis avenue d'Eysines 33110 Le Bouscat 910 690 536 RCS BORDEAUX Un fonds de commerce de PIZZERIA, vente de Pizzas sur place et à emporter connu sous le nom commercial PIZZA VILLA ROMA, sis et exploité 279 Bis avenue d'Eysines 33110 Le Bouscat SIRET 521 375 451 00015. La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 80000 €. La date d'entrée en jouissance a été fixée au 08/04/2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la Loi, : pour la validité ET la réception des oppositions, domicile est élu en l'Etude de Maître Céline VILAIN, Notaire à BORDEAUX 33200 103, avenue Louis Barthou et désignée Séquestre.  
22EJ14915

## RÉGIMES MATRIMONIAUX

### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Léa FERRANT, le 3 juin 2022, Monsieur Philippe Denis Charles Babylas **GALBAN**, retraité, et Madame Bernadette Marie **MONS**, retraitée, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000) 59/61 allée des Pins ont convenu d'aménager leur régime matrimonial de communauté en apportant à ladite communauté les biens propres en pleine propriété de Monsieur Philippe GALBAN:

Article un

Désignation

A BORDEAUX (GIRONDE) 33000, 59, 61 Allée des Pins,

Une maison composée de 8 pièces.

Piscine.

Tel que le BIEN existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Article deux

Désignation

A BORDEAUX (GIRONDE) 33000, 56 Allée des Pins,

Une maison composée :

\* au rez de chaussée d'un sas d'entrée avec un garage,

\* à l'étage : un appartement de type T3 comprenant une entrée, wc, une buanderie, un séjour, une cuisine, une salle d'eau/wc, deux chambres avec placards, un patio.

Tel que le BIEN existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Les époux ont également convenu qu'en cas de dissolution de l'union par décès ou déclaration d'absence tous les biens apportés appartiendront pour moitié en propriété et l'autre moitié en usufruit à l'époux survivant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'étude de Maître Léa FERRANT située à BORDEAUX (33000) 152 rue Emile Combes.  
22EJ14688

### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas PEYRE, Notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "Nicolas PEYRE, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLHÉ, Agnès NUGÈRE", dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat, titulaire de deux offices notariaux, à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat et à BORDEAUX, 1 Place Nansouty, CRPCEN 33039, le 22 avril 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean Bernard **CAILLEY**, Directeur Général retraité, et Madame Marie-France Eliane **DUFFIS**, retraitée, demeurant ensemble à BELIN-BELIET (33830) 6 chemin de la Bateyre.

Monsieur est né à AMBARES-ET-LAGRAVE (33440) le 30 mars 1949,  
Madame est née à GELOS (64110) le 24 avril 1949.

Mariés à la mairie de PAU (64000) le 13 juin 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire,  
22EJ14590

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain SAINT-SAENS, Notaire à BORDEAUX (Gironde), 20, Cours du Maréchal Foch, CRPCEN 33013, le 2 juin 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean-Yves Alexandre Louis **DALM**, retraité, et Madame Catherine **LAVIE**, retraitée, demeurant ensemble à PESSAC (33600) 20 rue Georges Bizet.

Monsieur est né à BONE (ALGERIE) le 24 août 1954,

Madame est née à TALENCE (33400) le 7 juin 1956.

Mariés à la mairie de EYRANS (33390) le 24 avril 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire,  
22EJ14829

### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain SAINT-SAENS, Notaire à BORDEAUX (Gironde), 20, Cours du Maréchal Foch, CRPCEN 33013, le 2 juin 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean-Yves Alexandre Louis **DALM**, retraité, et Madame Catherine **LAVIE**, retraitée, demeurant ensemble à PESSAC (33600) 20 rue Georges Bizet.

Monsieur est né à BONE (ALGERIE) le 24 août 1954,

Madame est née à TALENCE (33400) le 7 juin 1956.

Mariés à la mairie de EYRANS (33390) le 24 avril 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire,  
22EJ14851

Monsieur **ROUXEL** Louis-Fabrice et Madame **ROUXEL** Elodie née **DESJONQUERES** demeurant ensemble 3 chemin des Capéranis (33360) QUINSAC, se sont mariés à la mairie de RIOM le 13 juillet 1994. Cette union a été précédée d'un contrat de mariage portant adoption du régime de la séparation de biens. Les époux ont sollicité et fait acter par Maître Clémentine GIRY en date du 25/05/2022, le changement de leur régime matrimonial pour celui de la communauté de biens réduite aux acquêts. Les oppositions seront adressées dans les trois mois de la date de publication du présent avis par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de Maître Clémentine GIRY, officiant à BORDEAUX (33000), 3-5 Cours du Chapeau Rouge. Pour avis.  
22EJ14624

Avis est donné de l'aménagement du régime matrimonial par :

Monsieur Dario LISARDO **HERRERO**, architecte, et Madame Vanessa Camille Clara **LAURENT**, designer, demeurant ensemble à ASQUES (33240) 210 route de Martel.

Monsieur est né à SAN PEDRO DE LAS DUENAS (ESPAGNE) le 6 juillet 1960, Madame est née à NIAMEY (NIGER) le 25 mai 1975.

Mariés à la mairie de ASQUES (33240) le 13 juillet 2013 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Modification opérée : Apport d'une créance de prix de vente à la communauté

Notaire rédacteur de l'acte : Maître Elysa EHRHART-OHRENSSTEIN, notaire à Andernos les Bains (33510) 91, Boulevard de la République.

Date de l'acte : 1er juin 2022

les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.  
22EJ14474



## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

### INSERTION - AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Audrey PILLOIX, Notaire associé à ARCACHON (Gironde), 17 Avenue du Général de Gaulle, le 3 juin 2022, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux : **ENTRE** : Monsieur Eric MOLET, et Madame Isabel Maria DE SOUSA RODRIGUES, demeurant ensemble à MIOS (33380) 7 A route de Craque. Monsieur est né à ARCACHON (33120) le 23 mai 1967, Madame est née à SALREU (PORTUGAL) le 7 mars 1968. Mariés à la mairie de LA TESTE-DE-BUCH (33260) le 1er juin 1991 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. De nationalité Française. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion. Le notaire.  
22EJ14921

Lionel Jean-François **BLOT**, né à VIERZON (18100), le 09 août 1950 et Martine **MONLUN**, née à BORDEAUX 33000, le 25 juin 1951, dt ensemble à PESSAC (33600), 129 b avenue de Canéjan, mariés à la Mairie de PESSAC (33600), le 31 juillet 1972, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire à PESSAC, 74 avenue Pasteur, le 25 Mai 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire su nommé, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

## AVIS

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

#### Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 février 2008,

Madame Marguerite Jeanne **LERDY**, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33000) 27 rue Eugène Leroy.

Née à LE BOUSCAT (33110), le 17 août 1924.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 10 avril 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique PETIT, notaire associé de la SELARL « Dominique PETIT, Louis REVELEAU et Emilie MATHIEU », titulaire d'un office notarial à BORDEAUX (33000) 67 rue Lecocq, le 23 mai 2022, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Dominique PETIT, notaire à BORDEAUX (33000) 67 rue Lecocq, référence CRPCEN : 33007, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.  
22EJ14890



SCP A NAVARRI, L MARSANT & J-B de GIACOMONI  
Notaires associés  
24 Avenue Jean Jaurès  
CS 80021 33152 Cenon Cedex

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 novembre 2014, Monsieur René Jean Marcel DEMPTOS, en son vivant retraité, demeurant à LORMONT (33310) 21 rue Marcel Biette. Né à LORMONT (33310) le 14 octobre 1934. Célibataire. Décédé à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 21 novembre 2017, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Baptiste de GIACOMONI, Notaire à CENON, 24 Avenue Jean Jaurès, le 2 juin 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Baptiste de GIACOMONI, notaire à CENON (33150) 24 Av Jean Jaurès, référence CRPCEN : 33040, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
22EJ14718

#### Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 février 2000,

Madame Colette Geneviève Clémentine BOZZINI, retraitée, demeurant à BORDEAUX (33000) 95 Rue Ernest Renan.

Née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 27 avril 1934.

Veuve de Monsieur Claude Marie Jean Jacques DUCLUZAUX et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BORDEAUX (33000), le 14 juin 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Florence MIRANDE-IRIBERRY, Notaire au sein de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2ème arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 3 juin 2022, duquel il résulte que chacun des légataires remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Frédéric YAIGRE, notaire à BORDEAUX (Gironde), 14 Rue de Grassi, chargé de la succession, référence CRPCEN : 33026 dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX (Gironde) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
22EJ14636



SCP A NAVARRI, L MARSANT & J-B de GIACOMONI  
Notaires associés  
24 Avenue Jean Jaurès  
CS 80021 33152 Cenon Cedex

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 juin 2022, Madame Marie Lucia DOMINGUEZ, en son vivant retraitée, demeurant à CENON (33150) 4 rue Honoré de Balzac. Née à FLOIRAC (33270), le 30 décembre 1926. Veuve de Monsieur Jean FOUX et non remariée. Décédée à CENON (33150) (FRANCE), le 1er mars 2022, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Baptiste de GIACOMONI, Notaire à CENON, 24 Avenue Jean Jaurès, le 3 juin 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Baptiste de GIACOMONI, notaire à CENON (33150) 24 Av Jean Jaurès, référence CRPCEN : 33040, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
22EJ14721

#### Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 août 2004,

Mademoiselle Elianne Marie Henriette PEHEE, en son vivant retraitée, demeurant à TALENCE (33400) 23 rue de la Fraternelle.

Née à TALENCE (33400), le 9 août 1921.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à PESSAC (33600) (FRANCE), le 15 juillet 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anne CHENU, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée "OFFICE NOTARIAL SAINT-GENES", titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX, 14, rue de Lamourous, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laëtitia FELIX-CORDON, notaire à TALENCE (Gironde), référence CRPCEN : 33153, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
22EJ14943

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n° 2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 mai 2016, Madame Pierrette Gilberte **CASTANER**, en son vivant retraitée, demeurant à LANTON (33138) 5 avenue Guynemer Résidence du Parc, née à ANGOULEME (16000), le 5 octobre 1937, divorcée de Monsieur Yves **BOUTIN**, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de BORDEAUX (33000) le 20 décembre 1963, et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité et décédée à ARES (33740) (FRANCE), le 26 avril 2022, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thomas de RICAUD, Notaire de la Société par Actions Simplifiée dénommée « NOTAIRES COEUR DU BASSIN, Maîtres Thomas de RICAUD, Bertrand FAYE, Fabien ROUCHOUT et associés », société multi-offices titulaire des études de LANTON (33138), 29 avenue de la République, d'AUDENCE (33980), 3 avenue de Certes et d'ANDERNOS-LES-BAINS (33510), 22 avenue d'Arès, et exerçant en qualité de notaire à LANTON, le 7 juin 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Thomas de RICAUD, notaire à LANTON, référence CRPCEN : 3316 2, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
22EJ14824





**Etude de Maîtres Patrice BREYNE et Catherine BREYNE-TALUCIER,**  
Notaires associés à  
BORDEAUX (Gironde)  
47 Cours Xavier Arnoz.

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DE LAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article  
1378-1 Code de procédure civile Loi  
n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date  
du 8 février 2005,

Madame Raymonde **PETITOT**, en son  
vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX  
(33300) 199 rue du Jardin Public Rési-  
dence Les Fresnes.

Née à CABANAC-ET-VILLAGRAINS  
(33650), le 8 avril 1925.

Veuve de Monsieur William Frédéric  
DENSMORE et non remariée. Non liée par  
un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation  
fiscale.

Décédée à BORDEAUX (33000)  
(FRANCE), le 2 décembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce tes-  
tament a fait l'objet d'un dépôt aux termes  
du procès-verbal d'ouverture et de des-  
cription de testament reçu par Maître  
Carole BEAULIEU-MARDYLA, Notaire  
Associé de la société «Patrice BREYNE  
et Catherine BREYNE-TALUCIER, NO-  
TAIRES», titulaire d'un Office Notarial à  
BORDEAUX 47 Cours Xavier Arnoz, le  
11 avril 2022, duquel il résulte que le lé-  
gataire remplit les conditions de sa sai-  
sine.

Opposition à l'exercice de ses droits  
pourra être formée par tout intéressé au-  
près du notaire chargé du règlement de la  
succession : Maître BEYLOT Frédéric,  
notaire à CREON, (33670), référence  
CRPCEN : 33045, dans le mois suivant la  
réception par le greffe du tribunal judiciaire  
de BORDEAUX de l'expédition du procès-  
verbal d'ouverture du testament et copie  
de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera  
soumis à la procédure d'envoi en posses-  
sion.

22EJ14410

## RECTIFICATIFS

Rectification à l'annonce 22EJ14309 du  
03 juin 2022 concernant la cession de  
fonds de commerce entre la **SARL CHA-  
TEAU CAMIAC** et la société **CHATEAU  
CAMIAC** : Il fallait lire : « Les oppositions,  
s'il y a lieu, seront reçues en la forme  
légitime dans les dix jours de la publication  
de la cession au BODACC, au siège de  
Me Julien LEMAIRE, notaire à LIBOURNE  
(33500) 23 avenue Galliéri, où domicile a  
été élu à cet effet. »

Pour insertion

Le notaire.  
22EJ14522

Rectificatif à l'annonce 22EJ13315 du  
27-05-2022, concernant la société **EQUA-  
DIET**, il fallait lire :

Durée : 99 ans à compter de son im-  
matriculation au RCS de Libourne.

en lien et place de :

Durée : 99 ans à compter de son im-  
matriculation au RCS de Bordeaux.

Le reste est sans changement.  
22EJ14572

Additif à l'annonce n° 22EJ14497 parue  
le 03-06-2022, concernant la société **SAS  
MEL'HORSE**, il a lieu de lire : **Directeurs  
général : SAS ARGUINVEST, société  
par actions simplifiée au capital de 5  
000€, dont le siège est situé 57, rue Paul  
Courteault - 33000 Bordeaux, immatri-  
culée au R.C.S. Bordeaux sous le nu-  
méro 913 142 485, représentée par son  
Président Monsieur Stéphane Cros,  
SARL FAIR IMPACT, Société à repous-  
sabilité limitée au capital de 589 292  
€, dont le siège social est situé 77, rue  
Amiral Courbet - 33110 Le Bouscat,  
immatriculée au R.C.S. Bordeaux sous  
le numéro 808 332 217, représentée par  
son gérant Monsieur David EYME**  
22EJ14607

Rectificatif à l'annonce N°22EJ1433 du  
3/06/2022, concernant la société **MEL-  
TEMI**, il a lieu de lire : La société sera  
immatriculée au RCS de Libourne au lieu  
de Bordeaux.  
22EJ14740



**5 avenue de Virecourt**  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

## RECTIFICATIF / ADDITIF

RECTIFICATIF à l'annonce n°  
22EJ12865, du 20 mai 2022 concernant  
la **SARL ALEMEL**. Il fallait lire : La collec-  
tivité des associés a ouvert lors de l'as-  
semblée générale extraordinaire du 31  
mai 2022 la liquidation de la société.  
Monsieur David BENICOURT et Monsieur  
Vincent MARABOEUF ont démissionné de  
leurs fonctions de cogérants et ce, à  
compter du 31 mai 2022 et non : L'associé  
unique a ouvert lors de l'assemblée gé-  
nérale extraordinaire du 4 mai 2022 la li-  
quidation de la société. Monsieur David BE-  
NICOURT et Monsieur Vincent MARA-  
BOEUF ont démissionné de leurs fonc-  
tions de cogérants et ce, à compter du 4  
mai 2022.

22EJ14820

Rectificatif à l'annonce n° 22EJ14381  
parue le 03-06-2022, concernant la so-  
ciété **SCI CHAMANE INVEST**, il a lieu de  
lire : La société sera immatriculée au re-  
gistre du commerce et des sociétés de  
**LIBOURNE**.

22EJ14825

RECTIFICATIF à l'annonce n°  
22EJ14311 parue le 3 juin 2022 concer-  
nant la succession de **Madame Marie  
José LEMAREQUIER**, il y a lieu de lire :

Ce testament a été déposé au rang des  
minutes de Me Luc Ambroise VINCENS  
de TAPOL, suivant procès-verbal en date  
du 12 mai 2022, dont une copie authen-  
tique a été reçue par le tribunal judiciaire  
de BORDEAUX, le 13 mai 2022.

Au lieu de : Ce testament a été déposé  
au rang des minutes de Me Luc Ambroise  
VINCENS de TAPOL, suivant procès-  
verbal en date du 12 mai 2022, dont une  
copie authentique a été reçue par le tri-  
bunal judiciaire de BORDEAUX, le 16 mai  
2022.

22EJ14914

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 31 mai 2022)

**SARL COMPAGNIE CONCHA CAS-  
TILLO (CIE CONCHA CASTILLO)**, 144  
Rue du Jardin Public, 33300 Bordeaux,  
RCS BORDEAUX 443 275 953. Création et  
commercialisation d'événements artis-  
tiques, spectacles, production audiovi-  
suelles. Tous travaux d'édition. Jugement  
prononçant la liquidation judiciaire, date  
de cessation des paiements le 12 mai  
2022, désignant liquidateur Me De Latude  
Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.  
Les déclarations des créances sont à  
adresser au liquidateur ou sur le por-  
tail électronique prévu par les articles L.  
814-2 et L. 814-13 du code de commerce  
dans les deux mois à compter de la publi-  
cation au Bodacc.

13302518560996

**SARL ACADEMIA DE FLAMENCO  
CONCHA CASTILLO (A.F.C.C.)**, 146  
Rue du Jardin Public, 33300 Bordeaux,  
RCS BORDEAUX 449 333 145. Enseig-  
nement de la danse flamenco et autres,  
enseignement de la musique formations  
spécifiques à la pratique du flamenco  
création et diffusion d'œuvres artistiques  
sur tout support la vente de tous produits  
alimentaires et non alimentaires. Juge-  
ment prononçant la liquidation judiciaire,  
date de cessation des paiements le 12  
mai 2022, désignant liquidateur Me De  
Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000  
Bordeaux. Les déclarations des créances  
sont à adresser au liquidateur ou sur le  
portail électronique prévu par les articles  
L. 814-2 et L. 814-13 du code de com-  
merce dans les deux mois à compter de  
la publication au Bodacc.

13302518560999

**SAS ELITE CONSTRUCTION**, 26  
Avenue Gustave Eiffel Cs 70101, 33701  
Mérignac Cedex, RCS BORDEAUX 882  
808 967. Btp. Jugement prononçant la  
liquidation judiciaire, date de cessation  
des paiements le 31 octobre 2021, désig-  
nant liquidateur Me De Latude Jacques 14  
Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les décla-  
rations des créances sont à adresser au  
liquidateur ou sur le portail électronique  
prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13  
du code de commerce dans les deux mois  
à compter de la publication au Bodacc.

13302518561061

(Jugement du 01 juin 2022)

**SARL TECHNIPOSE**, 3 Rue Sirazac,  
Parc d'Activités, 33370 Tresses, RCS  
BORDEAUX 378 968 978. Le négoce, la  
fourniture et la pose de tous matériaux  
de revêtement, de décoration ou d'équi-  
pement du bâti, l'activité d'entreprise  
générale du bâtiment tous corps d'état.  
Jugement prononçant la liquidation judi-  
ciaire, date de cessation des paiements  
le 31 mars 2022, désignant liquidateur  
Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709  
33007 Bordeaux. Les déclarations des  
créances sont à adresser au liquidateur  
ou sur le portail électronique prévu par les  
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de  
commerce dans les deux mois à compter  
de la publication au Bodacc.

13302518560992

**SARL S.E.F. (SOCIETE D' ENDUITS  
FLOIRACAIS)**, 7 Avenue de Virecourt,  
Hangar 4, 33370 Artigues-Près-Bor-  
deaux, RCS BORDEAUX 453 450 306.  
Enduits de façades. Jugement pronon-  
çant la liquidation judiciaire, date de  
cessation des paiements le 25 mai 2022,  
désignant liquidateur SCP Silvestri-Bau-  
jiet 23 Rue du Chai des Farines 33000  
Bordeaux. Les déclarations des créances  
sont à adresser au liquidateur ou sur le  
portail électronique prévu par les articles  
L. 814-2 et L. 814-13 du code de com-  
merce dans les deux mois à compter de  
la publication au Bodacc.

13302518561002

**SAS INS TRANSPORT**, 12 Rue Beau-  
marchais, Apt 927, 33150 Cenon, RCS  
BORDEAUX 813 573 086. Non communi-  
quée. Jugement prononçant la liquidation  
judiciaire, date de cessation des paie-  
ments le 28 février 2022, désignant li-  
quidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers  
33100 Bordeaux. Les déclarations des  
créances sont à adresser au liquidateur  
ou sur le portail électronique prévu par les  
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de

commerce dans les deux mois à compter  
de la publication au Bodacc.

13302518561025

**SARL SAVEURS CORSE**, 27 Ave-  
nue de Magudas, 33185 Le Haillan, RCS  
BORDEAUX 841 286 586. Epicerie fine,  
alimentation générale, restauration  
rapide sur place et à emporter, vente de  
boissons groupe 1 - 3 - 4 sur place et à  
emporter, groupe 5 à emporter. Jugement  
prononçant la liquidation judiciaire, date  
de cessation des paiements le 15 mai  
2022, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2  
Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bor-  
deaux. Les déclarations des créances  
sont à adresser au liquidateur ou sur le  
portail électronique prévu par les articles  
L. 814-2 et L. 814-13 du code de com-  
merce dans les deux mois à compter de  
la publication au Bodacc.

13302518561043

**SAS BK VTC**, 37t Rue du Bout du  
Parc, 33440 Ambarès-Et-Lagrave, RCS  
BORDEAUX 851 614 578. L'activité de  
mise à disposition auprès de sa clientèle  
de voitures de tourisme avec chauffeur ;  
toutes activités de conciergerie ; location  
de véhicules sans chauffeur ; conseil et  
prestations de services dans le domaine  
du Vtc ; toutes activités annexes et con-  
nexes à l'objet social. Jugement pronon-  
çant la liquidation judiciaire, date de  
cessation des paiements le 30 septembre  
2021, désignant liquidateur SCP Silves-  
tri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines  
33000 Bordeaux. Les déclarations des  
créances sont à adresser au liquidateur  
ou sur le portail électronique prévu par les  
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de  
commerce dans les deux mois à compter  
de la publication au Bodacc.

13302518561047

**SARL HISID**, 2 Cours du 30 Juillet,  
33064 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX  
518 807 193. Solutions de services  
hébergés (Cloud), hébergement d'infra-  
structures (laas), de bureaux Windows vir-  
tuels (Daas), de solutions logicielles (Saas)  
et de sauvegardes (Baas), Infogérance,  
assistance, formation et dépannage  
de systèmes informatiques, création et  
hébergement de sites internet, location  
et vente de matériel, développement de  
programmes informatiques, audit et con-  
seils en gestion et sécurité informatique,  
régie publicitaire : création et diffusion  
de publicités, location de bureaux. Juge-  
ment prononçant la liquidation judiciaire,  
date de cessation des paiements le 15  
mai 2022, désignant liquidateur SCP Sil-  
vestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines  
33000 Bordeaux. Les déclarations des  
créances sont à adresser au liquidateur  
ou sur le portail électronique prévu par les  
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de  
commerce dans les deux mois à compter  
de la publication au Bodacc.

13302518561057

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 01 juin 2022)

**SARL COFFEE & WORK**, 90 Avenue  
des 40 Journaux, Centre Commercant  
Ginko, 33300 Bordeaux, RCS BOR-  
DEAUX 884 375 189. Restauration rapide,  
cafés, salons de thé ; épicerie fine et  
toutes sortes de denrées alimentaires ;  
vente en directe ou à distance de produits  
dérivés liés à notre activité principale ;  
fourniture de prestations diverses dans  
les domaines multimédia et informa-  
tique ; organisation de manifestations et  
d'événements, comprenant notamment  
des concerts, des séminaires, des expo-  
sitions ; toutes activités liées directement  
ou indirectement à l'activité principale.  
Jugement prononçant l'ouverture d'une  
procédure de redressement judiciaire,  
date de cessation des paiements le 25  
mai 2022 désignant mandataire judiciaire  
Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges  
Clemenceau 33000 Bordeaux Les dé-  
clarations des créances sont à adresser  
au mandataire judiciaire ou sur le portail  
électronique prévu par les articles L.814-2  
et L.814-13 du code de commerce dans  
les deux mois à compter de la publication  
au Bodacc.

13302518561064

**SARL AGENCE NEW YORK EVEN-  
EMENTIEL URBAIN**, 221 Avenue Louis  
Barthou, 33200 Bordeaux, RCS BOR-  
DEAUX 518 186 069. Réalisation de  
prestations d'études, analyse, d'as-  
sistance et de conseils spécialisés.  
Jugement prononçant l'ouverture d'une  
procédure de redressement judiciaire,  
date de cessation des paiements le 30  
novembre 2021 désignant mandataire  
judiciaire Selarl Laurent Mayon 54 Cours

Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302518561017

**SARL F2A CONCEPT**, 26 Avenue Gustave Eiffel, Cs 70101, 33701 Mérignac Cedex, RCS BORDEAUX 840 636 740. Démolition, maçonnerie, charpenterie, couverture, revêtements de sols et murs. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2021 désignant mandataire judiciaire Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302518561040

**SARL STUDIO B'JAZZ**, 379 Cours de la Somme, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 852 150 242. L'exploitation d'une école de danse de tout âge et toute forme. L'exploitation et la location d'une salle de gym, de Pilates, de remise en forme. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 mai 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302518561050

#### JUGEMENT ARRÊTANT LE PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 31 mai 2022)

**SARL TAKE A BREATH**, 497 Route de Toulouse, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 534 539 804. Fabrication et vente de E-liquides, vente de E-cigarettes. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 108 mois nommant Commissaire à l'exécution du plan Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.

13302518561014

#### JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 01 juin 2022)

**SAS ESTIVEL**, 15 Place des Quinconces, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 509 585 782. Prise de participation et d'intérêts dans toutes sociétés industrielles, commerciales, agricoles, artisanales, immobilières, financières ou autres, constituées ou à constituer françaises ou étrangères. Jugement arrêtant le plan de cession.

13302518651272

#### JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 01 juin 2022)

**DUPONT Christian**, 3 Chemin de l'Ormeau, 33180 Saint-Estephe, RM 412 904 385. Peinture Extérieure Etanchéité. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302518561021

**SAS RESTO SERVICES**, 10 Rue Colette Besson B24, 33140 Villenave d'Ornon, RCS BORDEAUX 820 674 232. Recrutement de personnel en hôtellerie et restauration, site internet spécialisé, prestations Événementielles. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles

L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302518561031

#### DÉPÔT DE L'ÉTAT DE COLLOCATION

(Dépôt du 03 juin 2022)

**SARL LE FOURNIL DE LOUIS**, 17 Avenue Marcelin Berthelot, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 483 805 412. Boulangerie, pâtisserie, Plâts à emporter, commerce ambulancier foires et marchés. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au BODACC auprès du greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Bordeaux.

13302518736196

#### CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 31 mai 2022)

**SARL AU CHAPERON ROUGE**, 68 Rue Huguerie, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 852 729 706. L'activité de restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.

13302518561053

(Jugement du 01 juin 2022)

**SARL SOLUTIA BORDEAUX RIVE GAUCHE**, 335 Rue Georges Bonnac, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 500 747 381. Fourniture de services à la personne tels que définie à l'article D129-35 du code du travail. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302518561007

**SAS ESTIVEL**, 15 Place des Quinconces, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 509 585 782. Prise de participation et d'intérêts dans toutes sociétés industrielles, commerciales, agricoles, artisanales, immobilières, financières ou autres, constituées ou à constituer françaises ou étrangères. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302518561010

**SARL AMPF**, 6 Avenue Neil Armstrong, Immeuble le Lindbergh, 33692 Mérignac Cedex, RCS BORDEAUX 818 412 447. Plâtrerie, peinture, Meuniserie d'intérieur, revêtement de sol, Petite maçonnerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302518561028

**SAS MH CARS SHOP**, 81 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 830 579 884. Achat, vente, dépôt-vente de tous types de véhicules neufs ou d'occasion ainsi que les pièces détachées et accessoires et en général tout ce qui se rapporte à la profession de l'automobile et aux engins terrestres roulants. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux.

13302518561035

#### CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 31 mai 2022)

**SARLU EURL PATRICK SOYE CONSEILS**, 3 Place Gambetta, 33550 Paillet, RCS BORDEAUX 793 231 184. Transfert de connaissances, études, conseils, expertises et formation dans les domaines suivants : pédologie viticole, physiologie de la vigne et viticulture, pratiques en oenologie, conseil en oenologie - étude, engineering et mise en place des équipement Vinicoles dans les chais - organisation de manifestations liées au monde du vin comme des dégustations. Gestion de propriétés Viticoles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302518452289

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

### MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 02 juin 2022)

**SAS R.T. INTERNATIONAL**, 19 Rue Littré, 69009 Lyon 9<sup>e</sup> Arrondissement, RCS LYON 780 054 334. Développement d'une ligne de vêtements de prêt à porter et d'accessoires. Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 02/06/2022 prononçant la modification du plan de sauvegarde.

13302518649139

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 31 mai 2022)

**SAS OM FRANCE**, 2 Rue Jean Cocoteau, Marques Avenue, 91100 Corbeil-Essonnes, RCS EVRY 818 549 917. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre prononcé en date du 31 mai 2022, la liquidation judiciaire sous le numéro 2022J00355, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> décembre 2020, désigne liquidateur Scp B.T.S.G. Mission Conduite Par Me Marc Senechal 15 Rue DE L'HOTEL DE VILLE 92200 Neuilly-sur-Seine, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc. Le liquidateur devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances.

13302518552615

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 24 mai 2022)

**SNC PHENIX EVOLUTION**, 3 Rue Joseph Monier, 92500 Rueil-Malmaison, RCS NANTERRE 344 176 672. La construction, la commercialisation de maisons individuelles toutes opérations de rénovations réhabilitation amélioration et service après-vente toutes opérations de maintenance et d'entretien et toutes réparations portant sur des maisons individuelles construites par la société ou d'autres constructeurs. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre, prononcé en date du 24 mai 2022, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022J00332, date de cessation des paiements le 31 mars 2022 désigne Administrateur LA SELARL FHB MISSION CONDUITE PAR ME HELENE BOURBOULOUX 176 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY-SUR-SEINE ET LA SELARL AJRS MISSION CONDUITE PAR ME THIBAUT MARTINAT 3 AVENUE DE MADRID 92200 NEUILLY SUR SEINE avec pour mission : assistance , Mandataire judiciaire LA SELARL C. BASSE MISSION CONDUITE PAR ME CHRISTOPHE BASSE 171 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY-SUR-SEINE ET LA SELARL HERBAUT-PECOU MISSION CONDUITE PAR ME ALEXANDRE HERBAUT 125 TERRASSE DE L'UNIVERSITE CS 40152 6 92741 NANTERRE CEDEX , et ouvre une période d'observation expirant le 24 novembre 2022. Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13302518550928

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 01 juin 2022)

**SAS MY JOLIE CANDLE**, Regus, 44000 Nantes, RCS NANTES 798 097

598. Vente de bougies-bijou, boules de bain et accessoires s'y rapportant. Le Tribunal de Commerce de NANTES a prononcé en date du 01/06/2022 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022-207 date de cessation des paiements le 31/05/2022, administrateur : SELARL THEVENOT PARTNERS EN LA PERSONNE DE ME MANIERE 26 BD VINCENT GACHE 44200 NANTES, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : Maître BLANC DE LA SELARL BLANC MJ-O 8 RUE D'AUVOURS BP 72209 44022 NANTES CEDEX 1, et a ouvert une période d'observation expirant le 01/12/2022, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

13302518649031

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

### CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 31 mai 2022)

**SAS ADERANS FRANCE**, 25 Rue Danielle Casanova, 75001 Paris, RCS PARIS 318 846 409. Achat vente exportation importation de perruques et postiches naturels ou synthétiques et de tous autres produits s'y rattachant de tous produits naturels ou manufacturés et de tous articles de nouveauté féminins ou masculins de beauté. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 31/05/2022 la liquidation judiciaire sous le numéro P202200352, désigne liquidateur SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, . Maintient M. Arnaud de Pesquidoux juge commissaire, maintient SELARL BCM en la personne de Me Charles-Henri Carboni 7 rue de Caumartin 75009 Paris, dans ses fonctions d'administrateur judiciaire.

13302518551999

**SAS CNIM Environnement & Energie Services**, 64 Rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret, RCS NANTERRE 844 787 143. Mission d'expertise, de développement, de maintenance et d'exploitation d'installation industrielles dans le domaine de l'environnement, de la défense et de l'industrie et fourniture de services associés. la réalisation de toute opération se rattachant directement ou indirectement à l'une des activités précitées ou susceptibles d'en faciliter la réalisation. Le Tribunal de Commerce de PARIS, a prononcé, en date du 01/06/2022, l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro P202201040, date de cessation des paiements le 31/05/2022, et a désigné : juge commissaire M. Laurent Caniard liquidateur SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au bodacc.

13302518649063

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

### JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 30 mai 2022)

**SAS Haute Garonne Protection (HGP)**, 18 Rue Gustave Eiffel, 81000 Albi, RCS ALBI 791 956 311. Sécurité en gardiennage. Jugement du Tribunal de Commerce de Toulouse en date du 30/05/2022 prononçant la liquidation judiciaire sur résolution de plan. Liquidateur judiciaire : SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Me Julien PAYEN 54 rue Pargaminières Cs 18501 31685 Toulouse CEDEX 6. Date de cessation des paiements : 21/03/2022.

13302518550273



TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE BORDEAUX

La Selarl PHILAE prise en la personne de Me Lucas-Dabadie, liquidateur, a déposé au greffe, le 02 juin 2022, l'état de collocation établi en application des articles L 626-22, R 626-36 et R 643-6 du code de commerce, à la suite de la vente des parcelles de vignes sises :

- Commune de TAURIAC (33710), lieudit "A Trousse Bergère", en AOC Côtes de Bourg, cadastrées Section A 98, A99, A106 et A107- Commune de PRIGNAC-ET-MARCAMPS (33710), en AOC Côtes de Bourg :

. lieudit "La Mouroux" cadastrées Section C552, C553, C556, C557, C558, C559, C560, C568, C570, C571, C572, C573, C574, C575, C605, C773

. lieudit "Saint Vincent" cadastrées Section C324, C326, C327, C328, C636

. lieudit "Pertus" cadastrée Section C371

- Commune de BOURG (33710), lieudit "Gourdet" en AOC Bordeaux, cadastrée Section AM n° 163

dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de **M. Jonathan BRARD**  
22EJ14527

Par jugement en date du 03 Juin 2022 Le Tribunal, Prononce la reprise de la procédure de liquidation judiciaire sous forme simplifiée à l'égard de :

**Association LA REGIE DES QUARTIERS DE LAGABARE (AGIR BATIR REUSSIR POUR L'EMPLOI)** Activité : action sociale sans hébergement Résidence Maurice Thorez - Bât D13 Rue de la Commune de Paris 33130 BÈGLES SIRET : 483 096 400 00021,

Nomme la SELARL EKIP<sup>1</sup>, BP 20709 - 2 rue de Caudéran - 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de liquidateur et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à six mois le délai dans lequel Me MANDON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce.  
22EJ14630

Par jugement en date du 03 Juin 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**Association LA GIRONDINE** Activité : Aide à domicile Parc Descartes Avenue Gay Lussac 33370 ARTIGUES PRÈS BORDEAUX immatriculée sous le n° SIRET : 493 903 272 00026.

Liquidateur : Me LUCAS-DABADIE SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX  
22EJ14620

Par jugement en date du 03 Juin 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**Association REGGAE SUN SKA** Activité : Arts du spectacle vivant Route de Vertheuil 33250 CISSAC MEDOC immatriculée sous le n° SIRET : 400 774 972 00014.

Liquidateur : Me LUCAS-DABADIE SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX  
22EJ14621

Par jugement en date du 03 Juin 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**Marie THEOPHILE (née MULLER)** Profession : Infirmière libérale 24, Rue Pierre Ralle 33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC immatriculée sous le n° SIRET : 443 242 110 00049.

Liquidateur : Me MANDON SELARL EKIP<sup>1</sup> BP 20709 2 rue de Caudéran 33007 BORDEAUX CEDEX  
22EJ14625

Par jugement en date du 03 Juin 2022 Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

**S.C.I. VOLTA** Activité : acquisition, exploitation par bail ou autrement et cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers, édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes 27 cours de la Marne 33470 GUJAN-MES-TRAS RCS de Bordeaux : 480 026 400 00014

adopté le 6 octobre 2017, Selon les modalités suivantes :

La SCI VOLTA paiera au plus tard le 30 juin 2022, en une seule échéance, le solde du plan de redressement.

Maintient les autres modalités du plan de redressement. Commissaire à l'exécution du plan : Maître MANDON SELARL EKIP<sup>1</sup> 2 rue de Caudéran BP20709 33007 BORDEAUX CEDEX  
22EJ14617

Par jugement en date du 03 Juin 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**E.A.R.L. HIPPOTAGER** Activité : exploitation et gestion de biens agricoles Le Marquis 33320 LE TAILLAN-MEDOC immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro : 838 121 903.

Liquidateur : Maître MAYON S.E.L.A. R.L. LAURENT MAYON 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX  
22EJ14627

MANDATAIRES  
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

**Me Sébastien VIGREUX**  
Administrateur  
Judiciaire Associé  
30, cours de l'Intendance  
33000 Bordeaux  
Vigreux.bdx@ajilink.fr

Retrouvez l'ensemble  
des appels d'offres sur  
[www.ajilink.fr](http://www.ajilink.fr)

Recherche de partenaire  
ou de repreneur  
Entreprise en redressement  
judiciaire

**Société exerçant une activité d'impression  
numérique sur le bassin d'Arcachon (33)**

• Activité :  
Impression papier : offset et numérique de brochures, dépliant, cartes de visite ...  
Façonnage de bâches, affiches, panneaux, vitrophanie, marquage de véhicules ...  
Impression en sous-traitance

• Chiffres d'affaires (HT) :  
Du 01-01-2021 au 31-12-2021 (12 mois) : 621.983 K€  
Du 01-01-2020 au 31-12-2020 (12 mois) : 705.237 K€  
Du 01-01-2019 au 31-12-2019 (12 mois) : 896.836 K€

• Effectif : 7 salariés

## Modalités :

• Cession organisée en applications des articles L642-1 et suivants du Code de Commerce.  
• L'accès aux informations sera réalisé par dataroom électronique après un premier contact auprès de l'étude : [vigreux.bdx@ajilink.fr](mailto:vigreux.bdx@ajilink.fr).  
• Les identifiants de connexions seront communiqués après remise de l'engagement de confidentialité et des pièces sollicitées.

**Date limite de dépôt des offres : 24-06-2022 à 12h**

## REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

**SELARL PHILAE**  
MANDATAIRES JUDICIAIRES  
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX

À VENDRE  
FONDS DE COMMERCE  
DE COIFFURE  
«L'HAIR D'UN REVE»

Très bien situé à Bordeaux, quartier de Caudéran au coeur du centre-ville  
189 avenue Louis Barthou  
Destination : salon de coiffure et esthétique  
Loyer mensuel : 1.380€ TTC

Offres à adresser à SELARL PHILAE 123 avenue Thiers à Bordeaux (33100) Email : [contact@philaemj.fr](mailto:contact@philaemj.fr)  
Réf : 7760

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

POUR VOTRE  
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13  
[publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com)

[WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM](http://WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM)



**SELARL EKIP' – MANDATAIRE JUDICIAIRE**  
2 RUE DE CAUDÉLAN, BP 20709  
33007 BORDEAUX CEDEX



**À VENDRE  
PLACES DE PARKING  
A ANDERNOS-LES-BAINS  
(33510)**

228 Boulevard de la République

Les offres devront impérativement être adressées auprès du Juge-commissaire, le **22-06-2022 à 9h** dans le cadre de son audience près le Tribunal de Commerce de Bordeaux, 1 place de la Bourse, 33000 Bordeaux

Aucune offre déposée passé ce délai et/ou déposée auprès de la SELARL EKIP' ne sera acceptée.

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) onglet «cession d'actif», référence : **20462**



DESCRIPTIF SUR LE SITE INTERNET [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
2 RUE DE CAUDÉLAN, BP 20709  
33007 BORDEAUX CEDEX



**À VENDRE  
FONDS DE COMMERCE  
DE BOULANGERIE  
ARTISANALE, PÂTISSERIE,  
SANDWICHERIE ET TOUTES  
VENTES DE PRODUITS  
ANNEXES  
A BORDEAUX (33000)  
200 Bd du Président Wilson**

Dépôt des offres impérativement entre les mains de Monsieur Le Juge-Commissaire, près le Tribunal de Commerce de Bordeaux, Place de la Bourse 33000 Bordeaux, lors de son audience qui se déroulera le **06/07/2022 à 9h**.

Aucune offre déposée auprès de la SELARL EKIP' ne sera acceptée.

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) onglet «cession d'actif», référence : **42281**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : [anne.lancon@ekip.eu](mailto:anne.lancon@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
2 RUE DE CAUDÉLAN, BP 20709  
33007 BORDEAUX CEDEX



**À VENDRE  
FONDS DE COMMERCE  
DE BOULANGERIE  
PÂTISSERIE CONFISERIE  
CHOCOLATIER  
A ARCACHON (33120)  
139 Cours Lamarque de  
Plaisance**

Dépôt des offres impérativement entre les mains de Monsieur Le Juge-Commissaire, près le Tribunal de Commerce de Bordeaux, Place de la Bourse 33000 Bordeaux, lors de son audience qui se déroulera le **06/07/2022 à 9h**.

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) onglet «cession d'actif», référence : **42282**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : [anne.lancon@ekip.eu](mailto:anne.lancon@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



**SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
23 RUE DU CHAI DES FARINES  
33000 BORDEAUX

**À VENDRE  
MARQUE COSMELÂME**



Dossier n° **13395** sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**, Mandataires Judiciaires, 23 rue du chai des Farines 33000 Bordeaux Fax 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR [HTTP://WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



**JOURS OUVRABLES : 26 JOURS**  
**JOURS OUVRÉS :**  
 FERMETURE SAM. ET DIM. 22 JOURS  
 FERMETURE DIM. ET LUNDI 22 JOURS

**MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUIN**

- Début de la période de référence pour le calcul des droits à congés payés (fin de la période : 31 mai 2023). Cette période de référence n'est cependant plus d'ordre public et peut être déterminée par un accord d'entreprise ou de branche. Dans les entreprises affiliées à une caisse de congés, la période de référence commence le 1er avril.

**LUNDI 6 JUIN**

- Lundi de Pentecôte : jour férié ordinaire.

**MERCREDI 8 JUIN**

- Date limite de la déclaration des revenus de 2021 sur internet pour les contribuables des départements 54 à 97. La déclaration doit obligatoirement être effectuée sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

- Date limite de la déclaration relative à l'impôt sur la fortune immobilière pour les départements 50 à 95.

**MARDI 14 JUIN**

- Taxe sur les surfaces commerciales (Tascom) : déclaration n° 3350-SD et paiement de la taxe due par les entreprises exploitant des établissements de vente au détail d'une surface supérieure à 400 m<sup>2</sup> et ayant réalisé en 2021 un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 460 000 euros.

**MERCREDI 15 JUIN**

- Impôt sur les sociétés : télépaiement d'un acompte trimestriel. Les entreprises dont l'impôt a été inférieur

à 3 000 euros au titre de l'exercice précédent sont dispensées du versement de l'acompte.

- Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) sur le site [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr) et paiement des cotisations sur les salaires d'avril versés en mai ou juin.

- Cotisation foncière des entreprises : télépaiement d'un acompte de 50 % pour les entreprises dont la contribution était au moins égale à 3 000 euros en 2021. Le retard est sanctionné par une majoration de 5 %. L'avis d'acompte n'est disponible que sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : télépaiement d'un acompte de 50 % si la cotisation de 2021 était supérieure à 3 000 euros. Le retard est sanctionné par une majoration de 5 %.

- Sociétés : les sociétés doivent réunir leur assemblée générale annuelle dans les six mois de la clôture de l'exercice. La convocation doit être faite au moins 15 jours avant l'assemblée. Si l'exercice a pris fin le 31 décembre 2021, le 15 juin 2022 constitue la date limite pour convoquer l'assemblée générale annuelle du 30 juin.

**JEUDI 30 JUIN**

- Sociétés : si l'exercice a pris fin le 31 décembre 2021, date limite pour la réunion de l'assemblée générale annuelle.

**DÉLAIS VARIABLES**

- Entreprises au régime réel normal : télépaiement de la TVA afférente aux opérations de mai.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2020 T3	115,70	+ 0,09 %
2020 T4	117,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %

source : INSEE  
 Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
 - l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
 - l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2022 : 3 428 €</b>	Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	AVRIL 2021	AVRIL 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	105,86	110,97	+ 4,8 %
INDICE HORS TABAC	105	110,19	+ 4,9 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL		
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2021	131,12	+ 0,42 %
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2021	131,67	+ 0,83 %
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %

SMIC	
HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,85 €	1 645,58 €

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**  
www.alienorcapital.com

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 500,35	3,9%	-9,1%	-0,7%	7 376,37	5 962,96	France
SBF 120	5 050,00	3,7%	-8,9%	-1,4%	5 706,97	4 613,33	France
EURO STOXX 50	3 806,74	4,9%	-11,4%	-7,1%	4 392,15	3 505,29	Europe
S&P 500	4 120,25	-0,1%	-13,6%	-2,5%	4 796,56	3 900,79	USA
NASDAQ 100	12 576,84	-0,9%	-22,9%	-8,9%	16 501,77	11 769,84	USA
FOOTSIE 100	7 598,93	2,9%	2,9%	7,4%	7 672,40	6 959,48	Royaume-Uni
DAX 30	14 556,62	6,5%	-8,4%	-7,1%	16 271,75	12 831,51	Allemagne
SMI	11 534,18	-1,7%	-10,4%	-0,8%	12 939,17	11 057,06	Suisse
NIKKEI	27 943,95	3,5%	-2,9%	-3,7%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 241,76	8,0%	-10,9%	-9,9%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	12,28	-1,8%	N/A	N/A	14,02	12,00	-
AIR MARINE	0,95	-40,6%	-47,8%	-48,9%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	2,70	19,5%	23,9%	25,0%	2,70	2,18	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	15,2%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,20	-9,3%	-11,4%	-26,6%	1,74	1,13	-
CHEOPS TECHNOLOGY	78,00	0,0%	1,3%	74,1%	81,00	73,00	6,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	486,00	-0,4%	4,3%	-5,6%	496,00	426,00	6,1%
EAUX DE ROYAN	96,50	0,5%	4,3%	-10,6%	104,00	86,00	10,0%
EUROPLASMA	0,01	-31,0%	-92,7%	-98,9%	0,13	0,01	-
FERMENTALG	2,48	-8,6%	-20,3%	-8,6%	3,14	2,15	-
GASCOGNE	3,58	-3,0%	-4,3%	-27,5%	3,86	2,82	-
GPE BERKEM	9,00	-0,7%	-11,8%	N/A	10,50	8,08	-
GPE PAROT (AUTO)	2,22	4,7%	-14,6%	-28,4%	2,66	1,89	-
HYDROGENE DE FRANCE	28,90	-0,5%	9,3%	N/A	33,00	25,20	-
HUNYVERS	12,00	-0,4%	N/A	N/A	12,35	11,80	-
I.CERAM	14,45	-3,7%	-11,9%	-47,3%	17,80	10,20	-
I2S	6,40	7,6%	30,6%	62,4%	6,40	4,60	2,2%
IMMERSION	5,44	1,5%	-9,3%	202,2%	7,08	4,30	-
IMPLANET	0,24	1,7%	-21,6%	-73,1%	0,40	0,23	-
KLARSEN DATA	2,45	-10,1%	4,5%	-10,4%	2,89	1,78	-
LECTRA	38,50	8,0%	-8,3%	14,9%	44,20	33,90	0,9%
LEGRAND	80,06	-1,5%	-22,2%	-9,0%	103,80	78,02	2,1%
MULTIMICROCLOUD	0,44	-24,1%	-20,0%	100,0%	0,71	0,44	-
O SORBET D'AMOUR	2,14	0,9%	7,0%	-46,5%	2,48	1,37	-
OENEO	15,00	3,8%	9,2%	25,2%	15,50	13,52	1,3%
POUJOLAT	88,00	1,1%	76,7%	116,7%	91,00	49,60	0,7%
SERMA TECH.	312,00	0,0%	2,6%	-12,8%	488,00	292,00	1,3%
UV GERMI	4,09	-2,4%	-45,9%	-60,6%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	6,58	3,5%	-3,9%	-11,1%	7,35	4,20	-

MARCHÉ DE L'OR				MARCHÉ DES CHANGES (/€)			
	Dernier cours	Var. 31/12	Prime sur l'or fin		Dernier cours	Var. 31/12	Pays
LINGOT 1 KG	55 610,00	11,7%	-0,1%	DOLLAR USD	1,07	-6,2%	États-Unis
NAPOLÉON 20 F 5,81 G	349,80	16,9%	8,4%	LIVRE GBP	0,85	-5,0%	Royaume-Uni
PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G	1 939,00	13,4%	15,8%	FRANC SUISSE CHF	1,04	-3,5%	Suisse
PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G	1 070,00	25,9%	27,8%	DOLLAR CAD	1,34	-14,0%	Canada
PIÈCES 50 PESOS 37,50 G	2 189,75	16,6%	5,0%	YEN JPY	141,66	12,0%	Japon
SOUVERAIN 7,32 G	415,00	7,5%	2,0%	COURONNE DKK	7,44	0,0%	Danemark
PIÈCE LATINE 20 F 5,80 G	343,00	13,7%	6,3%	COURONNE SEK	10,50	4,7%	Suède
PIÈCE 10 FLORINS 6,05 G	356,00	15,3%	5,8%	RAND ZAR	16,41	-9,0%	Afrique du Sud
PIÈCE SUISSE 20 F 5,81 G	345,80	16,4%	7,2%	DOLLAR AUD	1,49	-6,4%	Australie
KRUGERRAND 31,10 G	1 799,00	7,4%	4,0%	YUAN RMB	7,14	-10,1%	Chine

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



A close-up portrait of a middle-aged man with short, graying hair and a slight smile. He is wearing a light blue sweater over a dark t-shirt. The background is a soft-focus green, suggesting an outdoor setting.

**Charles**

**ASSISTER À  
UNE FINALE DE  
ROLAND-GARROS  
PARTICIPER À  
UNE EXPÉDITION  
EN ANTARCTIQUE  
ME REMETTRE  
À LA BASS**

*Soigné pour un mélanome*

**Il n'y a pas  
de petits rêves,  
il n'y a pas  
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,  
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?**  
Quelle que soit sa taille et ses capacités  
financières, votre entreprise peut  
contribuer à la lutte contre le cancer

